



**Rapport déposé dans le cadre
de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau
universitaire**

2020-2021

Octobre 2021

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous des précisions quant à l'utilisations des sommes, en réponse à votre courriel du 8 novembre 2021 :

Règle budgétaire 2.1.25.3 : Soutien aux initiatives avec les entreprises privées

- **Subvention reçue** : 15 400 \$
- **Utilisation** : dépenses de salaire pour la professionnelle qui a piloté l'évaluation de Savoir Affaires.

Règle budgétaire 2.1.28 : Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec

- **Subvention reçue** : 60 600 \$
- **Utilisation** : Somme investie dans le volet 1 – *Accès aux études universitaires, persévérance et réussite des étudiants* pour des dépenses de salaire de la professionnelle en technopédagogie qui a appuyé le développement d'outils de soutien à la formation à distance pour les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.



Annie Bergeron

Secrétaire de la présidente
Présidence

Université du Québec

475, rue du Parvis
Québec (Québec) G1K 9H7
Tél. : 418 657-4301
Télec. : 418 657-2132

annie.bergeron@uquebec.ca
www.uquebec.ca

Le 29 octobre 2021

Madame Pamela Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la planification et de la veille
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Madame la Directrice,

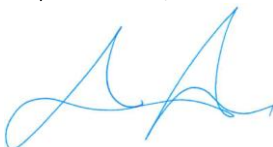
Conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de madame Nathalie Parenteau du 22 juillet 2021, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2020-2021 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement suivi des grilles des indicateurs du siège social et du réseau de l'Université du Québec.

L'Université du Québec vient en appui aux dix établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Johanne Jean

p. j.

Université du Québec (Siège social)

Systeme d'information financière des universités 2020-2021



Responsable des ressources financières

2021-09-22

Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11 : REDRESSEMENTS DES SOLDES DE FONDS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20

Université du Québec (Siège social)
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2021

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
	Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	14 688 236	0	859 387	0	0		15 547 623	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	89 112 453	---	---	---	---		89 112 453	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	646 605	1 281	9 071 355	0	0		9 719 241	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	18 409	0	0		18 409	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	3 821 119	5 118 433	0	0	(8 939 552)	\$	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	32 615	0	0	0	0		32 615	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
	Total de l'actif court terme		104 479 908	3 822 400	15 067 584	\$	\$	(8 939 552)	114 430 340	
	Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	0	0	0		\$	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	15 448 632	0	0	0	0		15 448 632	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	331 367	0	0		331 367	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	77 846 030	---	---		77 846 030	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	923 358 956	---	---		923 358 956	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		119 928 540 \$	3 822 400 \$	1 016 603 938 \$	- \$	- \$	(8 939 552) \$	1 131 415 326 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total	
PASSIF			1	2	3	4	5	6	7	
	Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	88 611 451	0	0		88 611 451	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	2 823 954	0	---	0	0		2 823 954	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0		\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	92 714 804	0	34 700 991	0	0		127 415 795	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	71 614	(0)	---	---	0		71 614	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	3 822 401	0	0	0		3 822 401	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	94 074 148	0	0		94 074 148	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	8 939 552	0	0	0	0	(8 939 552)	\$	33
	Total du passif à court terme		104 549 925	3 822 401	217 386 590	\$	\$	(8 939 552)	316 819 363	
	Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 596 000	0	0	0	0		4 596 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	781 644 438	0	0		781 644 438	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	851 589	---	---		851 589	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	7 129 693	0	0		7 129 693	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	13 689 130	0	0	0	0		13 689 130	39
40	TOTAL DU PASSIF		122 835 055 \$	3 822 401 \$	1 007 012 309 \$	- \$	- \$	(8 939 552) \$	1 124 730 213 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	12 352 928	(1)	0	0	0		12 352 927	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(15 259 443)	---	---	---	---		(15 259 443)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	9 591 627	---	---		9 591 627	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(2 906 515) \$	(1) \$	9 591 627 \$	- \$	- \$	- \$	6 685 112 \$	47

48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		119 928 540 \$	3 822 400 \$	1 016 603 937 \$	- \$	- \$	(8 939 552) \$	1 131 415 324 \$	48
----	--	--	----------------	--------------	------------------	------	------	----------------	------------------	----

Université du Québec (Siège social)
État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	0	---	---	---	---		\$	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	0	---	---	---	---		\$	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	0	---	---	---	---		\$	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	0	---	---	---	---		\$	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	s/o	0	---	---	---	---		\$	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	0	---	---	---	---		\$	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	9 537	---	---	---	---		9 537	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	0	0	---	0	0		\$	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		9 537	\$	\$	\$	\$	\$	9 537	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	15 867 003	619 183	27 949 384	---	---		44 435 571	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	4 905 270	0	3 223 248	0	0		8 128 519	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	0	0	0	0	0		\$	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	171 800	0	0	0	0		171 800	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---		\$	15
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	(1 897 170)	---	---		(1 897 170)	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	0	---	---		\$	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	0	---	---		\$	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	33 384	---	---		33 384	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		20 944 073	619 184	29 308 846	\$	\$	\$	50 872 103	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	3 276 962	0	0	0	0		3 276 962	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0		\$	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0		\$	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0		\$	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0		\$	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---		\$	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	0	---	---	---	---		\$	28
29	Ventes externes (460)	s/o	7 603 108	0	0	---	0		7 603 108	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	730 925	0	0	0	0		730 925	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		11 610 996	\$	\$	\$	\$	\$	11 610 996	31
32	TOTAL DES PRODUITS		32 564 607 \$	619 184 \$	29 308 846 \$	- \$	- \$	- \$	62 492 636 \$	32

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masses salariales									1
2	Direction	s/o	4 323 009	79 023	---	---	---		4 402 032	2
3	Gérance	s/o	0	0	---	---	---		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	0	0	---	---	---		\$	4
5	Chargés de cours	s/o	0	0	---	---	---		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	---	---	---		\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	0	0	---	---	0		\$	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	6 291 594	193 199	---	---	0		6 484 793	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 149 136	0	---	---	0		1 149 136	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	912 496	0	---	---	---		912 496	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	0	0	---	---	---		\$	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	2 560 006	64 967	---	---	0		2 624 972	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	400 056	0	---	---	0		400 056	13
14	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		15 636 297	337 189	\$	\$	\$	\$	15 973 486	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(288 000)	---	---	---	---		(288 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	0	0	---	---	0		\$	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	0	0	---	---	0		\$	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	61 237	228	---	---	0		61 465	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	53 929	1 988	---	---	0		55 917	19
20	Bourses (735)	s/o	0	0	---	---	0		\$	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 764 332	14 625	0	0	0		6 778 957	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	124 755	0	---	---	0		124 755	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	---	---	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	4 460 515	24 201	0	---	0		4 484 716	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	219 360	0	---	---	0		219 360	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 445 968	0	0	---	0		2 445 968	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	144 972	0	---	---	0		144 972	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	315 286	0	---	---	0		315 286	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	0	---	---	---		\$	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	75 589	3 615	834 957	---	0		914 160	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	381 377	0	0	---	---		381 377	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	704 924	0	25 349 134	0	0		26 054 058	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	281 390	---	---		281 390	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	3 505 442	---	---		3 505 442	36
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	0	---	---		\$	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	12 462	0	937 810	0	0		950 272	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		15 476 706	44 657	30 908 734	\$	\$	\$	46 430 097	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(237 338)	237 338	---	---	0		\$	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	s/o	0	0	0	0	0		\$	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	(3 597 109)	0	0		(3 597 109)	42
43	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		15 239 368	281 995	27 311 624	\$	\$	\$	42 832 987	43
44	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0		\$	44
45	TOTAL DES CHARGES		30 875 665 \$	619 184 \$	27 311 624 \$	- \$	- \$	- \$	58 806 473 \$	45
46	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		1 688 942 \$	- \$	1 997 222 \$	- \$	- \$	- \$	3 686 163 \$	46

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

		Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE		-2 829 600	0	6 142 547				3 312 947	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11	0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé		(2 829 600)	\$	6 142 547	\$	\$	\$	3 312 947	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	32 564 607	619 184	29 308 846	0	0	0	62 492 636	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	30 875 665	619 184	27 311 624	0	0	0	58 806 473	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		1 688 942	\$	1 997 222	\$	\$	\$	3 686 163	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o	(314 000)	---	---	---	---		(314 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	937 761	0	2 389 618	0	0		3 327 379	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	2 389 618	0	937 761	0	0		3 327 379	11
12	Sous-total		(76 915)	\$	3 449 079	\$	\$	\$	3 372 163	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(2 906 515) \$	- \$	9 591 626 \$	- \$	- \$	- \$	6 685 111 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	0	---	0	---	0	---	---		\$	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	0	---	---	---	---		\$	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	0	---	---	---	---		\$	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	0	---	---	---	---		\$	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglémentés (406)	0	---	0	---	0	---	---		\$	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	0	---	---		\$	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	0	0	9 537	0	0	0	0		9 537	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	0	0	0	0	0	0	0		\$	9
10	Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	9 537	\$	\$	\$	\$	\$	9 537	10
11	Subventions du Ministère (515)	0	1 344 800	14 522 203	---	0	0	---		15 867 003	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	1 133 861	2 978 400	568 109	0	0	0	224 900		4 905 270	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	0	0	0	0	0	0	171 800		171 800	14
15	Total des subventions	1 133 861	4 323 200	15 090 312	\$	\$	\$	396 700	\$	20 944 073	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	3 269 828	---	0	0	7 134		3 276 962	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	---	0	0	0		\$	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	---	0	0	0		\$	22
23	Ventes externes (460)	23 456	841 221	356 601	(7 545)	0	0	6 389 376		7 603 108	23
24	Autres produits (466, 470)	240 177	36 641	31 874	225 968	0	0	196 265		730 925	24
25	Total des produits autres	263 633	877 862	3 658 302	218 423	\$	\$	6 592 776	\$	11 610 996	25
26	TOTAL DES PRODUITS	1 397 494 \$	5 201 062 \$	18 758 152 \$	218 423 \$	- \$	- \$	6 989 476 \$	- \$	32 564 607 \$	26

Université du Québec (Siège social)
 Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 2

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masses salariales										1
2	Direction	182 527	485 908	3 632 591	0	0	0	21 983		4 323 009	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0		\$	4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0		\$	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 002 707	2 461 257	2 607 300	0	0	0	220 331		6 291 594	8
9	Personnel de soutien technique	0	290 332	806 505	0	0	0	52 298		1 149 136	9
10	Personnel de soutien de bureau	58 660	132 194	670 107	51 536	0	0	0		912 496	10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	281 178	800 961	1 393 913	12 989	0	0	70 965		2 560 006	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	92 652	133 530	156 261	0	0	0	17 613		400 056	13
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	1 617 723	4 304 182	9 266 678	64 524	\$	\$	383 190	\$	15 636 297	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	(288 000)	(288 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0		\$	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0		\$	17
18	Formation et perfectionnement (710)	5 442	13 959	41 415	0	0	0	421		61 237	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	12 184	979	28 592	0	0	0	12 174		53 929	19
20	Bourses (735)	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 754 233	69 189	2 291 041	0	0	0	2 649 870		6 764 332	21
22	Fournitures et matériel (745)	639	565	18 207	5 704	0	0	99 641		124 755	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0		\$	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	189 965	794 681	606 971	405 969	0	0	2 462 928		4 460 515	24
25	Volumes et périodiques (750)	21 433	135 400	62 527	0	0	0	0		219 360	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	38 479	0	247 426	0	0	2 160 064		2 445 968	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	500	0	26 922	53 469	0	0	64 081		144 972	27
28	Location-exploitation (830)	0	296 908	0	0	0	0	18 379		315 286	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	66 373	325	13 201	0	0	(4 311)		75 589	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	3 101	375 458	286	511	0	0	2 021		381 377	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	694 403	0	0	0	10 521		704 924	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$	33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	3 550	0	0	0	8 912		12 462	34
35	Total des charges autres	1 987 496	1 791 990	3 774 241	726 279	\$	\$	7 484 701	(288 000)	15 476 706	35
36	Ventes internes (878)	0	(157 449)	(79 889)	0	0	0	0		(237 338)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	0	0	0	0	0	0	0		\$	37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0		\$	38
39	Total avant éléments extraordinaires	3 605 219	5 938 723	12 961 030	790 803	\$	\$	7 867 891	(288 000)	30 875 665	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$	40
41	TOTAL DES CHARGES	3 605 219 \$	5 938 723 \$	12 961 030 \$	790 803 \$	- \$	- \$	7 867 891 \$	(288 000) \$	30 875 665 \$	41

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2021

Annexe 3

		Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	1
2	Total des produits provenant des étudiants	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	2
3	Subvention du Ministère (515)	513 300	0	0	2 000 000	(1 894 117)	0	0	0	0		619 183	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	75 829	0	0	6 874	(82 703)	0	0	0	0		0	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7	Total des subventions	589 129	\$	\$	2 006 874	(1 976 820)	\$	\$	\$	\$	\$	619 184	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	13
14	Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	14
15	Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	15
16	Total des produits autres	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	16
17	TOTAL DES PRODUITS	589 129 \$	- \$	- \$	2 006 874 \$	(1 976 820) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	619 184 \$	17

Annexe 4

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2021

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1	Masses salariales											1
2	Direction	0	0	0	0	79 023	0	0	0	0	79 023	2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 7
8	Personnel professionnel non enseignant	51 887	0	0	0	141 312	0	0	0	0	193 199	8
9	Personnel de soutien technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	10 478	0	0	0	54 488	0	0	0	0	64 967	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 13
14	Total des masses salariales et des avantages sociaux	62 365	\$	\$	\$	274 824	\$	\$	\$	\$	337 189	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 16
17	Formation et perfectionnement (710)	228	0	0	0	0	0	0	0	0	228	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	0	0	0	1 988	0	0	0	0	1 988	18
19	Bourses (735)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	0	0	0	14 625	0	0	0	0	14 625	20
21	Fournitures et matériel (745)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	3 116	0	0	0	21 085	0	0	0	0	24 201	23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 26
27	Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	295	0	0	0	3 320	0	0	0	0	3 615	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 34
35	Total des charges autres	3 640	\$	\$	\$	41 017	\$	\$	\$	\$	44 657	35
36	Ventes internes (878)	157 449	0	0	0	79 889	0	0	0	0	237 338	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 801, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Total avant éléments extraordinaires	161 089	\$	\$	\$	120 906	\$	\$	\$	\$	281 995	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40
41	TOTAL DES CHARGES	223 454	\$	- \$	- \$	395 730	\$	- \$	- \$	- \$	619 184	\$ 41



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7

T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de
l'Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2021.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné

uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2020-2021*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Québec
Le 29 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109631

Nom de l'établissement: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC - SIÈGE SOCIAL

Annexe

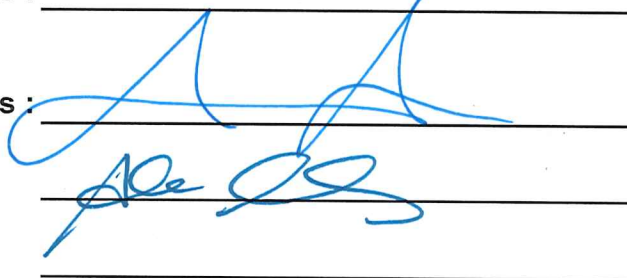
FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2020-2021
requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la
Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Date : 29 septembre 2021

Administrateurs :

The image shows three horizontal lines for signatures. The top line has a large, stylized blue signature. The middle line has two smaller blue signatures. The bottom line is empty.

[illegible]

Page 1 de 5

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	18,5578	Le plus élevé	168 367	4 268
		Moyenne	141 910	3 334
		Le moins élevé	110 278	0
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

1^{re} partie : Personnel de direction supérieure

2^e partie : Autres catégories de personnel de direction

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT 2020-2021

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. Si le cadre supérieur quitte un poste autre qu'un poste de cadre supérieur, il bénéficie des majorations salariales consenties à la catégorie de personnel à laquelle il est intégré selon les modalités prévues, à moins d'une décision contraire de l'instance concernée. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, si celui-ci quitte pour un poste autre que cadre supérieur, il conserve son traitement pour une période d'un an. Par la suite son traitement sera celui déterminé selon les modalités prévues pour cette catégorie de personnel.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Tout congé de perfectionnement accordé en vertu du "Programme de mobilité des cadres supérieurs" est celui prévu au présent paragraphe. Les frais afférents versés dans le cadre de ce congé de perfectionnement ainsi que les autres conditions relatives à ce perfectionnement sont ceux prévus audit programme de mobilité. Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'un congé de perfectionnement seulement s'il intègre le corps professoral au terme de son congé.
- 3.4 Le congé de perfectionnement prévu au paragraphe 3.3 peut se répéter d'un mandat à l'autre ou se fractionner. Il ne peut se cumuler d'un mandat à l'autre et être ainsi d'une durée supérieure à un an.

Dans tous les cas, le cadre supérieur doit intégrer le corps professoral au terme de son congé de perfectionnement si son mandat a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018..

- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un des établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement telle que définie au paragraphe 3.9. Avec le consentement du cadre supérieur concerné, une allocation de remplacement peut être substituée, en totalité ou en partie, à la prime de séparation et être versée au nouvel employeur qui retient les services du cadre supérieur.

Si le mandat du cadre supérieur a débuté ou a été renouvelé après le 30 avril 2018, il peut bénéficier d'une prime de séparation seulement au terme de son mandat ou en cours d'un mandat consécutif et subséquent au premier mandat accompli, à moins que sa démission résulte d'un cas de force majeure.

Valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés 2020-2021

Personnel de direction supérieure (en fonction)	Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés
Boucher, Isabelle	174 992 \$
Jean, Johanne	223 118 \$
Roy, André G.	196 870 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT 2020-2021

8.3 Éléments du traitement imposable du chef d'établissement

Chef d'établissement: Jean, Johanne	
Descriptions	Montants imposables
Assurances collectives	2 916 \$
Allocation d'auto	4 818 \$

Performance et
perspectives de développement
à l'Université du Québec
2020-2021

Ce rapport est suivi des grilles des indicateurs
du *siège social* de l'Université du Québec et des
grilles du *réseau* de l'Université du Québec

Table des matières

Introduction.....	1
1. Le réseau de l'Université du Québec comme instrument de développement collectif	3
1.1 Les retombées pour le Québec de cinquante-deux ans de mission	3
• Axe 1 de la mission - Accessibilité à l'enseignement supérieur.....	3
• Axe 2 de la mission - Développement scientifique au service du Québec	5
• Axe 3 de la mission - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités.....	7
1.2 L'Université du Québec, partenaire indispensable de la vie en réseau	8
• La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité.....	9
• Un modèle performant	12
• L'agilité d'une équipe au cœur de la crise	12
2. Formation, encadrement et réussite	15
2.1 Documenter et comprendre.....	15
• Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes	16
• Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires.....	19
• Portrait des compétences informationnelles des étudiants.....	19
2.2 Outiller et offrir des services adaptés	20
• Relier universités et sociétés : chantiers transversaux	20
• Conseil au développement de nouveaux programmes d'études	21
• Appui à l'évaluation de programmes.....	21
• Accompagnement et soutien des programmes conjoints	23
2.3 Renforcer les compétences et les capacités.....	25
• Les compétences informationnelles des étudiants	25
• Les outils de gestion bibliographique	26
• Les compétences entrepreneuriales des étudiant-es	26
• Les compétences transférables	28
• Les compétences pédagogiques	28
• Les compétences du personnel des services aux étudiants	30
• Les agents de liaison des bourses	31
• Formation sur les violences à caractère sexuel	31
• Les compétences des étudiants en recherche.....	32
• Les compétences du travail collectif.....	32
2.4 Connecter et stimuler les synergies.....	33
• Les groupes de travail	33
• Les communautés de pratique	36
• Le soutien au réseautage	38
• Les grandes initiatives réseau	39
• Initiative interrégionale et interordres pour rehausser les aspirations et la persévérance aux études supérieures.....	42
• Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)	42
• Sous-commission de l'enseignement à distance	44
• Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études	45
3. Soutien à la recherche.....	47
3.1 Documenter et comprendre	47

• L'écosystème informationnel de la recherche et de la création	48
• Inventaire des équipements de recherche	50
• Tableaux de suivi de la performance aux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux	51
3.2 Outiller et offrir des services adaptés.....	51
• Éditeurs prédateurs	51
• Données bibliométriques.....	52
• Gestion des données de recherche	52
3.3 Renforcer les compétences et les capacités	52
• Professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation	52
• Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains ..	54
• Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.....	54
• Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence	55
3.4 Connecter et stimuler des synergies.....	57
• Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec.....	57
• La Grande initiative réseau en santé et services sociaux.....	57
• Le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ).....	58
• Lancement d'une grande initiative réseau en sciences de la forêt à l'Université du Québec.....	59
• Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche	59
4. Perspectives de développement	60
4.1 Financement des universités.....	60
4.2 Persévérance et réussite étudiante : des demandes accrues et de plus en plus diversifiées pour les services aux étudiants	61
4.3 Chantier sur la réussite en enseignement supérieur.....	62
4.4 La réconciliation avec les nations autochtones : l'action plurielle des universités	63
4.5 Formation à distance et stratégie numérique	64
4.6 Internationalisation : Un rehaussement de la collaboration	67
4.7 Équité, diversité et inclusion : nouvelles exigences	68
4.8 Les membres du corps professoral	69
4.9 Formation initiale des enseignants : soutenir l'innovation	70
4.10 Technologies de l'information : pour des collaborations renouvelées	70
4.11 Sécurité des ressources informationnelles : vers une expertise mutualisée	70
Conclusion : Le réseau de l'Université du Québec au service de la société québécoise	72
Annexe – Reddition de compte relative aux règles budgétaires	74

INTRODUCTION

À sa création, en 1968, le réseau de l'Université du Québec s'est vu confier par le gouvernement du Québec un triple mandat : augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois; enrichir les connaissances scientifiques en lien avec les réalités territoriales, économiques et sociales du Québec; et contribuer au développement du Québec et de ses régions.

D'emblée, une vision forte de l'Université du Québec a été privilégiée : ouverte, accessible partout sur le territoire, ancrée dans une diversité de milieux et audacieuse.

Pour donner vie à cette vision, un important réseau d'établissements s'est constitué au fil des décennies et qui se déploie sur l'ensemble du territoire québécois : l'Université du Québec à Montréal (UQAM); l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC); l'Université du Québec à Rimouski (UQAR); l'Université du Québec en Outaouais (UQO); l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); l'Institut national de la recherche scientifique (INRS); l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ÉTS) et la Télé-université (TÉLUQ).

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et avec les milieux. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission confiée par le gouvernement de façon originale, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécois et les Québécoises, dans toutes les régions. Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'« équipe réseau¹ » de l'Université du Québec.

Ce rôle s'est révélé plus qu'essentiel dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. La crise sanitaire sans précédent a généré une pression accrue dans les établissements et leur communauté qui doivent répondre à des besoins inusités dans chacun de leurs services. Des premières réponses adaptées ont donc été proposées par l'équipe réseau dès le début du confinement, en sus des services déjà offerts, et qui évoluent alors que la pandémie se prolonge.

¹ Équipe réseau : il s'agit de la direction et du personnel du siège social de l'Université du Québec qui travaillent en appui aux 10 établissements du réseau pour réaliser des dossiers d'intérêt commun, développer des outils de partage d'expertises et de connaissances afin de répondre aux besoins des étudiant-es ainsi qu'aux exigences gouvernementales et légales envers les universités, dans le respect de l'autonomie et de la spécificité de chaque établissement.

Seront présentés, dans les points suivants :

1. Le réseau de l'Université du Québec, sa mission et ses retombées, ainsi que son modèle misant sur la collaboration et la mise en commun des ressources;
2. L'action et les réalisations de l'équipe réseau en matière d'encadrement et de réussite étudiante;
3. L'action et les réalisations de l'équipe réseau pour soutenir la recherche menée dans les établissements;
4. Les enjeux prioritaires et les perspectives de développement.

1. LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC COMME INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

L'Université du Québec a aujourd'hui 52 ans d'existence. Son cinquantième anniversaire a été l'occasion de rappeler les ambitions fortes inscrites dans le projet audacieux porté par les fondateurs du réseau. Le rendez-vous était aussi propice pour saisir le chemin parcouru.

Avec fierté, nous pouvons affirmer que nous sommes l'Université du Québec, un réseau collaboratif francophone, ouvert sur le monde et riche de sa diversité, qui fait grandir tout le Québec par l'accessibilité et la qualité de ses formations, par l'excellence et le rayonnement de ses recherches et par la force et la variété de ses partenariats.

Dans ce point, les trois axes de la mission universitaire confiée aux établissements de l'Université du Québec sont résumés ainsi que les effets structurants observés pour le Québec. L'équipe réseau est ensuite présentée, en insistant sur son rôle et son approche visant à favoriser les synergies et les collaborations. Enfin, quelques initiatives menées pour répondre aux défis inédits rencontrés aux premières semaines du confinement par les établissements sont rapportées.

1.1 LES RETOMBÉES POUR LE QUÉBEC DE CINQUANTE-DEUX ANS DE MISSION

Axe 1 de la mission - Accessibilité à l'enseignement supérieur

Le besoin d'ouvrir les portes de l'université à toutes les personnes ayant le désir de poursuivre des études supérieures était au fondement du vaste projet sociétal lancé en 1968. Conjugué à la création des cégeps, également présents dans toutes les régions du Québec, le déploiement du réseau de l'Université du Québec est un pilier d'un vaste écosystème mis en place pour rendre l'enseignement supérieur accessible au plus grand nombre possible de personnes.

Pour les établissements du réseau de l'Université du Québec, le partage des ressources, des expertises et des connaissances est un élément clé pour rendre accessibles rapidement et à moindre coût le savoir et la culture à l'ensemble de la population québécoise. De plus, cette façon de faire permet de créer des synergies structurantes et de renouveler des approches dans la façon de rendre la mission, comme l'illustrent les exemples dans l'encadré suivant.

Encadré no 1. Exemples de la force collaborative du réseau en recherche et en formation

- Trois quarts des programmes d'études offerts conjointement par plusieurs universités québécoises impliquent au moins un établissement du réseau de l'Université du Québec. La moitié de tous ces programmes offerts en collaboration sont exclusifs au réseau de l'Université du Québec. Citons la maîtrise en sciences infirmières qui, grâce à la mise en commun des ressources professorales de cinq établissements, permet de former, sur tout le territoire, des infirmières cliniciennes ainsi que des infirmières praticiennes spécialisées en soin de première ligne, en santé mentale ou en soins pédiatriques.
- La recherche et la création bénéficient également de la complémentarité et de la synergie qu'offrent les partenariats entre les établissements, et ce, dans plusieurs domaines. De tels partenariats sont à l'origine de l'interdisciplinarité qui caractérise la formation et la recherche dans les établissements de l'Université du Québec. L'Institut des sciences de l'environnement, situé à l'UQAM, notamment est un lieu de convergence des forces vives des établissements du réseau de l'Université du Québec sur les problématiques environnementales découlant des interactions entre processus biologiques, physiques, sociaux et humains, à la croisée des mandats de recherche et de formation. Ces regards croisés, portés sur des enjeux sociétaux critiques, sont l'apanage de nombreuses initiatives émanant de l'Université du Québec. Ils se sont également exprimé par la création, en 2019, du Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec – le [RISUQ](#). Riche de l'expertise de ses quelque 230 membres, le RISUQ veut en effet amorcer une transformation quant aux stratégies de gestion de la santé, basée sur des données probantes, alliant une intervention intersectorielle à la sensibilisation et également à l'éducation des individus et des communautés, afin qu'ils puissent exercer un rôle important quant à leurs conditions de santé.
- Le développement de l'offre de programmes sur le territoire repose sur une collaboration étroite entre les établissements et divers acteurs du milieu. Les partenariats établis avec le réseau d'enseignement collégial se sont avérés particulièrement structurants. Différents modèles d'arrimage entre la formation collégiale technique et les programmes universitaires de 1^{er} cycle, et plus récemment entre la formation préuniversitaire et un programme de baccalauréat, ont été développés et mis en place à l'Université du Québec, et ce, tant sur une base régionale que dans des domaines du savoir particuliers afin d'assurer une formation adéquate en évitant le dédoublement des apprentissages.
- La mise en commun des expertises et le travail collaboratif des services en soutien aux études et aux étudiants permettent aux établissements d'offrir des ressources en quantité et en qualité supérieures à ce qu'ils pourraient développer individuellement. Les travaux collectifs des bibliothécaires du réseau de l'Université du Québec notamment rendent possible le développement d'outils et de ressources pour soutenir le développement des compétences informationnelles des étudiants.

La contribution des établissements du réseau de l'Université du Québec se manifeste de plusieurs façons :

- Depuis plus de 52 ans d'activités, près de 780 000 diplômes ont été décernés à travers le Québec au 30 septembre 2021;
- Plus de 1 400 programmes d'études offerts partout sur le vaste territoire du Québec, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement;
- Près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit près d'un sur trois inscrits au Québec, ont choisi un établissement du réseau pour concrétiser leur projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir;
- Un étudiant sur deux dits « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, fréquente le réseau de l'Université du Québec;
- Soucieux de rejoindre des étudiants aux profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-famille et de candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance. Le contexte de pandémie aura accéléré ces efforts.

Aujourd'hui, les effets de la création du réseau de l'Université du Québec sont bien tangibles. Grâce aux connaissances et aux compétences acquises, les individus comme les communautés desservis par ses établissements sont mieux outillés pour s'adapter aux réalités et aux besoins changeants de nos sociétés.

Mais malgré ces progrès remarquables, des défis demeurent. Le tiers des Québécois et des Québécoises ne détient qu'un diplôme secondaire alors que plus de deux emplois vacants sur cinq au Québec, en 2019, requéraient un diplôme postsecondaire². C'est pourquoi des moyens accrus doivent être déployés pour assurer l'accès et la réussite, et l'Université du Québec y travaille activement.

Axe 2 de la mission - Développement scientifique au service du Québec

L'approche collaborative est aussi inscrite au sein de la mission de recherche et de création du réseau de l'Université du Québec. Au fil des décennies, les établissements ont développé des créneaux de recherche novateurs qui génèrent des connaissances devenues stratégiques pour le développement du Québec.

Ces connaissances ont été développées avec de multiples organisations publiques, privées ou communautaires. Ces collaborations de recherche ont l'avantage d'accélérer

² Au 3^e trimestre de 2019, la donnée était de 41,7 % selon Statistique Canada. Tableau 14-10-0328-01 – Postes vacants, proportion des postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon certaines caractéristiques, données trimestrielles non désaisonnalisées (anciennement CANSIM 285-0004).

le transfert des connaissances et des expertises vers les milieux de pratique. Par exemple, dans les seuls domaines de la santé et des services sociaux, ce sont 116 agences et organisations gouvernementales, 117 sociétés privées et plus de 120 fondations et organisations à but non lucratif qui sont ou ont été, depuis 2011, des partenaires de la recherche hébergée à l'Université du Québec.

Ce transfert est également assuré par la formation de la relève et du personnel francophone hautement qualifié sur l'ensemble du territoire. La recherche et l'enseignement se nourrissant mutuellement, de tels environnements constituent des milieux de formation stimulants, partout sur le territoire, pour les 2 800 professeurs réguliers et les quelque 24 325 étudiants de cycles supérieurs qu'ils encadraient à l'automne 2020. Dans leurs milieux, ils sont ainsi des vecteurs d'apprentissage, de création et d'entrepreneuriat, autant de capacités essentielles requises dans l'actuelle société du savoir.

Non seulement les chercheurs et chercheuses de l'Université du Québec contribuent au développement scientifique du Québec, mais en plus ils tirent fort bien leur épingle du jeu à l'échelle nationale. En effet, selon les données de l'ACPAU pour 2019-2020³:

- Au Canada, le réseau de l'Université du Québec se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (313,9 M\$);
- Au Québec, le réseau obtient 14,0 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique⁴ et 24,7 % du soutien provincial⁵.

Par ailleurs, selon les données de *Research Infosource* pour les classements établis en 2020 sur la base des données de 2019⁶ :

- Huit des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée;
- L'INRS se classe au premier rang des universités canadiennes sur le plan de l'intensité de recherche, mesurée tant au niveau du financement moyen détenu par professeur que par étudiants gradués.
- L'UQO et l'UQTR se classent respectivement aux 3^e et au 5^e rang des universités canadiennes ayant connu la plus forte augmentation proportionnelle de leurs revenus de recherche (+41,1 % et +37,8 %).

³ IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, septembre 2021 (incluant le financement des entités non consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

⁴ Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

⁵ Concerne l'ensemble de ministères et organismes provinciaux incluant le FRQ.

⁶ <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2020>

- L'UQAR, l'UQAT et l'UQAC se classent respectivement aux trois premiers rangs sur le plan de l'intensité de recherche (mesurée par le financement moyen détenu par professeur) parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle.

Axe 3 de la mission - Soutien au développement et au mieux-être des collectivités

En 1968, les fondateurs du réseau de l'Université du Québec lui confiaient un mandat original, celui de soutenir le développement du Québec et de ses régions. Ce troisième axe de mission est toujours assumé avec conviction et détermination dans les établissements. Leurs équipes sont conscientes du fait que l'institution universitaire représente un levier pour son milieu.

Aussi, leur engagement revêt des formes diverses, apportant des contributions fondamentales, tant sociales, économiques ou culturelles.

- En étant présent partout au Québec, que ce soit par l'intermédiaire de campus universitaires, centres d'études et antennes implantés dans plus de soixante municipalités, ou grâce à une offre de cours à distance croissante, le réseau de l'Université du Québec rejoint les Québécoises et les Québécois au plus près de leur quotidien;
- Une telle proximité a un effet direct sur les parcours et les carrières des populations dans leur milieu de vie. Nous savons **qu'une personne sur cinq étudiant dans le réseau ne serait pas allée à l'université sans la présence de l'établissement fréquenté**. L'influence est encore plus forte hors des grands centres de Montréal et Québec : une personne sur quatre n'aurait pas poursuivi ailleurs que dans l'université œuvrant dans sa région. De même, **une forte majorité des personnes diplômées tendent, après leurs études, à rester dans leur région d'origine** pour y vivre et y travailler dans leur domaine de formation, soit de 77 à 95 % selon les établissements (source : enquête Relance du MES);
- Ancrées dans leur milieu tout en étant des portes ouvertes sur le monde, les institutions universitaires attirent de plus en plus d'étudiants internationaux dont la présence permet le contact avec d'autres cultures. À l'automne 2020, et malgré la pandémie, ils étaient un peu plus de 8 000 venant de près de 110 pays, inscrits dans l'un ou l'autre des établissements du réseau de l'Université du Québec. À cet égard, les établissements de l'Université du Québec sont des acteurs importants de la francophonie universitaire;
- Les établissements du réseau de l'Université du Québec, avec plus de 7 100 employés réguliers, sont également des acteurs économiques majeurs. Selon la plus récente étude menée en 2018, leurs activités ont généré près de six milliards de dollars en retombées, directes et indirectes, réparties sur l'ensemble du territoire québécois.

La valeur ajoutée de la formation universitaire est tout aussi visible à long terme. Valorisant l'acquisition de connaissances et de compétences comme la démarche méthodologique, la rigueur et l'esprit critique, elle reste le meilleur passeport pour se mouvoir dans nos économies en transformation, tant individuellement que collectivement. Elle a aussi des retombées sur la citoyenneté et l'engagement social, comme le montre le taux de participation à la vie démocratique pratiquement deux fois plus élevé chez les jeunes de 25 à 34 ans détenant un diplôme d'études postsecondaires que chez ceux sans diplôme.

Par-delà la formation de la relève, laquelle représente une contribution stratégique pour la société québécoise, les établissements de l'Université du Québec dynamisent la vie économique, sociale et culturelle de tous les milieux où ils sont implantés.

Les établissements sont des :

- bassins de personnels hautement qualifiés capables de concourir, par leurs recherches ou leurs expertises professionnelles, aux efforts d'organisation et de développement du milieu;
- lieux d'animation et de soutien importants à la vie culturelle et sportive locale et régionale;
- facteurs d'attraction générant de la visibilité et des retombées économiques grâce aux colloques, aux congrès et aux conférences de toute nature qu'ils organisent;
- employeurs majeurs et des acheteurs de biens et de services.

1.2 L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, PARTENAIRE INDISPENSABLE DE LA VIE EN RÉSEAU

La vie en réseau et la construction de collaborations, au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec, exigent des conditions particulières, façonnées au fil des 52 ans d'histoire de l'organisation. Qu'il s'agisse de saisir les besoins de chacun des établissements partenaires, de concevoir des solutions adaptées à leurs réalités, de rassembler les ressources requises et, enfin, de mettre en œuvre de façon pérenne les solutions retenues, des efforts et de fortes expertises doivent être déployés. C'est ce qu'apporte l'équipe réseau de l'Université du Québec, basée dans les bureaux de Québec et Montréal.

Guidée par des valeurs de collaboration et d'intégrité, ainsi que par le souci d'offrir des expertises de haut niveau, l'équipe réseau de l'Université du Québec, telle que formulée dans son plan d'action (2019-2023), a pour mission :

- d'œuvrer au déploiement et au rayonnement des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec en appuyant leurs activités d'enseignement, de recherche

et de création, de services aux collectivités et d'administration, et consolider la force et la cohésion du réseau.

Dans le respect de l'autonomie et des particularités des établissements, l'appui de l'équipe réseau est guidé par un modèle d'intervention comportant trois engagements :

- *Soutenir* la collaboration et la concertation, entre autres, à travers les instances, les comités et les groupes de travail réseau;
- *Conjuguer* les efforts et les moyens, grâce au partage des connaissances, des pratiques et des outils pour la réalisation de projets collectifs;
- *Déployer* une expertise de pointe pour alimenter la réflexion des dirigeants, des cadres et des personnels professionnel et enseignant des établissements et pour offrir conseils et services à valeur ajoutée.

Cet appui se déploie selon quatre axes d'intervention complémentaires :

- 1) documenter et comprendre;
- 2) outiller et offrir des services adaptés;
- 3) renforcer les compétences et les capacités;
- 4) connecter et générer des synergies.

La collaboration au cœur du modèle du réseau de l'Université du Québec : une panoplie de moyens et de services adaptés à la diversité

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'équipe réseau de l'Université du Québec sont complémentaires à celles des établissements et touchent tous les volets de la mission universitaire. En plus des actions touchant l'enseignement et la recherche décrites à la section suivante, il importe de décrire comment la collaboration permet aussi aux établissements du réseau de se doter d'une panoplie de services et donc de renforcer leurs capacités d'accomplir leur mission.

Depuis 52 ans, des services ont été développés et font la marque et la force du réseau. Parmi les principales activités partagées, qui reposent sur des équipements, des systèmes informatiques et des ressources humaines sous la responsabilité de l'équipe réseau de l'Université du Québec, soulignons :

- la déclaration des effectifs étudiants au ministère de l'Enseignement supérieur (MES);
- la déclaration des financements de la recherche au ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- la réalisation des emprunts relatifs aux dépenses du Plan quinquennal des investissements universitaires (PQUIU);
- les achats regroupés de logiciels ou de ressources utilisés à des fins d'enseignement et de recherche;
- la gestion de résidences étudiantes.

Les établissements du réseau disposent également d'actifs centralisés ou partagés administrés par l'équipe réseau de l'Université du Québec :

- un régime d'assurance collective;
- le régime de retraite des chargés et chargées de cours;
- le régime de retraite de l'Université du Québec;
- un système intégré de gestion administrative;
- un système d'inventaire du financement de la recherche;
- un système de gestion des données sur les effectifs étudiants, les programmes et les diplômes;
- des outils d'aide à la rédaction pour les demandes de subvention;
- un système de veille et de diffusion des opportunités de prix et de financement en recherche;
- un portail permettant de diffuser des tableaux de bord stratégiques sur l'effectif étudiant, sur la recherche et sur le financement;
- des outils statistiques, d'enquête et d'aide à la rédaction pour l'évaluation et le développement des programmes de formation;
- un système de gestion de la documentation des comités et des groupes de travail.

Dans un autre domaine, le Bureau de projets immobiliers offre des conseils et des services immobiliers, de même que des analyses pour accompagner la planification et la réalisation des projets des établissements. La forte demande des établissements et la qualité des réponses fournies incitent ce service à prendre de l'expansion, le bureau offrant parfois des services à des institutions externes au réseau.

Au nombre des atouts dont disposent les établissements du réseau, il importe de souligner les expertises uniques détenues en matière de ressources informationnelles au Centre de services communs (CSC). En valorisant la mise en commun des besoins et des ressources, le CSC de l'Université du Québec est devenu un fournisseur de services toujours plus performant et essentiel aux établissements du réseau. Ainsi, l'équipe réseau a continué de jouer un rôle qui s'inscrit en droite ligne avec les objectifs poursuivis par la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* en matière de partage de ressources. Un élément important de l'année 2020-2021 est sans contredit la demande de financement au MES pour la mise en place d'un *Centre d'expertise en sécurité de l'information*, nouveau service visant la mise en place d'une offre de service étoffée en matière de sécurité de l'information à l'ensemble des établissements du réseau.

À ce sujet, les efforts de mutualisation ne se sont pas arrêtés à la discussion. Le réseau de l'Université du Québec effectue des appels d'offres regroupés afin de retenir les services de firmes spécialisées réalisant des tests d'intrusion et de vulnérabilité ainsi que des audits de sécurité. Cette démarche, menée collectivement par le Centre de services communs, permet de réduire les coûts à la fois de la préparation de l'appel d'offres, mais également du prix de revient des tests eux-mêmes. Des bénéfices sont également retirés de la démarche par le simple fait des échanges entre les établissements du réseau au

sujet de la sécurité. Ainsi, forts de ces succès, les établissements conçoivent de plus en plus la problématique de la gestion de la sécurité de manière collective en prônant une approche coordonnée pour la définition et la mise en place des efforts en la matière.

Du nombre des expertises pionnières, soulignons l'implantation d'un système intégré de gestion des bibliothèques commun, implanté dans huit bibliothèques du réseau de l'Université du Québec en 2007 et une neuvième qui s'est jointe au groupe en 2014. Cette initiative a permis d'implanter le premier catalogue unifié dans le réseau universitaire québécois. Ce modèle de gestion collaborative, reconnu par l'ACPAU dans le cadre de son prix de la qualité et de la productivité en 2011, a été étendu à l'ensemble des universités québécoises en 2020. Le passage à la nouvelle génération de systèmes de gestion de bibliothèques a amené tous les directeurs des bibliothèques universitaires québécoises à s'inspirer des pratiques existantes au sein des bibliothèques des établissements du réseau pour réaliser d'importantes économies de travail et de temps pour l'ensemble d'entre eux. La Direction du soutien aux études et des bibliothèques de l'Université du Québec participe activement à la réalisation de cette initiative qui a permis de doter l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises d'une plateforme partagée de services. Grâce à l'octroi d'une subvention financière par le MES en 2017, l'implantation de cette nouvelle plateforme partagée de services engendrera d'importantes économies d'échelle pour l'ensemble des établissements universitaires québécois dans leurs coûts de développement et d'opération. Ce système commun facilitera également les collaborations futures entre les bibliothèques universitaires du Québec.

Enfin, un outil essentiel à la mise en place de partenariats et d'initiatives collectives : le Fonds de développement académique du réseau (FODAR). L'enveloppe annuelle de près de 2 M\$ est financée conjointement par les établissements et par l'Université du Québec (50 %). Ce fonds est le principal outil de développement de la Commission de l'enseignement et de la recherche qui rassemble les hauts responsables académiques des 10 établissements du réseau. Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et de création au sein des dix établissements.

Grâce à ses trois volets, le FODAR laisse place tant au soutien d'activités réseau ponctuelles et porteuses, qu'au déploiement de projets de plus grande envergure sur plusieurs années (<http://www.quebec.ca/fodar/>) :

- Il encourage les initiatives structurantes et à grande portée avec son volet **Grandes initiatives réseau**. L'objectif de ce volet est de permettre la mise en œuvre d'initiatives phares pour le réseau sur les plans de son développement stratégique, de son positionnement sur la scène universitaire nationale et internationale, du renforcement de ses créneaux d'excellence en enseignement, en formation et en recherche et création, et de sa capacité d'innovation en matière de gestion académique.

- Le volet **Communauté réseau** vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, en appuyant la mise en commun d'expériences et d'expertises dans le cadre d'activités, de projets, de programmes ou d'initiatives à valeur ajoutée pour l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, sur les plans de la formation, de l'enseignement, de la recherche et création et de la gestion académique.
- Le volet **Développement institutionnel** permet finalement aux établissements de mener des initiatives en solo qui répondent à des besoins stratégiques institutionnels en matière de développement académique. Un mécanisme permet de sonder l'intérêt des autres établissements lorsqu'une initiative comporte un potentiel réseau intéressant en ce qui concerne les retombées ou les résultats, et même d'entreprendre à plusieurs une initiative d'envergure grâce à la mise en commun de leur enveloppe respective.

Un modèle performant

Plus qu'une simple idée, la mise en commun de ressources, d'actifs et d'expertises à travers l'équipe réseau, combinée aux efforts réels de collaboration et de concertation entre les établissements, **permet de générer des économies d'échelle importantes dont bénéficie l'ensemble du réseau.**

Globalement, la structure unique du réseau de l'Université du Québec **en fait un modèle moins coûteux.** D'une part, l'offre de services adaptés permet de **réduire de plus de moitié les coûts des services dans les 10 établissements du réseau.** D'autre part, **les coûts de gestion sont moindres** pour les établissements du réseau que dans d'autres universités, et ce, même en tenant compte du budget de l'équipe réseau.

Sur le plan opérationnel, l'Université du Québec, à la suite des efforts de rationalisation mis en place pour tenir compte de la récurrence des compressions budgétaires importantes imposées aux universités québécoises entre 2012-2013 et 2015-2016, a réussi à maintenir l'équilibre budgétaire.

Outre les nombreux services administratifs offerts décrits précédemment, le modèle en réseau et l'action de l'équipe réseau de l'Université du Québec ont des effets tangibles sur les deux axes fondamentaux de missions des universités, en matière d'encadrement et de réussite étudiante, ainsi qu'en recherche. Ceux-ci sont exposés dans les sections suivantes.

L'agilité d'une équipe au cœur de la crise

En plus de ces activités, il faut souligner l'engagement indéfectible démontré par l'équipe réseau qui s'est mobilisée pour répondre aux besoins des établissements pendant la pandémie de COVID-19 qui secoue le monde. Dès mars 2020, tous les établissements universitaires ont dû effectuer en urgence un important virage de l'ensemble de leurs activités et services vers une prestation à distance. Dans ce contexte, l'équipe réseau a

mobilisé son savoir-faire et ses expertises pour soutenir les 10 établissements expérimentant des défis inusités et une pression accrue.

Les rencontres ont été multipliées à tous les niveaux des universités et de nouveaux mécanismes ont même été développés pour faciliter la diffusion d'information, l'échange de bonnes pratiques et la concertation interétablissement devenus essentiels pour assurer le maintien d'un service de qualité dans tout le réseau. Différentes initiatives déployées au cours des premiers mois de la pandémie par les directions de l'équipe réseau pour appuyer les différents services des établissements dans ce virage sont présentées dans l'encadré suivant.

Encadré no 2. Quelques initiatives déployées en situation de pandémie

Les études et l'enseignement

Dès les premières semaines de confinement, l'équipe réseau a produit des tableaux de données et des analyses pour soutenir la concertation et la prise de décision des établissements quant aux modalités de notation pour le trimestre d'hiver 2020, notamment pour le cas des programmes offerts en collaboration.

En matière de soutien à l'enseignement, un dispositif réseau a été mis en place au début de la pandémie pour soutenir les équipes professorales et les services professionnels dans l'adoption des modalités de formation à distance (FAD). Plusieurs ressources ont été développées en collaboration avec les membres du Groupe d'intervention et d'innovation en pédagogie universitaire (GRIIP). Webinaires, veilles thématiques, communautés de pratique, infographie interactive, les réalisations du dispositif sont nombreuses et diversifiées et elles se poursuivront selon les enjeux et les besoins des mois à venir.

En collaboration avec la Télé-université, le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) et Pédagogie universitaire du réseau de l'Université du Québec ont organisé une série de quatre webinaires à l'automne 2020 « J'enseigne à distance : Partage d'expériences et d'expertises pour un perfectionnement collectif ». Ces webinaires (Adapter, Évaluer, Accompagner et Diffuser) visaient à approfondir les microprogrammes de la formation *J'enseigne à distance* offerte par la Télé-université et à fournir des trucs, conseils et réponses aux questionnements soulevés à la suite de l'expérience de formation à distance. Ces activités offertes en ligne ont réuni des professeurs, enseignants et professionnels du collégial et de l'université.

Les services aux étudiants

Depuis le mois de mars 2020, l'équipe réseau a organisé des rencontres extraordinaires du Comité des services aux étudiants pour permettre aux directeurs de partager les réponses concernant les enjeux et les préoccupations en lien avec la COVID-19 et la mise en place de services à distance pour les étudiantes et les étudiants.

Pour appuyer les professionnels de ces services, l'équipe réseau a mis en place une pratique régulière de cafés virtuels pour faciliter la concertation, l'échange de pratiques et de stratégies entre les établissements. La veille déjà en place au sein du réseau et diffusée sur le Portail des services aux étudiants a par ailleurs été utilisée pour faire circuler des informations et des ressources utiles pour mieux soutenir les étudiants (santé mentale, organisation des études à distance, enjeux financiers, etc.).

Pour répondre aux enjeux particuliers touchant les étudiants internationaux au début de la pandémie, l'équipe réseau a accompagné la Communauté de pratique sur les étudiants étrangers (CPÉE) dans la conception d'un Aide-mémoire sur le parcours des étudiants internationaux dans les établissements du réseau de l'Université du Québec en période de pandémie de COVID-19. Cet outil s'adresse au personnel universitaire et il met en évidence les éléments à considérer avant l'arrivée des étudiants, au moment où ceux-ci entrent au Canada et au moment de leur accueil dans la communauté universitaire. Tout au long de l'année 2020-2021, des rencontres régulières mensuelles ont eu lieu pour favoriser le partage de pratiques et d'informations entre les membres de la CPÉE. Un recueil d'informations a ensuite été mis en ligne en mai 2020 par la Direction du soutien à l'internationalisation de l'équipe réseau. Ce recueil, mis à jour de manière continue, vise à faciliter la compréhension et l'action eu égard aux aspects sanitaire, financier ou normatif touchant les étudiants internationaux en contexte de COVID-19 émanant des divers paliers de gouvernement ou d'autres interlocuteurs (assureurs).

Les bibliothèques

Des rencontres extraordinaires du Comité des bibliothèques ont été organisées depuis le mois de mars 2020 par l'équipe réseau afin de permettre aux directeurs d'échanger sur les enjeux du confinement et du déconfinement. Une revue de littérature a aussi été réalisée afin de soutenir les efforts requis pour adapter leur offre de services durant la pandémie.

Afin de répondre aux besoins des bibliothécaires formateurs qui doivent adapter le format de leurs formations documentaires, l'équipe réseau a organisé des cafés virtuels. Ces derniers ont été offerts à l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.

La recherche

Au tout début du confinement, l'équipe réseau a déployé des ressources pour faciliter la communication et la concertation des décanats de la recherche. Plusieurs tableaux de données et analyses ont également été produits pour renforcer la capacité des établissements à répondre aux demandes formulées par les ministères et les organismes subventionnaires. Une veille été mise en place pour assurer la diffusion continue d'information aux décanats, notamment au regard des mesures financières mises en place par les deux paliers de gouvernement pour soutenir les chercheuses et chercheurs et les établissements.

L'équipe réseau a également produit des analyses pour permettre aux établissements d'anticiper l'impact de la pandémie sur les financements à venir, notamment au regard des contrats de recherche.

Les registraires

Depuis le début de la pandémie, l'équipe réseau est demeurée à pied d'œuvre pour soutenir les registraires dans l'application des règles exceptionnelles édictées par le MES, notamment afin de leur permettre de réaliser les opérations de déclaration des données sur l'effectif étudiant à ce même ministère.

Des analyses ont par ailleurs été réalisées, particulièrement sur le financement lié à l'effectif étudiant en période de pandémie de COVID-19, afin de soutenir les établissements dans leur prise de décisions.

2. FORMATION, ENCADREMENT ET RÉUSSITE

Depuis sa fondation, le réseau de l'Université du Québec assume pleinement la vocation d'accessibilité géographique, sociale et économique que le Législateur lui a confiée. Les dix établissements accueillaient près de 100 000 étudiants et étudiantes à temps complet et à temps partiel à l'automne 2020⁷. Par rapport aux autres institutions universitaires québécoises et canadiennes, les étudiants qui fréquentent les établissements de l'Université du Québec sont proportionnellement plus nombreux à :

- étudier à temps partiel;
- être en emploi;
- être de première génération universitaire;
- être des adultes en situation de conciliation études-travail-famille;
- avoir un parcours scolaire non conventionnel et non linéaire.

Tout en maintenant les meilleurs critères d'excellence académique, les établissements de l'Université du Québec ont su adapter leurs mesures d'encadrement afin de soutenir ces étudiants vers la réussite. Grâce au réseau de l'Université du Québec, des milliers de Québécoises et de Québécois ont pu accéder à l'enseignement universitaire. En 52 ans d'activité, le réseau de l'Université du Québec a ainsi octroyé près de 754 000 diplômes universitaires à travers le Québec⁸.

L'Université du Québec contribue au maintien d'un environnement favorable à la réussite des étudiants et à l'accès à un diplôme. À cet effet, elle appuie notamment les établissements dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de soutien à l'apprentissage et à la réussite étudiante. L'équipe réseau anime et soutient aussi plusieurs grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans la vie des universités. Pensons en particulier aux initiatives concernant la réconciliation avec les Premiers Peuples, la réussite aux cycles supérieurs ainsi qu'à celles visant à renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les institutions.

2.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

L'équipe réseau de l'Université du Québec fournit des services de recherche institutionnelle aux établissements du réseau afin qu'ils soient bien outillés pour optimiser leurs ressources ou prendre des décisions stratégiques basées sur des analyses solides. Ces services spécialisés sont offerts par le biais de diverses directions et alimentent la production d'indicateurs, de notes et d'avis sur les étudiants, le financement, la recherche et le personnel des établissements.

⁷ Plus exactement, 97 484 étudiantes et étudiants étaient inscrits.

⁸ Plus exactement, 753 300 en date du 30 septembre 2020 (source : Assemblée des gouverneurs).

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses et pertinentes. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. La mise en commun des expertises de haut niveau permet d'avoir une vue d'ensemble sur les grandes tendances qui marquent le développement universitaire des établissements du réseau, et aussi des universités québécoises, canadiennes et états-unienues. Ce poste d'observation privilégié apporte une dimension supplémentaire à l'analyse.

Plus spécifiquement, la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes. Au cours des dernières années, l'équipe a développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans son environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ces tableaux sont particulièrement utiles lors des démarches de planification stratégique menées par les universités, auxquelles la DRI offre un service d'accompagnement personnalisé depuis 2017, selon les demandes.

Ces outils et expertises répondent à divers besoins de la communauté universitaire et d'utilisateurs, dont des groupes de travail du réseau de l'Université du Québec et du personnel des établissements.

De même, ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tel que : l'ACPAU, le MES, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

Enquête sur les conditions de participation et la satisfaction étudiantes

Le réseau de l'Université du Québec participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements. La participation périodique à ces enquêtes, financée par le FODAR, permet d'obtenir des données longitudinales et de suivre l'évolution dans le temps des phénomènes examinés comme la satisfaction des étudiants et les conditions de leur participation. Ces enquêtes permettent aux établissements du réseau d'avoir une meilleure connaissance de leur réalité institutionnelle, mais aussi de se comparer à des universités ayant un profil et un contexte

similaires, qui œuvrent ailleurs au Québec, au Canada ou en Amérique du Nord. Cette information stratégique leur permet de prendre des décisions éclairées pour consolider et améliorer leurs actions.

Ainsi, à l'hiver 2019, les établissements de l'Université du Québec ont participé à l'enquête *Canadian Graduate and Professional Student Survey* (CGPSS) réalisée auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Cette enquête rejoint une cinquantaine d'universités québécoises et canadiennes. Elle porte sur la qualité de l'enseignement, l'encadrement et la participation des étudiants à la recherche et à la diffusion. Un rapport d'analyse des résultats de cette enquête sera produit au cours de la prochaine année, ce qui permettra de suivre les progrès réalisés depuis la première participation à l'hiver 2010.

À l'hiver 2020, les établissements de l'Université du Québec ont également participé au *National Survey of Student Engagement* (NSSE), une enquête menée auprès d'étudiants au baccalauréat dans plus de 700 universités américaines, canadiennes et québécoises. Les résultats de cette enquête sont utilisés, entre autres, dans le cadre des analyses servant à positionner les établissements de l'Université du Québec.

Par ailleurs, à titre de membres du *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), les établissements de l'Université du Québec ont pris part, encore cette année, à l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord. En complément, ils ont également participé au sondage *STEM (Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey)* du CSRDE.

L'Université du Québec produit aussi ses propres enquêtes, dont celle ayant pour titre : Indicateurs de COnditions de Poursuite des Études (ICOPE). Cette enquête a été lancée de façon pionnière dans les années 1990. Ces données de première main, recueillies aux cinq ans, couvrent différentes caractéristiques étudiantes sur le plan académique et sociodémographique, sur leurs conditions de vie, leur état de préparation, leurs motivations face aux études, leurs liens avec le marché du travail, etc. Les analyses permettent de tracer le profil de la population étudiante à son entrée à l'université, de suivre son évolution et ses besoins au fil des ans et de soutenir sa réussite par une collecte récurrente d'informations.

Malgré la croissance constante du taux de diplomation postsecondaire, les établissements de l'Université du Québec comptent toujours une part importante d'étudiants de première génération universitaire : ils représentaient 52 % de leur population étudiante au baccalauréat en 2020 comparativement à 64 % en 2008. Cette proportion est beaucoup plus importante que dans les autres universités québécoises⁹.

⁹ Selon l'enquête NSSE 2020, cette population est de 36 % en moyenne pour les autres établissements québécois, et de 39 % pour les universités canadiennes sans faculté de médecine (hors Québec).

La plus récente enquête ICOPE menée en 2016 montre l'importance de la proximité géographique pour l'accessibilité aux études universitaires : près de 25 % des étudiant·es ont choisi leur établissement en raison de sa proximité. Elle pointe aussi des défis exigeant possiblement de nouveaux services pour mener ces étudiant·es à la réussite, sachant que 36 % d'entre-eux jugent leur situation financière précaire et 10 % se sentent limités dans leurs apprentissages en raison d'un problème de santé ou d'une déficience fonctionnelle.

Une telle connaissance permet aux établissements du réseau de l'Université du Québec de cerner les besoins de leurs populations étudiantes et par la suite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité et la persévérance que la réussite des Québécois et des Québécoises. Par exemple, les données de l'enquête ICOPE ont servi à soutenir différents dossiers ou groupes de travail :

- Table de travail sur les réalités autochtones;
- Communauté de pratique des professionnel·les responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples;
- Communauté de pratique auprès des étudiants internationaux pour documenter les caractéristiques des étudiants en provenance d'autres pays que le Canada;
- Table sur l'attrition dans les programmes en enseignement;
- Rédaction de l'Avis sur les leviers de la réussite aux cycles supérieurs;
- Référentiel de données sur la réussite aux trois cycles d'études;
- Complément aux portraits des établissements pour le chantier sur la réussite du MES.

À venir –

Révision de l'enquête ICOPE

De nouvelles analyses seront produites pour éclairer certaines problématiques identifiées dans la littérature, comme les défis d'accessibilité plus importants pour certains groupes. Le questionnaire de l'enquête ICOPE sera révisé au cours de la prochaine année en prévision de la collecte de l'automne 2022.

Deuxième édition de l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs

En 2016, l'équipe réseau a instauré l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs afin de mieux connaître et soutenir les pratiques favorables à la réussite et à la réduction de la durée des études. Cette enquête récurrente ayant lieu tous les six ans, la préparation de sa deuxième édition est en cours. Elle sera lancée à l'hiver 2022 auprès de tous les professeur·es des établissements du réseau de l'Université du Québec qui encadrent des étudiant·es dans les programmes de recherche.

Suivi des diplômés en emploi et sur les territoires

La connaissance de la situation des étudiants après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. Début 2020, le ministère de l'Enseignement supérieur a diffusé les données fines de son enquête *La Relance à l'université*, édition 2019, qui offre des informations sur les emplois occupés par les personnes dans les deux années suivant la fin de leurs études. L'Université du Québec a ainsi pu mener des analyses sur les données des établissements du réseau. Les résultats montrent le rôle influent des universités dans les trajectoires de migration et d'ancrage territorial : pour la plupart des établissements du réseau de l'Université du Québec en région, la majorité des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise et occupant en 2019 un emploi, sont demeurés dans leur région d'origine. À titre d'exemple, 89 % des diplômés de 2017 de baccalauréat ou de maîtrise de l'UQAT ayant fait leurs études secondaires en Abitibi-Témiscamingue, et qui occupent en 2019 un emploi salarié lié à leur formation universitaire sont demeurés dans cette région. Ces données montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés qui sont requis dans une diversité de domaines, et ce, dans toutes les régions du Québec.

À venir - À l'hiver 2021, le MES a sollicité les diplômés de 2019 pour l'édition 2021 de l'enquête La Relance à l'université. Les données devraient être diffusées au cours de la prochaine année.

Portrait des compétences informationnelles des étudiants

En 2018, le groupe de travail de la promotion du développement des compétences informationnelles (GT-PDCI) a réalisé le [Portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec](#) afin de mieux connaître le niveau de développement de ces compétences chez les étudiants du réseau de l'Université du Québec. Un questionnaire, élaboré dans le but d'identifier les stratégies que les étudiants utilisent et les connaissances qu'ils mobilisent lors de tâches liées aux compétences informationnelles, a reçu des réponses de 6 142 étudiants du baccalauréat et de la maîtrise du réseau de l'Université du Québec.

Les résultats de cette enquête révèlent que les étudiants possèdent certaines compétences informationnelles, mais qu'ils auraient avantage à utiliser des stratégies plus précises et efficaces, qui semblent méconnues ou mal maîtrisées. Les résultats ont notamment été partagés par le biais de présentations lors de congrès et dans un article dans la revue *Documentation et Bibliothèques*. Des tableaux de données ont aussi été fournis aux établissements afin qu'ils puissent procéder à leurs propres analyses. La diffusion des résultats de l'enquête s'est poursuivie en 2020-2021 grâce à la tenue d'un atelier d'échanges destinés aux bibliothécaires. Celui-ci visait à présenter les constats de

l'enquête et à discuter des pistes d'action pour en tenir compte dans l'élaboration des formations aux compétences informationnelles. Le questionnaire employé pour réaliser l'enquête a également été retravaillé afin de fournir un outil diagnostique pour les étudiants. Ce dernier est disponible sur le [Répertoire de ressources sur les compétences informationnelles](#).

2.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS

L'équipe réseau s'active également à développer des outils et des services pour appuyer les développements et la collaboration des établissements en matière de programmes d'études, ou à offrir un environnement plus inclusif, favorisant l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur.

Relier universités et sociétés : chantiers transversaux

Les universités sont partie prenante de la société contemporaine. Comme institution, elles doivent évoluer pour être en adéquation avec les transformations sociétales. Parfois, elles sont des actrices au sein de leurs milieux, accélérant des changements sociaux.

Dans cette perspective, l'équipe réseau anime et soutient aussi plusieurs grands chantiers transversaux, susceptibles d'apporter des changements importants dans la vie des universités. Pensons en particulier aux initiatives concernant les objectifs misant sur l'équité, la diversité et l'inclusion des communautés universitaires. De même, les défis entourant la réconciliation avec les Premiers Peuples exigent des réponses nouvelles et adaptées. Dans les deux cas, des postes dédiés à ces enjeux ont été ajoutés, des personnes-ressources possédant des expertises spécialisées ont été embauchées, des communautés de pratique ont été créées.

De plus, des formations ont été offertes sur ces thématiques à l'ensemble du réseau de l'Université du Québec, de façon virtuelle et en partenariat avec des organisations de la société civile : plus de 400 personnes ont suivi l'un des ateliers offerts par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec (Réalités et droits des peuples autochtones, Recruter sans discriminer, Accommodement raisonnable en milieu de travail), alors qu'une soixantaine de membres du personnel professionnel œuvrant majoritairement en gestion des ressources humaines ont bénéficié de l'expertise du Réseau des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) pour améliorer l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail.

Conseil au développement de nouveaux programmes d'études

Dans un contexte très dynamique où les besoins de formation évoluent, l'offre de programmes doit constamment être ajustée et bonifiée. Pour soutenir ce travail exigeant pour les équipes professorales et les établissements, l'équipe réseau offre une expertise précieuse en développement de nouveaux programmes mise à la disposition des établissements, et qui a été acquise au fil de l'accompagnement de nombreux projets.

En matière de développement de la programmation, l'équipe réseau fournit aux décanats des études et aux équipes professorales un travail d'analyse et de conseil visant l'amélioration de la qualité des projets de programmes soumis aux instances internes et externes à l'Université du Québec. L'animation d'une communauté de pratique des professionnel·les en développement de programmes permet l'organisation d'activités de formation sur mesure et la tenue de réunions pour discuter de problématiques partagées par plusieurs.

Pour l'année 2020-2021, douze projets de programmes de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements, contribuant ainsi à leur bonification en vue de leur présentation aux instances d'évaluation externes. Une dizaine de réaménagements de programmes et de projets de programmes constitutifs de grade ont fait l'objet d'un travail collaboratif visant à soutenir la prise de décision lorsque différentes hypothèses de développement peuvent être envisagées.

Un accompagnement est aussi offert aux professionnel·les nouvellement embauchés dans les établissements du réseau, en plus de l'actualisation et de l'enrichissement de documents d'information et d'outils développés par l'équipe réseau pour guider l'élaboration des projets de programmes. Les documents et les outils sont disponibles sur un extranet qui procure en tout temps un appui à plus de quarante professionnel·les concernés dans les dix établissements du réseau. Les effets de cet accompagnement sont tangibles sur la qualité et l'opportunité des dossiers soumis.

Enfin, l'équipe réseau participe aux travaux d'un groupe de travail mixte constitué de représentants des universités, de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) et du Comité des programmes universitaires (CPU), qui réfléchit à la révision des mécanismes et procédures ayant cours pour rendre plus efficace le processus conduisant à l'autorisation de la création ou de la modification d'un programme.

Appui à l'évaluation de programmes

L'équipe réseau poursuit son travail d'appui des établissements en matière d'évaluation de programmes :

- développement d'outils essentiels au travail des professionnels des décanats et départements et des comités d'évaluation;
- accompagnement des équipes en place dans le travail d'évaluation;
- formation des nouveaux évaluateurs;

- organisation de formations sur mesure;
- animation d'une communauté de pratique;
- pilotage des évaluations des programmes conjoints dans le réseau de l'Université du Québec.

De 2010 à 2020, l'équipe réseau a accompagné l'évaluation d'une douzaine de programmes conjoints (voir tableau suivant).

<i>Programmes conjoints évalués</i>	<i>Établissements</i>	<i>Période</i>
<i>Maîtrise en génie logiciel</i>	UQAM-ÉTS	2019 -
<i>Doctorat en sciences de la terre et de l'atmosphère</i>	UQAM-UQAC	2019 -
<i>Maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers</i>	UQAM-UQO-UQAT	2018 -
<i>Doctorat en biologie</i>	UQAM-INRS (avec offre en extension à l'UQAC et l'UQAR)	2017 -
<i>Maîtrise en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Doctorat en lettres</i>	UQTR-UQAC-UQAC	2016-2019
<i>Maîtrise en études urbaines</i>	UQAM-INRS	2014-2017
<i>Doctorat en études urbaines</i>	UQAM-IRS	2014-2017
<i>Doctorat en philosophie</i>	UQAM-UQTR	2013-2016
<i>Maîtrise en sciences infirmières</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2013-2016
<i>Doctorat en développement régional</i>	UQAR-UQAC	2012-2018
<i>Maîtrise en gestion de projet</i>	UQTR-UQAC- UQAR-UQO-UQAT	2009-2013

Source : Direction des études et de la recherche, août 2020

Encore cette année, une aide concrète a été fournie pour des dossiers d'évaluation sous la responsabilité des établissements du réseau, notamment en soutenant la réalisation d'enquêtes et le traitement des résultats par questionnaire.

L'équipe réseau s'est récemment dotée d'un nouveau système de gestion d'enquêtes par questionnaire en ligne, dont le déploiement au sein des établissements s'est fait au cours de la dernière année. Elle a préparé un guide de l'utilisateur, offert des formations et accompagné plusieurs professionnel·les pour la réalisation de leurs premières enquêtes.

De plus, en février 2020, le Conseil des études de l'Université du Québec a demandé à la Table des évaluatrices et évaluateurs de programme de « mettre en place un groupe de travail dont le mandat sera d'émettre des recommandations et de développer des outils permettant d'alléger les travaux des comités d'autoévaluation et de raccourcir le temps complet d'évaluation ». Ces travaux devant tenir compte, il va sans dire, des exigences de la politique-cadre du BCI (Bureau de coopération interuniversitaire) en matière d'évaluation de programme.

Les membres de ce groupe de travail, nommés lors de la rencontre annuelle de juin 2020 des évaluatrices et évaluateurs de programme de l'Université du Québec, sont accompagnés par un professionnel de l'équipe réseau. Dès leur première réunion, les membres ont choisi de travailler en priorité sur un gabarit de rapport à l'intention des comités d'autoévaluation. Une première version de ce gabarit sera utilisée à l'automne 2021, dans plusieurs établissements du réseau. Les travaux de ce groupe n'étant pas terminés, d'autres outils sont encore à développer.

Par ailleurs, en plus de poursuivre le travail d'entretien et de développement de la Trousse de tableaux statistiques d'évaluation et du Formulaire de bilan annuel, l'équipe réseau a mis à la disposition des évaluatrices et évaluateurs de programme un portail de données complémentaires à celles que contient la Trousse.

L'extranet, sur lequel sont déposés les outils et la liste de discussion animée par l'équipe réseau, permet d'appuyer plus de quarante professionnel·les des dix établissements du réseau.

Accompagnement et soutien des programmes conjoints

Depuis plus de cinquante ans, l'Université du Québec mobilise les forces vives au sein du réseau afin de satisfaire les attentes et les besoins émergents en matière d'accessibilité à l'enseignement supérieur. En cette période d'incertitudes et de grands bouleversements affectant les habitudes de vie et de santé des populations, l'innovation demeure un levier privilégié par les établissements qui souhaitent poursuivre le développement de leur offre de formation au moyen de la création de nouvelles alliances. Gérés conjointement ou en association, à deux ou à plusieurs établissements, les programmes d'études de 2e et 3e cycles offerts en collaboration sont le résultat des efforts de partenaires convaincus de la valeur ajoutée du croisement des savoirs, des expertises et des ressources disponibles et de leurs bénéfices sur l'expérience étudiante. La qualité des enseignements et de la recherche qui découlent de ces projets collectifs reflètent la diversité des enjeux et des transformations vécus au sein de la société québécoise.

Aujourd'hui, les établissements du réseau sont impliqués dans 75 % des programmes d'études offerts conjointement au Québec. Le FODAR soutient financièrement 13 d'entre eux. Cet appui permet aux partenaires d'acquitter les frais d'administration et de coordination, ainsi que l'offre conjointe de cours et les activités conjointes d'animation scientifique. Ce soutien est apprécié par la communauté étudiante et le corps professoral qui disposent des ressources nécessaires à la mise en place d'un environnement propice à la mobilisation, à la concertation, à l'apprentissage et au partage des connaissances entre les milieux.

En plus du soutien financier offert par le FODAR, l'équipe réseau accompagne les professionnel·les des décanats aux études et des facultés qui travaillent auprès des groupes de professeur·es et des directions pour le développement, la gestion et la

modification des programmes offerts en collaboration. Depuis 2019, ce rôle de soutien contribue au maintien du lien de confiance entre les équipes des différents établissements partenaires, facilite les communications, favorise la cohésion et la coordination des opérations. En 2020-2021, l'équipe réseau, en collaboration avec neuf établissements, a terminé l'élaboration des modalités du protocole d'entente transitoire du projet d'offre conjointe de doctorat interdisciplinaire en santé et société (DISS). Aussi, les travaux de rédaction du dossier d'opportunité de cette offre conjointe du DISS se sont poursuivis en vue de l'adoption par les instances des neuf établissements et le dépôt au Comité des programmes universitaires.

Cette année a également permis d'accompagner une autre démarche de création de programme conjoint pour un projet de doctorat en sciences infirmières. Dans cette démarche, l'équipe réseau s'est assurée de l'avancement des travaux du plan de formation avec la participation d'un groupe de professeures issues de la relève au sein de quatre établissements. Le dépôt du dossier de programme auprès du Comité d'évaluation des projets de programmes (CEP) est prévu pour la fin de l'année 2021. Le développement de ces programmes de formation offerts en partenariat est soutenu par le FODAR et réalisé dans le cadre de la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS).

Au cours de l'année 2020-2021, le soutien de l'équipe réseau a contribué à favoriser l'adhésion des partenaires au nouveau protocole d'entente du programme de doctorat en sciences de l'environnement de l'UQAM offert en association avec l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR et l'UQAT. Le contenu de l'entente est maintenant prêt pour l'adoption par les instances. Les programmes de maîtrise et de doctorat en Lettres offerts conjointement par l'UQTR, l'UQAC et l'UQAR ont subi des modifications majeures grâce à l'intervention des trois directions des programmes. À cette occasion, les professionnel·les des décanats aux études des trois établissements, aidés par l'équipe réseau, ont fusionné et revu entièrement le contenu des protocoles d'entente de ces deux programmes. L'adoption de ces documents révisés est prévue au cours de l'automne 2021.

À deux reprises, au cours de l'année, le groupe *ABC des programmes conjoints*, qui rassemble les professionnel·les des décanats aux études, des facultés et des services de soutien académique des établissements, s'est réuni afin de poursuivre la conception d'outils (ex. canevas de protocole d'entente) et la mise en œuvre d'actions visant à faciliter le développement, la modification et la gestion des programmes offerts en collaboration. L'animation de ce groupe de travail est assumée par l'équipe réseau et les sujets abordés lors des rencontres sont convenus à l'avance selon les besoins exprimés. À la demande des membres du groupe, l'équipe réseau a recueilli la documentation pertinente auprès des établissements du réseau et mené des entrevues avec quelques professionnel·les afin de saisir les processus institutionnels et convenir des étapes d'une

démarche commune de modification des programmes conjoints et en association. Cette intervention a amené une discussion entre les membres du groupe portant sur l'optimisation des pratiques et la coordination du cheminement des dossiers auprès des instances statutaires des établissements partenaires.

À venir - La prochaine année permettra de présenter au CPU l'offre conjointe du doctorat interdisciplinaire en santé et société qui regroupe neuf établissements du réseau ainsi que le doctorat en sciences infirmières, qui relie quatre établissements du réseau de l'Université du Québec, qui devrait être transmises à la CEP.

2.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

Un troisième axe d'intervention de l'équipe réseau de l'Université du Québec couvre des actions visant à renforcer les compétences et les capacités de membres de la communauté universitaire. Pensons par exemple aux étudiants, aux professionnels de divers services (bibliothèques, décanats à la formation et à la recherche, services aux étudiants, registrariats, etc.), aux conseillers pédagogiques et aux nouveaux enseignants.

Les compétences informationnelles des étudiants

À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs diplômés et travailleurs. Or, des lacunes sont observées chez les étudiants universitaires, comme le montrent les résultats du portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec.

Depuis plus de quinze ans, différentes initiatives sont développées à l'intérieur du chantier *Promotion du développement des compétences informationnelles* (PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles (CI) des étudiants et accompagner les enseignants lors des activités de formation documentaire.

Par le biais d'un groupe de travail (GT-PDCI), ce chantier contribue à mettre en place des outils et des ressources dans le but de favoriser les bonnes pratiques en matière de recherche et d'utilisation de l'information par les étudiants et les enseignants universitaires. Le GT-PDCI est très dynamique, 12 sous-groupes de travail se sont rencontrés par visioconférence pour un total de 61 rencontres.

Entre autres réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'Acfas depuis quelques années, pour offrir des formations sur la communication scientifique en amont du congrès de l'Acfas, ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, la réalisation d'une enquête visant à obtenir

un portrait des compétences informationnelles des étudiants du réseau de l'Université du Québec est une autre réalisation de ce groupe. Notons aussi l'analyse comparative du référentiel de compétences informationnelles de l'*Association of College and Research Libraries (ACRL)* avec le cadre de référence de la compétence numérique du MES dont les résultats font valoir de nombreux points de convergence qui seront approfondis dans de futurs travaux.

À venir - Le GT-PDCI et le comité des bibliothèques poursuivront la mise en commun des efforts pour outiller les établissements à l'égard du développement des compétences informationnelles des étudiants. Le nouveau plan stratégique du GT-PDCI met de l'avant trois axes d'intervention prioritaires : réunir, outiller et influencer. Les projets regroupés dans ces axes visent ainsi à animer une communauté de pratique du réseau de l'UQ engagée dans le développement des compétences informationnelles (CI) des étudiants et des étudiantes, à stimuler le développement continu des formateurs et formatrices et à démontrer la contribution des CI dans le parcours universitaire et professionnel.

Les outils de gestion bibliographique

L'utilisation des logiciels de gestion bibliographique apparaît incontournable dans le milieu universitaire, particulièrement aux cycles supérieurs. Le recours à ces logiciels contribue aux bonnes pratiques en matière d'utilisation éthique de l'information, facilitant à la fois la citation des références dans les divers documents et la gestion de la documentation consultée.

Au sein du réseau, deux logiciels sont utilisés : *EndNote* et *Zotero*. Afin de développer des ressources d'aide à l'utilisation de ces outils, deux groupes de travail relevant du comité des bibliothèques et soutenus par l'équipe réseau ont été mis en place au cours des dernières années. La plateforme *Carrefour gestion bibliographique* intègre de l'information sur ces logiciels.

Les compétences entrepreneuriales des étudiant·es

Les étudiant·es expriment de plus en plus un besoin de se rapprocher des réalités de leurs futurs milieux de travail et de faire découvrir leurs talents. L'événement annuel *Savoir Affaires* (SA) répond à ce besoin de façon audacieuse depuis 2011.

Ce concept unique, primé à plusieurs reprises¹⁰, vise à créer une synergie entre les entrepreneurs de la région d'accueil et une cinquantaine d'étudiants universitaires de

¹⁰ En 2014, Prix d'excellence de l'administration publique du Québec | Éducation (Institut d'administration publique de Québec) et Prix de la qualité et de la productivité | Mention honorable - catégorie générale (Association canadienne du personnel administratif universitaire); en 2015, [Prix IAPC/Deloitte de leadership dans le secteur public | Mention honorable](#) (Institut d'administration publique du Canada); en 2019, Médaille du 50^e anniversaire de la Fondation du Réseau UQ | Contribution exceptionnelle de Lorraine Frappier, présidente de Frappier Tandem +, co-conceptrice du concept *Savoir Affaires*, en collaboration avec l'Université du Québec.

cycles supérieurs et postdoctorants afin de générer de nouvelles occasions d'affaires et, ultimement, des retombées socioéconomiques et culturelles dans la région hôte. Dans le cadre d'une compétition s'échelonnant sur une semaine, les participants sont appelés à s'attaquer à des thématiques socioéconomiques importantes pour les régions d'accueil et à proposer des projets d'affaires novateurs et porteurs. Savoir Affaires, piloté par l'équipe réseau, s'appuie ainsi sur la créativité et les compétences d'étudiants des cycles supérieurs et de postdoctorants provenant des dix établissements de l'Université du Québec.

Depuis 2011, huit éditions Savoir Affaires se sont déroulées dans 10 régions du Québec, en partenariat avec six établissements hôtes du réseau, mobilisant plus de 1 700 participants et collaborateurs qui ont imaginé et proposé au total 258 projets d'affaires, dont une quarantaine ont été mis en œuvre jusqu'ici (16,7 %) par 69 promoteurs (dont 23 étudiants, soit le tiers). Du nombre des projets proposés depuis 2017, année où un processus de suivi des projets a été mis sur pied par l'entremise de l'octroi de licences, une vingtaine ont obtenu une licence. Ce dynamisme montre tout le potentiel détenu par des étudiants qui, dans un avenir proche, pourront contribuer au Québec de demain.

La dernière édition Savoir Affaires sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten* s'est tenue à l'UQAT en octobre 2019, juste avant la pandémie, couvrant les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Les activités régionales de la phase de suivi qui étaient prévues jusqu'à octobre 2020 (visant à promouvoir les projets et à stimuler la prise de licence par des promoteurs) ont été ralenties par la pandémie, mais ont quand même conduit à l'octroi de quatre licences à cinq étudiants du réseau. Cette édition s'est caractérisée notamment par la prise en compte des réalités et des enjeux des Premiers Peuples propres aux deux régions d'accueil, avec comme objectif d'organiser, d'ici quelques années, un Savoir Affaires 100 % autochtone.

À venir - La 9^e édition Savoir Affaires, qui devait initialement avoir lieu en mai 2020, a été reportée deux fois en raison de la pandémie. Son organisation étant initiée depuis l'automne 2019, elle est maintenant prévue pour mai 2022 dans la région d'accueil du Bas-St-Laurent, en partenariat avec l'UQAR. Cette édition présentera certaines particularités par rapport à la formule originale. Pour la première fois, l'édition sera sectorielle dans le domaine du maritime québécois et elle sera provinciale (ouverture à l'ensemble des 18 universités au Québec) avec un volet international France-Québec (ouverture virtuelle aux universités membres de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime).

Au cours des deux dernières années, une évaluation générale de l'initiative Savoir Affaires a été réalisée afin de mesurer les effets de l'initiative depuis sa création, consolider son

positionnement, évaluer son impact et orienter ses prochains développements, dans une perspective d'innovation et avec l'objectif de pérenniser le financement de l'initiative. Une collecte de données a été faite auprès de 2 213 personnes (étudiants, gens d'affaires, intervenants socioéconomiques, promoteurs de projets, organisateurs, collaborateurs, etc.). Un rapport complet a été rédigé, incluant sept recommandations, et un plan d'action est en préparation afin de définir les priorités pour les prochaines années.

Les compétences transférables

L'initiative *Agir de concert* a pour objectif de favoriser la concertation entre les acteurs universitaires, dans et entre les établissements afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité des interventions en faveur du développement des compétences transférables des étudiants du réseau de l'Université du Québec. L'objectif de ces rencontres hybrides (mise en lien à distance de sous-groupes réunis en présence dans chaque établissement) est de réunir au sein de chaque établissement, tout comme à l'échelle du réseau, les représentants des décanats des études, des services aux étudiants, des bibliothèques et des bureaux de soutien à la pédagogie afin de les amener à prendre connaissance d'enjeux, d'échanger sur leurs initiatives respectives et d'envisager des actions communes.

À l'automne 2020, la rencontre *Agir de concert* a porté sur le soutien au développement de la compétence numérique étudiante. Cette rencontre visait à démystifier cette compétence, à mettre en lumière les enjeux liés aux inégalités numériques et leur influence sur le parcours universitaire, à réfléchir au rôle des universités en matière de développement de la compétence numérique et à identifier de bonnes pratiques pour en soutenir le développement. Les échanges entre les établissements ont fait ressortir la nécessité de soutenir la concertation, le partage et la réalisation d'initiatives réseau qui permettront de mieux outiller les différents services des universités dans le développement de la compétence numérique étudiante.

Les compétences pédagogiques

Les conseillers pédagogiques sont des acteurs importants du soutien pédagogique dans les universités. Il existe cependant peu de formations initiales ou continues pour exercer cette fonction. C'est pourquoi l'Université du Québec et les établissements du réseau ont mis sur pied une communauté de pratique vouée à la pédagogie universitaire : le Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique (GRIIP).

Soutenu par l'équipe réseau, ce groupe rassemble 21 membres (conseillers pédagogiques, professeurs, responsables des services de pédagogie ou spécialistes en sciences de l'éducation) qui partagent leurs approches et documentent des pistes d'action pour permettre de relever les défis communs chez les équipes œuvrant dans le soutien pédagogique à l'enseignement.

Outil de diffusion important des connaissances et des initiatives, une nouvelle mouture du site Web du soutien à la pédagogie universitaire a vu le jour en 2019 sous la coordination de l'équipe réseau. Par ce site Web, les productions du GRIIP sont diffusées. Notons les articles de veille visant à améliorer le transfert des résultats de la recherche en pédagogie aux enseignants universitaires. Trois bulletins de lectures choisies sur la pédagogie universitaire sont publiés chaque année.

On retrouve également la publication du bulletin *Le Tableau*. Celui-ci facilite le partage d'expériences entre enseignants de niveau universitaire tout en présentant des enjeux qui les préoccupent. Les six publications parues en 2020-2021 ont traité des sujets suivants :

- Motivation et engagement des étudiants : quelques incidences pédagogiques;
- Les pratiques pédagogiques inclusives au cœur de la planification d'un cours en présentiel et à distance;
- L'enjeu relationnel de la présence en formation à distance;
- Instagram comme communauté d'apprentissage et de développement des compétences pratiques;
- Le développement des compétences propres à la collaboration interprofessionnelle des étudiantes et étudiants en contexte de formation clinique;
- Développer la littératie en rétroaction des personnes étudiantes.

Les différentes publications diffusées sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) favorisent également la visibilité des enseignants et enseignantes universitaires et des personnes professionnelles qui y contribuent.

Afin de soutenir les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants et leur permettre d'offrir une formation de hauts standards aux étudiants, cinq modules d'autoformation ont été développés par un groupe de travail du GRIIP soutenu par l'équipe réseau et financé par le FODAR. Lancés à l'automne 2017 et 2018, ils portent sur des thèmes jugés essentiels au développement des compétences pédagogiques des nouveaux enseignants universitaires : les concepts et les compétences de base en pédagogie, l'encadrement des étudiants (gestion de classe), l'évaluation des apprentissages, la scénarisation pédagogique et l'éducation inclusive.

Ce dispositif d'autoformation en ligne et gratuit propose des outils complémentaires aux activités de formation et d'accompagnement déjà en place dans les établissements. Un badge numérique et une attestation peuvent être émis après chacun des modules complétés. En 2018-2019, une communauté d'apprentissage en pédagogie de l'enseignement supérieur a été mise sur pied afin d'accompagner les enseignants universitaires du réseau dans la réalisation des modules d'autoformation. Ainsi pour les cinq modules, un atelier offert dans tous les établissements du réseau de l'Université du Québec par le biais de la visioconférence, a été proposé. Lors de chaque atelier, d'une

durée de deux heures, des activités pédagogiques complémentaires à celles présentes dans les modules sont réalisées afin d'enrichir l'apprentissage. Les formations sont accessibles de façon libre sur le site : <https://enseigner.luniversite.com>.

À venir - Un sixième module d'autoformation sur l'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs (développé dans le cadre de la GIR Réussite aux cycles supérieurs) et un septième sur l'enseignement à distance sont en cours de développement. La communauté d'apprentissage en pédagogie de l'enseignement supérieur poursuivra également ses activités avec les autres modules, une nouvelle édition de cette communauté aura lieu en 2021-2022.

Les compétences du personnel des services aux étudiants

Le personnel des services aux étudiants est souvent aux premières loges pour accueillir les besoins des personnes étudiantes. La diversité croissante de ces besoins exige des habiletés nouvelles de la part du personnel, telles que la mise à jour continue de ses connaissances sur les approches les plus porteuses, par exemple en santé mentale. Afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, le réseautage et le perfectionnement du personnel de ses équipes, le comité des services aux étudiants, appuyé par l'équipe réseau, et avec le soutien financier du FODAR, organise depuis 2012, de façon bisannuelle, un colloque destiné au personnel des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec.

Par ailleurs, depuis 2016, en réponse aux besoins exprimés par les participants à ce colloque et à la demande du comité des services aux étudiants, l'équipe réseau anime le Portail des services aux étudiants, un site Web qui permet la diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services aux étudiants. Quatre articles originaux sont publiés par l'équipe réseau chaque mois sur ce portail. On y recense 8 862 visites en 2020-2021 (une augmentation de 86 % par rapport à l'année précédente). Une infolettre mensuelle, constituée des articles rédigés par l'équipe réseau, des événements d'intérêt à venir et de suggestions de lecture issues de l'actualité, est diffusée aux services des établissements. Cette infolettre compte actuellement 366 abonnés.

Pour alimenter le Portail, une veille informationnelle a été mise sur pied depuis 2014. Cette veille couvre l'ensemble des secteurs et des préoccupations des services aux étudiants des établissements. Elle permet à leurs équipes de demeurer à l'affût des tendances au regard des services aux étudiants. L'information répertoriée est accessible sur le Portail et colligée dans une bibliothèque virtuelle au bénéfice de l'ensemble des personnels des services aux étudiants du réseau.

Au printemps 2020, un groupe Facebook a été lancé afin d’entretenir un lien plus direct avec la communauté des acteurs des services aux étudiants du réseau Université du Québec. Ce groupe Facebook privé est un lieu de partage de ressources et d’informations utiles pour ses membres. Ceux-ci peuvent partager de l’information générale et utile concernant les services aux étudiants, des questionnements ou des préoccupations, des ressources utiles ou des événements à venir (cafés virtuels, colloques, webinaires, etc.). Le groupe compte actuellement 133 membres.

À venir - À la demande d’universités n’appartenant pas au réseau de l’Université du Québec, la prochaine édition du Colloque des services aux étudiants de l’Université du Québec, prévue en juin 2022, sera ouverte à toutes les universités québécoises.

Les agents de liaison des bourses

Les agents de liaison des bourses jouent un rôle important auprès des étudiants en les accompagnant dans leurs démarches auprès des organismes subventionnaires provinciaux et fédéraux. Deux initiatives visent à augmenter leurs expertises et leur capacité d’action :

- Une liste de discussion a été constituée pour leur offrir une plateforme d’échanges en direct. Ces échanges sont ensuite synthétisés dans des fiches consignées dans un site extranet. Autrefois réservée aux agents de liaison des établissements du réseau de l’Université du Québec, cette liste est désormais accessible, depuis 2018, à ceux travaillant dans tous les établissements universitaires au Québec;
- Une rencontre annuelle est organisée avec l’ensemble des agents de liaison des bourses du réseau afin de favoriser l’échange d’information et la concertation des actions. Cette rencontre leur permet, selon le cas, de construire ensemble un argumentaire pour sensibiliser les chargés de programmes des organismes subventionnaires québécois et canadiens aux réalités des établissements du réseau et de proposer des solutions.

Formation sur les violences à caractère sexuel

En réponse à la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement supérieur, l’équipe réseau a mis en place deux groupes de travail à l’automne 2018 afin de soutenir les établissements qui devaient se conformer dans un court délai aux obligations de cette loi. Ce travail en réseau a permis à tous les établissements d’offrir du matériel de formation de qualité tout en répondant de manière efficace aux exigences de la loi et de leur politique interne. Les modules de formation destinés au personnel et aux étudiants ont été mis en ligne en septembre

2019. Depuis, de nouvelles formations complémentaires s’ajoutent annuellement à la plateforme de formation au bénéfice de tout membre de la communauté universitaire. Le comité des responsables de la formation *Ensemble pour prévenir et combattre les vacs*, composé de différents intervenants du réseau, a succédé aux deux groupes de travail initialement mandatés dans ce contexte. Tous les membres du personnel de l’Université ont suivi la formation en ligne ainsi développée.

Les compétences des étudiants en recherche

Dans le cadre de la Grande initiative réseau en réussite aux cycles supérieurs, des travaux s’effectuent pour la conception d’une offre de formation réseau visant le développement de compétences professionnelles en recherche chez les étudiant·es inscrits dans un programme de maîtrise ou de doctorat. Cette initiative concertée entre les établissements du réseau de l’Université du Québec répond aux besoins exprimés par les étudiant·es et par les professeur·es d’offrir davantage d’occasions de formation pratique pour le développement de compétences indispensables à l’exercice de la recherche, soutenant ainsi à la fois la réussite des études et la préparation à la vie professionnelle. N’étant pas rattachée à une pratique ou à une expertise disciplinaire précise, l’offre de formation réseau est complémentaire aux formations offertes dans les programmes de recherche aux cycles supérieurs. Les contenus de formation et l’approche pédagogique retenus visent à soutenir l’exercice de compétences professionnelles liées à la recherche, qui réfèrent à des habiletés transversales et transférables dans des milieux non académiques. Un premier cours, EDU-6460 Préparation d’une communication scientifique, est actuellement disponible.

Au cours de l’année 2020-2021, les cours Gestion d’un projet de recherche et Recherche en collaboration avec le milieu ont été développés.

À venir – Au cours de l’année 2021-2022, ces deux nouveaux cours seront offerts aux étudiant·s de cycles supérieurs et sera mis en marche le développement de cours sur le transfert des connaissances issues de la recherche auprès de publics non scientifiques et la conduite responsable en recherche.

Les compétences du travail collectif

La collaboration comporte des défis majeurs liés à la mise en œuvre et à la gestion des programmes offerts en partenariat. En vue d’assurer le bon fonctionnement des activités, au bénéfice de la population étudiante, le personnel des établissements (directions de programmes, ressources professorales, professionnel·les des décanats aux études)

s'engage à questionner et à revoir sur une base continue ses façons de faire. La volonté des parties de simplifier les opérations, de faciliter la coordination des interventions et de rendre la concertation plus efficace permet la coconstruction de savoirs inspirés du travail collectif et le partage de pratiques fondées sur l'expérience.

En 2020-2021, les professionnel·les des décanats des études ont participé à une collecte d'informations sur les processus institutionnels et au transfert de contenus visant à développer une démarche commune de modification des programmes conjoints. Avec le soutien de l'équipe réseau, et à l'aide d'exemples vécus par des partenaires au cours de la dernière année, les membres du groupe *ABC des programmes conjoints* ont réalisé un état de situation sur les difficultés et les enjeux liés aux différentes approches d'accompagnement en matière de modification des programmes conjoints. L'analyse et la discussion qui ont suivi la présentation de ce portrait ont permis de distinguer des conditions favorables à la collaboration entre établissements, d'identifier des pistes de solution et de convenir des étapes à entreprendre au démarrage d'une démarche commune de modification. Aussi, concernant les conditions favorables à la collaboration, plusieurs compétences transversales sont requises pour favoriser la réussite du partenariat : ouverture d'esprit, flexibilité/souplesse, respect de la diversité, résolution de problèmes, communication, écoute, etc.

À venir – L'année 2021-2022 sera dédiée à la conception d'outils de soutien pour la gestion des programmes conjoints, tels qu'un canevas de protocole d'entente, un procédurier pour les directions de programmes et un guide des bonnes pratiques de collaboration.

2.4 CONNECTER ET STIMULER LES SYNERGIES

Un quatrième axe d'intervention dans lequel s'investit l'équipe réseau de l'Université du Québec concerne le travail mené avec les intervenants des établissements pour augmenter les synergies et les collaborations structurantes. Pour mener à bien ce travail exigeant et crucial, l'équipe réseau a su développer un savoir-faire et une boîte à outils au fil des décennies.

Les groupes de travail

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements *ad hoc* d'intervenants des établissements autour d'un thème d'actualité. Ils permettent aux établissements de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme.

La durée de vie des groupes de travail varie en fonction de la problématique à résoudre. Pour certains groupes, les déplacements qu'ils requièrent bénéficient d'un soutien financier du FODAR.

L'équipe réseau soutient et anime ainsi, chaque année, différents groupes œuvrant sur des questions ayant trait aux étudiants, à l'enseignement et à la recherche :

- GRAC – Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis et des compétences;
- GRIIP – Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique;
- Groupe de travail pour la promotion du développement des compétences informationnelles;
- Groupe de travail sur le libre accès;
- Groupe de travail sur les éditeurs prédateurs;
- Groupe de travail sur les données bibliométriques;
- Comité de pilotage du Fonds UQ-médias;
- Groupe de travail sur l'allégement des travaux des comités d'autoévaluation;
- Groupe de travail sur l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux;
- Comité directeur IFR;
- Comité de projet pour la conception d'un jeu sérieux sur la compétence numérique étudiante;
- Groupe de travail sur l'agrément des programmes;
- Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) (voir encadré suivant).

Ce moyen s'avère aussi vital pour répondre rapidement à certains enjeux émergents. Par exemple, à l'automne 2018, l'équipe réseau a mis en place deux groupes de travail, lesquels furent finalement désignés comme le comité consultatif et le comité de pilotage du projet de formation à distance sur les violences à caractère sexuel afin de soutenir les établissements qui devaient se conformer dans un court délai aux obligations de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur*.

Encadré no 3. S'engager pour, par et avec les Premiers Peuples

Les membres des Premiers Peuples sont parmi les groupes rencontrant le plus de défis en matière d'accessibilité à l'enseignement supérieur, comme relevé dans le rapport *Le Québec a besoin de tous ses talents* (UQ, 2013) et dans le rapport de recherche *À la rencontre des étudiants des Premiers Peuples - Une analyse ICOPE*¹¹.

Les universités se mobilisent de plus en plus pour ouvrir leurs portes et abolir les barrières systémiques. C'est entre autres ce que démontre le rapport *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*¹², sous la direction de la présidente de l'Université du Québec pour le compte du Bureau de coopération interuniversitaire. Il s'agit d'une vaste collecte de données qui a été menée afin de présenter les pratiques et les mesures mises en œuvre dans chacun des 19 établissements universitaires québécois. L'exercice a permis de produire un portrait individuel par université, ainsi que 13 fiches qui décrivent des moyens inspirants ou innovants.

Dans ce contexte dynamique, la Table de travail sur les réalités autochtones (TTRA) Relations, services, formations et recherches, a poursuivi ses travaux, animée par l'équipe réseau de l'Université du Québec. En collaboration avec les chef-fes d'établissement du réseau, un engagement collectif a été annoncé, composé de quatre leviers pour soutenir le changement dans le réseau de l'Université du Québec en faveur des réalités Premiers Peuples :

1. Augmenter continuellement le niveau de sensibilité et de connaissances des communautés universitaires concernant les réalités historiques et contemporaines des Premiers Peuples en incitant tous leurs membres (ex. : gestionnaires, personnel enseignant et de soutien, étudiants) à suivre des formations.
2. Améliorer la prise en compte des réalités et des perspectives des Premiers Peuples en embauchant des personnes autochtones dans des postes complémentaires et pérennes permettant de relever des défis propres à un ou plusieurs établissements, par exemple pour du conseil stratégique, de l'accompagnement pédagogique ou des services aux étudiants.
3. Soutenir le travail des directions et équipes professorales visant à intégrer des contenus et des objectifs d'apprentissage relatifs aux enjeux et aux réalités des Premiers Peuples dans des cours et des programmes d'études, en ciblant prioritairement ceux en santé, en travail social, en droit, en histoire et en

¹¹ Bonin, Sylvie, « [À la rencontre des étudiants des Premiers Peuples - Une analyse ICOPE](http://www.uqbec.ca/dri/publications.htm) », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, octobre 2019, 22 pages. <http://www.uqbec.ca/dri/publications.htm>

¹² Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 pages. <https://www.bci-qc.ca/premiers-peuples/>

enseignement (en cohérence avec la demande d'organismes autochtones concernant le Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante et la « compétence 15 »).

4. Renforcer les capacités des personnes œuvrant à ce chantier de transformation des universités ainsi que la circulation des expériences en animant des espaces d'échanges et de partage dans et entre les établissements du réseau (ex. : comités de travail internes; communauté de pratique des professionnelles et professionnels au soutien des Services aux étudiants; la Table de travail sur les réalités autochtones de l'Université du Québec).

La mise en œuvre de telles actions, qui touchent l'ensemble de la mission universitaire, exigera cependant que de nouvelles ressources financières soient consenties par les gouvernements.

Les communautés de pratique

Dans plusieurs établissements du réseau, il n'est pas rare que diverses responsabilités soient assumées par une seule personne, étant donné que les ressources sont limitées. Dans ce contexte particulier, les communautés de pratique qui rassemblent ces personnes constituent un instrument privilégié, adopté par l'équipe réseau pour :

- Lutter contre le sentiment d'isolement en offrant une possibilité de réseautage, d'échange et d'entraide;
- Favoriser le renforcement des compétences et le transfert d'expertises;
- Développer des formations, favoriser le mentorat, structurer le soutien;
- Partager du matériel, trouver des biens et services pour des achats en commun, favoriser des économies d'échelle;
- Réfléchir à des enjeux les concernant et proposer des solutions;
- Développer des outils et du matériel pouvant être utilisés dans les établissements.

Fondées autour d'un enjeu ou d'une préoccupation commune aux intervenants concernés du réseau, ces communautés peuvent regrouper des employés de niveau professionnel, des cadres, des professeurs, des directeurs de programmes, des doyens et autres personnels. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent parfois un travail en présentiel (en respect des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur), ce qui est possible grâce à un financement du FODAR.

L'équipe réseau soutient et anime ainsi, chaque année, de nombreuses communautés de pratique partageant des intérêts ayant trait à l'enseignement et à la recherche, par exemple :

- Comité des utilisateurs du système d'inventaire du financement de la recherche (IFR);
- Communauté de pratique des agents de liaison des bourses;
- Communauté de pratique sur le développement de la recherche;
- Communauté de pratique des coordonnatrices et coordonnateurs des Comités d'éthique de la recherche menée avec des êtres humains du réseau;
- Table des évaluateurs de programmes;
- Table en développement de programmes;
- Communauté de pratique sur les étudiants étrangers;
- Communauté de pratique *ABC des programmes conjoints*;
- Communauté de pratique des conseillères et des conseillers en reconnaissance des acquis (RAC);
- Communauté des utilisateurs du système de gestion de la RAC;
- Communauté de pratique des professionnel·les responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples;
- Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique;
- Communauté de pratique sur la promotion du développement des compétences informationnelles;
- Groupe EDI du réseau de l'Université du Québec (GEDIRUQ)
- Table des responsables de la formation continue du réseau de l'UQ.

Encadré no 4. Nouvelles communautés de pratique au réseau de l'UQ

Dans la dernière année, l'équipe réseau s'est engagée dans le soutien de nouvelles communautés de pratique.

Une communauté de pratique réunissant des professionnel·les responsables du soutien des étudiants des Premiers Peuples des 10 établissements du réseau a démarré ses activités au printemps 2020. Elle a pour objectif de permettre à ces professionnel·les d'interagir pour apprendre les uns des autres en mettant en commun des difficultés, des expériences et de bonnes pratiques relativement au soutien et à l'accompagnement des étudiants des Premiers Peuples fréquentant un établissement du réseau de l'Université du Québec. La communauté de pratique soutient également les collègues et les directrices et directeurs des services aux étudiants de l'Université du Québec impliqués dans le soutien des étudiants des Premiers Peuples. Elle encourage l'innovation et favorise la circulation des savoirs afin d'améliorer la sensibilisation des différents intervenants du milieu universitaire quant aux réalités des étudiants des Premiers Peuples du réseau.

Pour optimiser le travail des conseillères et conseillers en équité, diversité et inclusion récemment recrutés au sein des établissements du réseau, le Groupe EDI du réseau de

l'Université du Québec a été créé pour garantir et pérenniser un lieu d'échange, de réseautage et de partage. Cette communauté de pratique se veut d'abord un lieu d'apprentissage professionnel qui encourage la mise en commun des ressources, stimule l'innovation par le partage des bonnes pratiques et favorise l'atteinte de résultats concrets. Elle a pour but de développer une expertise réseau solide en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Elle répond aussi à un besoin de concertation, pour favoriser une compréhension commune des enjeux et des solutions pour mener au changement de culture nécessaire à la diminution des barrières structurelles causant la sous-représentation et la sous-valorisation de divers groupes dont les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les membres des communautés LGBT+.

Une table réunissant les responsables des services de formation continue des établissements du réseau de l'UQ a été mise en place à l'automne 2020. Cette table a pour objectif de permettre le partage d'informations, d'expertises et de pratiques et possiblement le développement de projets communs. En raison de la croissance des besoins de requalification et de rehaussement de compétences et des enjeux de pénurie de main-d'œuvre, les services de formation continue deviennent assurément des acteurs importants pour définir la réponse et l'action à venir des universités. Dans ce contexte, il apparaît fort pertinent pour l'UQ de soutenir cette nouvelle communauté.

Devant l'importance de l'enjeu de la santé mentale étudiante, le groupe d'échange RDV santé mentale a été mis en place à l'automne 2020. Ce groupe, formé de 21 personnes dont la prévention, le soutien ou l'amélioration de la santé mentale des étudiants fait partie de leur mandat, a tenu 6 rencontres virtuelles en 2020-2021. En lien avec leur mandat, les objectifs du groupe sont de mettre en commun les savoirs, les pratiques, les stratégies et les initiatives; de favoriser le développement des connaissances et des pratiques professionnelles et de travailler en réseau au sein de l'Université du Québec.

Le soutien au réseautage

Parallèlement aux groupes de travail et aux communautés de pratique, le FODAR soutient aussi l'accès de la communauté de l'Université du Québec à des réseaux d'information et de représentation et pour le rayonnement de son expertise lors d'événements ciblés. Pensons au soutien financier des étudiantes, étudiants, postdoctorantes et postdoctorants qui participent à la riche programmation des Journées de la relève en recherche de l'Acfas, ou encore au soutien apporté à l'Expo-sciences autochtone, qui permet annuellement à des élèves du primaire et du secondaire issus des Premiers Peuples de s'initier à la démarche de recherche et d'être en contact avec des scientifiques des établissements du réseau.

Le FODAR facilite également la participation de représentants désignés à des tables comme l'ADEREQ, le comité exécutif du Centre interuniversitaire québécois de

statistiques sociales (CIQSS) ou la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui sont autant d'occasions de faire valoir la réalité des établissements du réseau tout en développant une lecture plus globale des enjeux abordés par ces tables.

Les grandes initiatives réseau

Certains chantiers à portée structurante requièrent des efforts soutenus de coordination et de concertation pendant plusieurs années. À cette fin, les établissements se sont dotés d'un mécanisme original, grâce au premier volet de financement du FODAR, nommé les Grandes initiatives réseau (GIR). À ce jour, trois ont été lancées au sein du réseau, soit la Grande initiative en reconnaissance des acquis et des compétences (GIR-RAC), la Grande initiative en santé et services sociaux (GIR-SSS) et la Grande initiative sur la réussite aux cycles supérieurs (GIR Réussite).

GIR-RAC

Dans le contexte actuel où le marché de l'emploi est très dynamique, où les besoins en matière de formation continue sont accrus, la reconnaissance des acquis, en particulier ceux provenant de l'expérience, devient un élément clé pour favoriser l'accès aux études universitaires. Le réseau de l'Université du Québec s'est engagé dans ce domaine depuis plusieurs années déjà.

Dès 2008, le Groupe de réflexion et d'action sur la reconnaissance des acquis (GRAC) rassemblait les intervenants clés du milieu universitaire (doyens des études, registraires, conseillers) pour avancer sur ce dossier complexe dans la perspective plus large du niveau universitaire. Pour donner encore plus d'ampleur à ce travail, une grande initiative réseau, financée par un investissement du FODAR de 1 M\$ dollars, est coordonnée par l'équipe réseau de Québec depuis l'automne 2015. Cette grande initiative prend appui sur les trois axes suivants :

- un soutien financier permettant à chaque établissement l'embauche d'un conseiller en RAC;
- un soutien financier et technique assurant le développement d'un système informatisé de gestion de la RAC dans huit des dix établissements du réseau de l'Université du Québec;
- l'animation d'une communauté de pratique et l'appui au travail des conseillers en RAC.

Huit des dix établissements du réseau sont maintenant dotés de postes de conseillers en RAC. Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, les expertises ainsi développées et consolidées trouvent une pertinence renouvelée et ouvrent vers de nouveaux partenariats, dans et au-delà du milieu de l'enseignement supérieur.

GIR-SSS

L'année 2020 marque la fin du cycle triennal initialement prévu par la **Grande initiative réseau en santé et services sociaux** (GIR-SSS), tel que planifié en 2017 dans le cadre du

« *Plan de développement stratégique de la recherche et de la formation en santé et services sociaux 2017-2020* de l'Université du Québec (UQ) ». Les actions menées dans le cadre de la GIR-SSS, au cours de l'année qui s'achève, s'inscrivent en fonction des trois grandes orientations libellées dans le plan de développement stratégique et des objectifs que ces orientations suscitent, soit :

- Positionner les établissements du réseau de l'Université du Québec en tant qu'acteurs incontournables de la recherche et de la formation en santé et services sociaux au Québec;
- Appuyer le déploiement d'initiatives majeures et structurantes en recherche et en formation en santé et services sociaux au Québec;
- Consolider le soutien offert aux chercheurs et chercheuses et aux actrices et acteurs impliqués en recherche et en formation dans les établissements du réseau.

La GIR-SSS aura permis la mise en place d'initiatives structurantes et d'envergure, afin de positionner l'Université du Québec et ses chercheurs et chercheuses en tant que partenaires incontournables dans le développement et la modernisation du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. Parmi ces initiatives, le [Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec | Le RISUQ](#) et les programmes en plateforme réseau en sciences infirmières et en santé et société, constitueront pour l'UQ de puissants outils d'affirmation, de distinction et de développement en SSS pour les années à venir.

Les avancées relatives au développement de la recherche *via* le déploiement du RISUQ sont présentées à la section 3.4.

GIR Réussite

Afin de favoriser la persévérance et rehausser les taux de diplomation de leurs étudiants, tout particulièrement ceux inscrits dans des programmes de cycles supérieurs, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont démontré une volonté commune d'agir de manière concertée en instaurant la Grande initiative réseau en réussite (GIR Réussite). Lancé en janvier 2019, son plan d'action est soutenu par un financement du FODAR de 560 000 \$ et s'échelonne jusqu'en décembre 2021.

Appuyée sur des données récentes sur les besoins des étudiants et des professeurs, dont le rapport de l'Enquête réseau sur l'encadrement aux cycles supérieurs, la GIR Réussite poursuit les objectifs suivants :

1. Susciter, faciliter et soutenir l'autoréflexion et la mise en action des étudiants à l'égard de la réussite de leurs études et de leur développement professionnel;
2. Appuyer la relation d'encadrement aux cycles supérieurs et la pratique réflexive des professeurs encadrants en tenant compte des facteurs de réussite;

3. Soutenir le rehaussement et l'enrichissement des compétences professionnelles en recherche des étudiants aux cycles supérieurs;
4. Renforcer la capacité des établissements du réseau à suivre et mesurer des facteurs de réussite aux cycles supérieurs et à détecter les étudiants à risque.

Afin de susciter une large mobilisation autour de cet important chantier collectif, l'initiative GIR Réussite rassemble des doyens, des professeurs, des étudiants et diplômés et des professionnels des établissements du réseau, à l'intérieur de comités qui œuvrent de concert à l'avancement des travaux. En 2021, une soixantaine de personnes, réparties au sein de neuf comités, contribuent activement aux orientations et aux travaux de la GIR Réussite.

Au cours de l'année 2020-2021, des livrables clés ont été produits :

- La publication de l'avis "Facteurs de réussite aux cycles supérieurs dans le réseau de l'Université du Québec", document-cadre à la réalisation des outils de soutien à la réussite des étudiants des cycles supérieurs qui appuieront notamment la relation d'encadrement;
- Le dépôt d'un dossier d'affaires sur les environnements numériques de soutien à la réussite pour les étudiants et les professeurs encadrants.

Plusieurs outils de bases, pour appuyer notamment l'encadrement et de développement professionnel des personnes étudiantes aux cycles supérieurs, seront complétés et transférés aux établissements afin qu'ils puissent être adaptés selon leurs besoins et orientations propres. Un effort particulier visant la diffusion et l'appropriation des différents outils réalisés au sein de la GIR Réussite sera mis en œuvre au courant de l'automne 2021. Une campagne de promotion sur la réussite aux cycles supérieurs est d'ailleurs en préparation.

À venir – L'année 2021-2022 débutera avec le déploiement d'une quatrième grande initiative réseau en sciences de la forêt qui aura comme principal objectif de mettre en œuvre les conditions jugées nécessaires afin de mieux positionner les établissements du réseau de l'Université du Québec auprès des instances gouvernementales dans ce secteur.

Initiative interrégionale et interordres pour rehausser les aspirations et la persévérance aux études supérieures

L'accès à l'université est directement lié aux taux de réussite au niveau des ordres d'enseignement précédents, tant secondaire que collégial, et à la qualité des transitions vécues tout au long du parcours scolaire. Les études montrent que les aspirations des jeunes sont perceptibles dès leur plus jeune âge. Le projet « Nourrir les aspirations scolaires et soutenir la persévérance aux études supérieures : enrichir et diversifier l'accompagnement offert aux élèves et aux étudiants vulnérables », vise à répondre à ces défis, par des interventions de collaboration interordres.

Se déroulant sur une période de quatre ans (2017-2021), ce projet est coordonné par l'équipe réseau de l'Université du Québec et financé en grande partie par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ) dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Il repose sur le travail de trois comités régionaux interordres établis dans autant de régions : Bas-St-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue. En s'appuyant sur les résultats d'un projet interordres sur les étudiants de première génération, réalisé entre 2014 et 2017, cette initiative vise à fournir des outils pour enrichir et diversifier l'accompagnement offert par des intervenants scolaires et communautaires aux élèves et aux étudiants vulnérables dans le but de :

- Nourrir et valoriser leurs aspirations scolaires;
- Préparer adéquatement leurs transitions interordres;
- Faciliter une intégration réussie aux études supérieures et leur engagement dans la réalisation de leur projet d'études.

Cette importante initiative a terminé ses activités en mai 2021. L'ensemble des ressources développées sont maintenant en ligne sur le site du CAPRES. Il s'agit d'une mine d'or d'informations et d'outils d'intervention concernant l'accès, les transitions et la persévérance aux études supérieures des étudiant·es de milieux à faible capital scolaire et socioéconomique.

À plusieurs égards, les outils du projet interordres pourront appuyer les établissements dans leur réponse au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur, particulièrement les mesures concernant l'accessibilité, les transitions, le mentorat étudiant, ainsi que l'intervention de modèles signifiants au regard des études supérieures.

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)

En plus de soutenir la collaboration interordres, l'Université du Québec œuvre aussi à stimuler les collaborations à l'extérieur de son réseau. Ainsi, son équipe assume la coordination du CAPRES en vertu d'un mandat confié par le MES, qui agit comme bailleur de fonds de cette initiative créée en 2002. Le CAPRES a comme mission « d'œuvrer au développement d'une culture de l'accessibilité, de la persévérance et de la réussite des

études postsecondaires au Québec et de contribuer à la réflexion sous-jacente au développement et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de mesures de soutien aux étudiantes et aux étudiants du postsecondaire ainsi qu'à leur accessibilité, leur persévérance et leur réussite »¹³.

Le CAPRES mobilise les milieux collégial et universitaire (intervenants de première ligne, gestionnaires, chercheurs, enseignants et étudiants), ainsi que des organismes de concertation et de représentation, intéressés par les questions d'accessibilité, de persévérance et de réussite en enseignement supérieur. Au regard de ces enjeux, il agit comme une :

- VITRINE permettant la circulation des connaissances issues de la recherche et de la pratique et favorisant leur transfert au sein des différents milieux de l'enseignement supérieur;
- INTERFACE contribuant à la mise en commun de ces connaissances et des acteurs impliqués sur ces enjeux en enseignement supérieur.

Le CAPRES propose des activités en ligne et en présence afin de répondre aux besoins d'information, de partage et de réseautage des intervenants de l'enseignement supérieur. Sa présence active sur différentes plateformes (site Web, médias sociaux, infolettre) ajoutée aux activités qu'il réalise fait de cet organisme un lieu d'échanges et de réflexion qui favorise l'amélioration des interventions et des connaissances portant sur l'accessibilité, la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, tant au collégial qu'à l'université.

L'équipe du CAPRES développe des dossiers thématiques sur des sujets importants, souvent émergents, qui exigent des informations et des connaissances nouvelles de la part des intervenants (voir encadré suivant).

Encadré no 5. Liste des thématiques des dossiers CAPRES (2014-2021)

- Persévérance en enseignement supérieur
- Transitions interordres et intercycles en enseignement supérieur
- Diversité sexuelle et de genre en enseignement supérieur
- Formation à distance en enseignement supérieur
- Étudiants internationaux en enseignement supérieur
- Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur
- Santé mentale des étudiants collégiaux et universitaires
- Étudiants en situation de handicap (ESH)
- Les conditions d'efficacité de l'aide par les pairs
- Des pistes pour accroître la réussite et la persévérance à l'enseignement supérieur
- La conception universelle de l'apprentissage – CUA
- Accroître la réussite au moyen des stages ?

Source : CAPRES <http://www.capres.ca/>

¹³ Extrait du site Internet du CAPRES : <http://www.capres.ca/a-propos-du-capres/>

À venir – Le CAPRES organisera quatre activités d’animation et de mobilisation des acteurs : (1) avec les Centres collégiaux de soutien à l’intégration (CCSI), sur l’insertion socioprofessionnelle des étudiant-es en situation de handicap; (2) en collaboration avec les Services aux étudiants (SAE) du réseau de l’Université du Québec, une activité sur l’engagement étudiant; (3) dans le cadre des webinaires de l’Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC), un webinaire sur le développement de la relation pédagogique pour favoriser la persévérance des étudiant-es du collégial et de l’université; (4) en collaboration avec le réseau Périscope, une Journée d’étude internationale sur le tutorat par les pairs en éducation et formation.

Le CAPRES publiera également trois dossiers inédits dans la prochaine année: le premier sur l’insertion socioprofessionnelle des diplômé-es du collégial et de l’université, le deuxième sur la maîtrise du français chez les étudiant-es de l’enseignement supérieur et le troisième sur la formation continue en enseignement supérieur.

Aussi, le CAPRES poursuivra la valorisation et la bonification de ses plus récents dossiers, notamment par l’ajout de pratiques inspirantes.

Enfin, l’organisme préparera les célébrations entourant les 20 ans du CAPRES qui auront lieu en 2022.

Sous-commission de l’enseignement à distance

La formation à distance représente un moyen privilégié de rendre la formation universitaire accessible. Dans le contexte actuel du plein emploi et de la pandémie de la COVID-19, la demande prend de l’ampleur. Un premier groupe de travail a lancé ses travaux en décembre 2017. Mais devant l’ampleur de ce chantier, les chef-fes d’établissement du réseau de l’Université du Québec ont décidé, à l’automne 2018, de se doter d’un nouvel organe pour planifier le développement stratégique du domaine : la Sous-commission de l’enseignement à distance.

Son mandat est notamment :

- d’énoncer les principes directeurs pour baliser les travaux de la sous-commission;
- de trouver des occasions de partage d’infrastructures et d’expertises technologiques et pédagogiques pour le rehaussement de l’offre de formation à distance dans le réseau de l’Université du Québec;
- de déterminer différentes modalités de répartition des dépenses et des revenus applicables au partage des ressources pour le développement et l’offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l’Université du Québec;
- de proposer des modalités pour la création, la gestion et l’utilisation d’un fonds destiné à soutenir le partage des ressources et l’offre conjointe de formation à distance dans le réseau de l’Université du Québec.

Les premiers travaux de la Sous-commission de l'enseignement à distance ont permis de soutenir un projet de module en ligne permettant aux établissements de répondre aux récentes exigences de formation de leurs personnels et de leurs étudiants sur les violences à caractère sexuel. De plus, les bases d'un mécanisme de financement pour favoriser l'émergence de projets collectifs ont été posées.

Dans la même foulée, le Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED) a été mis en place pour stimuler des projets en enseignement à distance menés en partenariat au sein du réseau. À la suite du premier appel à propositions lancé en 2019, quatre projets ont été retenus. Un 2^e appel a été lancé à l'automne 2020 et s'est soldé par le financement de cinq projets de collaboration interétablissements où les synergies ainsi créées favoriseront le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements.

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet études

La collaboration des établissements du réseau de l'Université du Québec en matière d'internationalisation des études se voit offrir une erre d'allée dans le contexte de la *Politique québécoise de financement des universités* qui prévoit, depuis 2018, la déréglementation des frais de scolarité des étudiants internationaux de premier et de deuxième cycles (à l'exception de ceux inscrits à des formations orientées vers la recherche). La pandémie de COVID-19 a toutefois suspendu, puis complètement réorienté la nature des projets de collaboration en cette matière. En effet, alors qu'en amont de la pandémie la collaboration concernait principalement des activités de recrutement pour l'accueil d'étudiants ou l'ouverture d'opportunités de collaborations en recherche et en formation, la fermeture des frontières a imposé une réorientation majeure des efforts consentis.

- En lien même avec la situation sanitaire mondiale, l'Université du Québec a mis en ligne le [Recueil d'informations : COVID-19 et étudiants internationaux](#). Cet outil a permis aux intervenants institutionnels de disposer, dans un même lieu, de toute l'information pertinente pour interagir de manière informée avec les candidats étudiants. Sous forme d'un site Web, il regroupe les informations à jour quant aux normes sanitaires et d'immigration provinciales et fédérales applicables aux étudiants, de même que les ressources utiles à ces derniers;
- Dans la foulée de la pandémie de COVID-19, la question du risque à l'international est devenue un enjeu central des décisions portant sur la reprise des activités d'internationalisation des établissements. L'Université du Québec a coordonné les étapes préliminaires permettant de dresser l'état de la prise en charge du risque à l'international au sein des établissements du réseau afin de jeter les bases d'un projet de soutien au développement et au déploiement de stratégies institutionnelles en cette matière, lequel sera lancé en 2021-2022;

- L'Université du Québec a également proposé un soutien aux établissements du réseau souhaitant prendre part ou être représentés dans le cadre d'activités de recrutement virtuel, incluant des activités offertes par Québec International et la firme BMI.

Par ailleurs, des projets permettant une connaissance plus approfondie de l'effectif étudiant international actuel et potentiel ont été souhaités par les établissements du réseau et ont pris des formes distinctes, notamment :

- Un projet visant à outiller les établissements dans la responsabilité qui leur incombe désormais de fixer les frais de scolarité des étudiants dits « dérèglementés » a été démarré. Envisagé en plusieurs étapes, ce projet prévoit notamment la documentation des analyses comparatives des droits de scolarité dans la francophonie, une analyse des facteurs pris en compte dans le choix d'une destination universitaire et l'évaluation des coûts associés à l'accompagnement des étudiants internationaux;
- Le développement d'un outil permettant de broser un portrait de l'effectif d'étudiants internationaux. À terme, le projet donnera aux établissements de l'Université du Québec l'accès à un outil numérique permettant de suivre l'évolution dans le temps de l'effectif international selon plusieurs variables, incluant le pays d'origine, le taux de sélectivité, etc.

De même, l'année 2020-2021 a été l'occasion de procéder à une refonte du Répertoire de programmes offerts dans les établissements de l'Université du Québec. Dans le cadre de cette refonte, des filtres permettant aux étudiants internationaux de visualiser les opportunités de formation leur étant ouvertes ont été intégrés. De même, la présentation visuelle du répertoire a été renouvelée pour l'adapter aux technologies mobiles et à une utilisation en contexte de salons de recrutements.

Malgré la pandémie de COVID-19, le développement des partenariats en soutien à l'internationalisation des études a pu se poursuivre, notamment à travers certains développements significatifs :

- Une entente de collaboration a été conclue avec le réseau FIGURE, une association d'une trentaine d'établissements universitaires français dispensant une formation CMI – cursus master en ingénierie. Cette entente prévoit la publication, par l'Université du Québec, d'opportunités de stages en adéquation avec l'obligation pour les étudiants du CMI de compléter un stage de recherche, idéalement à l'international. La mise en ligne d'un site internet recensant les stages est prévue et l'accueil des premiers stagiaires pourrait s'effectuer dès la mi-2022;
- Le partenariat existant entre l'Université du Québec et l'ICETEX, organisme colombien de soutien financier aux études supérieures arrivant à terme, les paramètres d'un renouvellement d'entente reposant notamment sur la création d'un programme inédit de bourses d'excellence au doctorat a été mis en branle.

3. SOUTIEN À LA RECHERCHE

Par la recherche et la formation aux cycles supérieurs, le réseau de l'Université du Québec contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial de connaissances.

Dans les 10 établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : professeur·es, étudiant·es, professionnel·les de recherche, personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité de nos économies. L'excellence de leurs travaux est reconnue, entre autres, par l'obtention d'octrois lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux et par la qualité de leurs publications scientifiques diffusées mondialement.

Au fil des décennies, les établissements de l'Université du Québec ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels. Soulignons que la recherche est fortement maillée avec les programmes de formation, contribuant à maintenir ceux-ci à la fine pointe des savoirs actuels. Mentionnons que les résultats de ces recherches ont été largement diffusés entre autres par l'entremise de *La Conversation*¹⁴ où durant l'année 2020-2021, 210 articles ont été publiés pour un total de plus de 3,2 millions de vues.

Ces capacités fortes en recherche se sont révélées essentielles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Tout au long de la pandémie et encore aujourd'hui, de nombreux chercheurs et chercheuses du réseau ont pris la parole dans la sphère publique pour faire état des connaissances les plus actuelles pouvant répondre aux nombreux défis émergents. Ces recherches ont ainsi permis d'enrichir les capacités de réponse dans une diversité de secteurs d'activité touchés : santé, éducation, communications, économie, transports, agriculture, etc., pour ultimement éclairer la crise sanitaire et ses effets, et participer aux efforts de relance de notre société.

3.1 DOCUMENTER ET COMPRENDRE

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe réseau poursuit plusieurs actions visant à mieux connaître et mesurer les activités de recherche. Du nombre, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

¹⁴ Depuis quelques années, l'Université du Québec s'associe avec [La Conversation](#), un média en ligne d'information et d'analyse de l'actualité indépendant qui publie des articles grand public écrits par des chercheurs et des chercheuses universitaires, dont plusieurs sont affiliés à l'un de nos dix établissements.

L'écosystème informationnel de la recherche et de la création

Depuis une quinzaine d'années, les établissements du réseau de l'Université du Québec (et l'Université Bishop's) bénéficient de l'écosystème de la recherche et de la création piloté par l'équipe réseau. Cet écosystème, dont les fonctionnalités sont axées sur le développement et la gestion de la recherche, est composé de bases de données et d'un ensemble d'outils conviviaux et performants essentiels à la connaissance et à l'action.

Dans une optique de collaboration, de partage d'expertises et d'efficience collective, l'Université du Québec continue de manifester sa volonté à établir des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur afin que ceux-ci puissent profiter de son écosystème et participer activement à son évolution. Comme l'écosystème a été développé avec des fonds publics, l'Université du Québec offre sa solution dans une logique de « logiciels en tant que service à but non lucratif ».

Dans ce contexte, l'Université du Québec a soutenu activement la Fédération des cégeps dans la rédaction d'un dossier d'opportunité et d'un dossier d'affaires visant à financer l'adhésion des collèges à l'écosystème. Ce projet a finalement reçu l'aval du MES en 2020 et le déploiement a progressivement débuté au cours de l'hiver 2021. À l'heure actuelle, cinq établissements collégiaux profitent activement de ces outils de gestion exceptionnels et plusieurs autres s'ajouteront au cours des prochains mois.

Dans le même ordre d'idées, l'Université du Québec s'est entendue avec l'Université Saint-Paul (en Ontario) pour déployer son écosystème au sein de cet établissement. Ce déploiement a eu lieu au cours de l'automne 2020.

Portail Espace recherche + création (ERC)

Le portail ERC propose aux établissements d'enseignement supérieur un service unique dans l'univers francophone de la recherche scientifique. Il est orienté vers le suivi, la gestion et la diffusion des opportunités de financement et de reconnaissance des organismes pourvoyeurs de fonds. L'existence d'un tel outil permet de réduire considérablement l'effort de veille de tous les établissements partenaires par la mise à jour d'une seule base de données recensant un millier d'offres de financement (subventions, bourses ou prix).

En proposant notamment des actualités personnalisées (diffusées sur le Web et dans un bulletin envoyé par courriel), un outil de recherche performant et la gestion d'opportunités favorites, le portail ERC répond tant aux besoins individuels des chercheurs qu'aux besoins institutionnels des personnes responsables du développement de la recherche.

Au cours du présent exercice, la nouvelle version (déployée en mars 2019) a généré annuellement 16 603 visites, au cours desquelles 51 902 pages ont été consultées et 5 233 recherches ont été effectuées. Elle compte à ce jour, près de 950 utilisateurs et ce nombre croît de façon constante et significative. À titre comparatif, la version précédente

du portail (développée en 2004) comptait, en 2018, 235 usagers inscrits et avait reçu 839 visites au cours desquelles 4 422 pages avaient été consultées.

Système d'Inventaire de financement de la recherche (IFR)

Le système IFR est un des principaux outils assurant une gestion proactive des financements liés aux activités scientifiques des professeurs-chercheurs (projets de recherche; activités de services professionnels; de coopération scientifique ou de transfert de connaissances).

Ce système unique optimise la collecte, la validation et la recherche d'information ainsi que le suivi du cycle de vie des projets (exigences de conformité, statuts, etc.). De ce fait, il :

- simplifie le mécanisme de répartition des financements entre les établissements membres, en gérant les transferts interétablissements et en calculant différents modes de répartition des octrois (sans intervention de l'utilisateur);
- alimente et interagit avec les systèmes administratifs afin de faciliter la gestion financière;
- allège le processus de déclaration de quelque 5 000 projets de recherche au Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU) du MEI;
- alimente le Système d'information décisionnelle et les analyses de positionnement de l'Université du Québec.

En plus de veiller à l'intégrité et à la qualité des données de même qu'à la maintenance et à l'évolution du système, l'équipe réseau gère également toute l'opération de déclaration, maintient à jour des informations communes (organisations, programmes, tables de pilotage, etc.) et assure le lien non seulement avec le MEI (SIRU), mais également avec les universités n'utilisant pas le système IFR. L'ensemble de ces actions s'inscrivent dans une volonté de simplifier et d'optimiser la gestion et le suivi des projets de recherche, et ce au bénéfice de chacun des établissements.

D'importants travaux de développement et de modernisation, amorcés en 2018, se sont poursuivis au cours de la dernière année : déploiement d'une passerelle bidirectionnelle entre IFR et ERC (afin de permettre l'échange d'information en temps réel sur les organisations, les programmes et les concours), mise à jour de l'infrastructure (bases de données, sécurité, etc.) et autres.

Également, un portail de soutien a été mis en place pour diffuser des capsules informatives à l'intention des utilisateurs et assurer une gestion plus efficiente des demandes de soutien.

À venir – L'intégration de la solution Qlik Sense, une plateforme d'analyse de données, à IFR (qui, dans les circonstances, sera rebaptisé Iris) viendra révolutionner le suivi opérationnel et tactique du financement de la recherche dans les établissements. L'ajout de tableaux de bord ainsi que d'outils interactifs personnalisés propulsera la capacité d'analyse et de suivi des établissements à un niveau sans précédent.

Système d'information décisionnel sur la recherche

Le Système d'information décisionnel sur la recherche (SID recherche) permet quant à lui d'obtenir un portrait historique et prospectif du financement de la recherche subventionnée pour les établissements utilisant le système IFR. Le SID recherche s'adresse tout particulièrement aux personnes ayant des besoins d'exploitation des données concernant les projets financés des établissements du réseau.

Répertoires des expertises en recherche et création (VIVO)

Un projet pilote de recension et de cartographie des expertises des chercheurs et chercheuses du réseau de l'Université du Québec dans le domaine de la santé et des services sociaux a été développé et mis à jour au cours des dernières années. Utilisant la technologie en libre accès VIVO, cet outil s'adresse tant aux médias, aux étudiants qu'aux chercheurs désireux de développer leurs réseaux de collaborations potentielles.

À venir – Dès qu'une version entièrement francisée sera disponible, la plateforme VIVO sera déployée dans plusieurs établissements du réseau de l'Université du Québec afin d'alimenter le portfolio de leurs chercheurs. Un comité relevant des bibliothèques prendra en charge l'ontologie des expertises afin d'assurer une interopérabilité entre les établissements.

Inventaire des équipements de recherche

Des analyses ont été réalisées en lien avec la gestion des équipements de recherche des différents établissements du réseau, notamment concernant leurs besoins et les outils actuellement utilisés. Ces analyses ont permis de mettre en évidence la nécessité de disposer d'un outil d'inventaire et de caractérisation de ces équipements, notamment dans la perspective de faciliter leur utilisation et de favoriser leur partage. Différentes solutions technologiques ont été envisagées avant de retenir l'utilisation d'un module associé au système financier des établissements (à condition de bonifier certaines fonctionnalités). Jusqu'à présent, le déploiement de ce module n'avait pratiquement jamais été envisagé par les établissements.

À venir – Bonification des fonctionnalités d'un module intégré au système financier et déploiement dans les établissements intéressés par une telle solution.

Tableaux de suivi de la performance aux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux

Basé sur les données de l'écosystème informationnel de la recherche et de la création, un tableau de suivi des demandes de financements a été mis à la disposition des établissements du réseau depuis 2018 afin de leur permettre de suivre la performance de leurs chercheurs aux différents concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Mis à jour et bonifié à l'hiver 2021, ce tableau permet à chaque bureau de la recherche d'avoir un portrait des résultats (taux de succès, montants octroyés) des demandes déposées par leurs chercheurs aux principaux concours des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ce portrait est mis en perspective par comparaison aux résultats obtenus au cours des quatre périodes de concours antérieures ainsi que par rapport aux résultats fédéraux et provinciaux. Un tel tableau de bord vise à faciliter la présentation des résultats aux instances internes des établissements du réseau. Il permet également aux établissements d'identifier leurs forces et leurs zones d'amélioration afin de mieux accompagner les chercheurs dans la rédaction de leurs demandes.

3.2 OUTILLER ET OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS

Éditeurs prédateurs

Un groupe de travail regroupant des professionnels du secteur de la recherche et des bibliothécaires de plusieurs établissements du réseau œuvre à concevoir des outils pour sensibiliser les professeurs et les étudiants des cycles supérieurs à la question de la publication dans les revues ou la participation à des congrès organisés par des éditeurs prédateurs dont l'objectif est le profit sans aucun égard pour la science. La capsule vidéo « Le chercheur et le prédateur. Ou reconnaître et se prémunir contre les éditeurs prédateurs : conseils pour les enseignants et les étudiants aux cycles supérieurs » a été lancée au début du mois de novembre 2019. En plus de la grille d'évaluation d'une revue prédatrice ou d'un éditeur prédateur proposé aux bibliothécaires afin de fournir des indicateurs permettant d'évaluer les risques qu'une revue ou qu'un éditeur soit prédateur, une nouvelle grille a fait son apparition en 2020, en ce qui concerne l'évaluation des congrès prédateurs. Cette dernière se décline sous la forme d'une affiche-synthèse et sous la forme d'une grille à cocher pour une évaluation plus complète. Tous ces outils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://ptc.uguebec.ca/pdci/editeurs-predateurs>.

À venir – Un projet d'article présentant la perception de l'édition prédatrice est en cours. Pour alimenter sa rédaction, des entrevues ont été menées auprès de chercheurs et chercheuses des établissements du réseau.

Données bibliométriques

La connaissance de la bonne utilisation des données bibliométriques permet de mieux rendre compte de la production scientifique faite par les chercheurs et chercheuses du réseau. La production de rapports bibliométriques permet de soutenir les demandes de subvention des chercheurs ainsi que les différentes redditions de compte.

À venir – Le groupe de travail sur les données bibliométriques développe un site Web informatif afin d’outiller les chercheurs et les étudiants des cycles supérieurs. Il présentera les différents indicateurs bibliométriques ainsi que leur utilisation.

Gestion des données de recherche

Au cours des années à venir, les organismes subventionnaires s’attendent à ce que les données issues de la recherche publique soient gérées plus efficacement, et ce, de leur collecte jusqu’à leur conservation, tout en assurant si possible leur accès pour une utilisation secondaire. Différentes initiatives sont en cours dans les établissements. L’une d’elles a pour but de créer un espace centralisé où les professeur·es, les étudiant·es et le personnel des services de recherche pourront obtenir du matériel informationnel sur la gestion des données de recherche ainsi que des liens vers des ressources locales.

À venir – Un site Web regroupant les différentes ressources produites l’an dernier par le réseau pour appuyer les établissements dans la gestion des données de la recherche, dont les fiches-conseils et la capsule vidéo, sera mis en place en 2021-2022.

De plus, l’équipe réseau appuiera les établissements dans leurs actions visant à répondre aux obligations entourant la mise en place d’une politique de gestion des données de la recherche. L’équipe réseau participera notamment au groupe de travail FRQ-BCI sur les données de la recherche dans un souci notamment d’améliorer l’accessibilité aux données pour fins de recherche pour l’ensemble des chercheuses et chercheurs du réseau de l’UQ.

3.3 RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LES CAPACITÉS

Professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation

Une consultation a été menée auprès des conseillères et des conseillers à la recherche de tous les établissements du réseau à l’hiver 2020 afin de connaître leurs attentes à l’égard de cette communauté de pratique pour les prochaines années. Les résultats de cette consultation ont ensuite donné lieu à l’élaboration d’un plan de travail pour les années 2020 à 2023.

Ce plan de travail est structuré autour d'activités de formation, de partage de pratiques et d'expertises ainsi que sur le développement de ressources et d'outils. Il prend également en compte le fait que le travail des conseillères et des conseillers à la recherche se complexifie. Il y a de plus en plus de lieux où les chercheurs et chercheuses peuvent obtenir du financement et les organismes subventionnaires multiplient les occasions et les programmes de subventions. Aussi, de nouvelles exigences sont maintenant assorties à l'obtention de ces financements notamment : l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) dans les équipes et les projets de recherche, la valorisation des partenariats internationaux, la gestion des données de recherche, la publication en libre accès.

Cela étant, et considérant des enjeux communs, des collaborations avec les communautés de pratique des conseillères en ÉDI, des bibliothécaires et des personnels impliqués dans l'internationalisation de la recherche sont donc envisagées pour des activités de formations, d'échanges de pratiques ou de partage d'outils.

Des guides pour aider à la rédaction des principaux programmes de subvention ont été produits lors des années précédentes. Ces guides comportent des informations sur les exigences des programmes, des conseils pratiques, des consignes précises et des recommandations à suivre. Des mises à jour des guides produits sont effectuées chaque année.

Lors de la dernière année, un atelier de formation et deux webinaires ont été organisés, et deux nouveaux guides ont été produits.

Pour aider les chercheurs et les chercheuses à clarifier les exigences et attentes des organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux quant au critère EDI ajouté à l'évaluation des projets de recherche déposés, l'équipe réseau a offert une série d'ateliers à la communauté de la recherche de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. Ces ateliers ont été offerts en mode virtuel et en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Durant la dernière année, 30 séances ont été organisées et 565 personnes y ont assisté.

À venir – En 2021-2022, l'équipe réseau accompagnera le personnel des bureaux de la recherche dans la mise en place des mesures pour répondre aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires entourant la sécurité informatique. Des efforts seront également déployés pour soutenir les établissements dans l'implantation du nouveau guide d'administration financière des trois organismes. L'équipe réseau suivra aussi avec attention le déploiement de la nouvelle société de valorisation Axelys pour soutenir adéquatement le personnel de recherche des établissements.

Coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche (CER) avec des êtres humains

Depuis 2016, une communauté de pratique des coordonnatrices et coordonnateurs des CER du réseau de l'Université du Québec favorise la circulation des questions et de l'information sur les politiques, les procédures et les outils relatifs à la gestion de l'éthique de la recherche avec des êtres humains.

À la suite d'un atelier tenu en mars 2018, la richesse de la synergie et du partage initié par l'Université du Québec a été mise au service d'un plus grand nombre d'établissements. La communauté de pratique a en effet été élargie à toutes les universités québécoises pour mieux répondre au souhait exprimé par les coordonnatrices et les coordonnateurs des plus petits établissements, de pouvoir bénéficier d'échanges et de l'expérience de professionnels provenant d'universités de plus grande taille. Depuis cette date, la liste de discussion, créée pour faciliter les échanges d'information et le partage des expertises entre les coordonnateurs et les coordonnatrices des établissements de l'Université du Québec, a aussi été élargie à tous les établissements universitaires québécois.

Cette année, un webinaire sur l'évaluation éthique de l'utilisation secondaire des données de recherche a été organisé et a rassemblé une trentaine de participants issus de tous les établissements au Québec.

À venir – Aussi, dans le but de mieux répondre aux besoins des conseillères et conseillers qui œuvrent en éthique de la recherche menée avec les êtres humains dans les établissements d'enseignement supérieur au Québec, une professionnelle de l'équipe réseau, de concert avec trois personnes-ressources de l'Université Laval, de Polytechnique Montréal et du réseau collégial, vont réaliser une consultation auprès de l'ensemble des membres de cette communauté afin de mieux saisir les enjeux qui les préoccupent, de même que le format et le type d'activités qu'ils souhaiteraient voir mis en place lors des prochaines années.

Initiatives partagées en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

En 2017, le Programme des chaires de recherche du Canada (CRC) demandait à chaque établissement universitaire canadien de concevoir et mettre en œuvre un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Au cours de la dernière année, les établissements ont investi dans l'embauche de spécialistes en EDI pour développer leur expertise à l'interne. Ces personnes ont fortement contribué au développement de plans d'action ambitieux en EDI, qui ont tous été considérés satisfaisants par le Programme des chaires de recherche du Canada. À la suite de l'embauche d'une personne-ressource spécialisée sur les enjeux d'EDI à l'Université du Québec et à la création d'une communauté de pratique en EDI, la concertation du réseau sur cette question a permis de formuler une réponse adaptée aux besoins et aux réalités des établissements. Du

soutien, sous forme d'outils, de formations ou d'accompagnement personnalisé, a été offert aux diverses directions et services des établissements, impliqués dans la mise en œuvre des actions transformatrices en lien avec l'EDI en milieu universitaire.

À venir – Forte du bilan ayant suivi sa première année d'existence, la communauté de pratique EDI du réseau UQ s'est dotée d'un plan de travail ambitieux pour 2021-2022. Outre la poursuite du soutien quant à l'EDI en recherche, les membres du groupe travailleront sur des outils pour faciliter la mise en œuvre des bonnes pratiques de recrutement et de gestion du personnel qui sont équitables et non discriminatoires. Le dossier de la communication inclusive sera également à l'honneur dans l'année qui vient, avec le lancement d'un guide et de fiches synthèses pour faciliter l'appropriation et la mise en application des stratégies gagnantes en matière de rédaction inclusive et d'accessibilité de l'information. Finalement, l'équipe réseau mettra en œuvre un projet structurant financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et visant à renforcer les mesures d'ouverture et de soutien institutionnel pour lutter contre l'homophobie et la transphobie au sein des établissements du réseau de l'Université du Québec.

Valorisation d'une diversité de modèles d'excellence

Chaque année, l'Université du Québec décerne une série de prix pour souligner les contributions et le leadership de professeur.es, de chercheurs et chercheuses et de gestionnaires d'exception au sein des dix établissements du réseau. Ces prix permettent de faire connaître des parcours et profils variés et de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Ce moyen permet de renforcer les capacités en enseignement, en recherche et en gestion des lauréates et lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15 000 \$. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont majoritairement évalués par des jurys de pairs de l'extérieur des établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable et représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

Rappelons qu'en 2018, à l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Université du Québec a souhaité créer deux nouveaux prix. D'abord un prix Partenariat, décerné à une professeure ou un professeur pour avoir mis en œuvre, développé ou maintenu un partenariat exemplaire contribuant au rayonnement de son établissement dans le milieu et dont l'impact sur la communauté universitaire, sur un milieu de pratique ou dans la collectivité est significatif. De plus, un prix Relève est accordé à une professeure ou à un professeur ayant obtenu son doctorat depuis moins de dix ans, qui s'est distingué-e par sa contribution remarquable à l'avancement des connaissances et au développement de son domaine de recherche et dont les travaux constituent une promesse d'impact exceptionnel.

Par ces nouveaux prix, l'Université du Québec célèbre deux dimensions fondamentalement liées à sa mission : œuvrer ensemble pour le développement des communautés et bâtir le Québec de demain avec les talents émergents partout sur le territoire.

Quant aux prix d'excellence en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en gestion, bien qu'implantés depuis maintenant près de trente ans, ils veillent à récompenser l'excellence dans toute sa diversité en mettant de l'avant des catégories qui donnent une place à des candidates et des candidats à tous les stades de leur carrière et aux talents variés. Ainsi, le prix Réalisation (enseignement, recherche et création) permet à des professeur-es-chercheurs/chercheuses de mettre en valeur un bon coup exceptionnel; le prix Innovation en gestion reconnaît la créativité et le sens de l'innovation de gestionnaires qui font progresser les pratiques dans leur établissement; le prix Leadership (enseignement, recherche et création), quant à lui, remplace depuis 2016 le prix Carrière et permet maintenant à des candidat-es de tous âges de postuler en misant sur leurs qualités de leader et leur capacité à mobiliser et à inspirer leurs pairs.

En 2021, près de la moitié des candidatures reçues aux prix de l'Université du Québec étaient féminines et cinq étaient des candidatures d'équipe. Les membres des jurys ont été encouragés, pour la seconde année, à compléter un module de formation en ligne sur les préjugés inconscients et le processus d'évaluation par les pairs. On les invite également, lors des délibérations, à formuler des commentaires constructifs et des recommandations aux candidates et candidats non lauréats. Cette rétroaction qualitative est appréciée des candidates et des candidats qui peuvent ainsi orienter et bonifier un prochain dossier de candidature.

À venir – En 2021-2022, l'équipe réseau continuera de s'inspirer des principes EDI au moment de solliciter des candidatures dans les établissements, de réviser les critères d'évaluation de chacun des prix, de recruter les membres des jurys et de les préparer à l'évaluation. Elle poursuivra également sa tournée de rétroactions verbales auprès des équipes institutionnelles qui accompagnent les candidat-es dans la préparation de leur dossier. Cette pratique a cours depuis trois ans et permet de mieux appréhender la démarche d'évaluation et les attentes des jurys en matière de présentation de dossier et de profil de candidature recherché pour chacune des catégories de prix. Cela se solde en un rehaussement constant de la qualité des dossiers de candidature présentés année après année aux prix d'excellence de l'Université du Québec. Cette pratique contribue à un même objectif de mise en valeur du talent et de l'expertise existants dans les 10 établissements du réseau.

3.4 CONNECTER ET STIMULER DES SYNERGIES

Structuration du secteur de la recherche en santé et services sociaux à l'Université du Québec

La crise sanitaire majeure affectant l'écosystème global depuis les premiers jours de l'hiver 2020 nous rappelle brutalement l'importance du domaine de la santé en tant qu'élément central du maintien des équilibres socioéconomiques, tant locaux que mondiaux, régissant notre civilisation moderne. À ce titre, la santé et les services sociaux constituent des objets de recherche et de formation, particulièrement stratégiques et structurants, voire nécessaires pour le milieu universitaire.

Or, les problématiques de santé et de mieux-être, vécues tant au Québec qu'ailleurs, ne se résument pas uniquement à un contexte de maladie et d'approches curatives. Ces enjeux se répartissent plutôt tout au long d'un continuum d'états, jalonné par différentes phases, depuis la santé, les altérations progressives de la santé – causées par les affections, les expositions adverses et/ou le vieillissement – la morbidité, jusqu'au décès. Ils interpellent à leur tour un continuum de recherche et d'intervention où l'objectif consiste à sensibiliser, éduquer, prévenir, dépister, intervenir, préserver, adapter, sinon à mieux traiter.

C'est dans ce modèle d'approches en périphérie du paradigme « médico-centriste » que les établissements de l'Université du Québec – qui ne disposent pas de faculté de médecine – trouvent leur coloration unique et leur place sur l'échiquier de la recherche et de la formation en santé et services sociaux au Québec, voire au Canada et sur la scène internationale. Les chercheuses et les chercheurs de l'Université du Québec sont très actifs dans plusieurs spécialités essentielles au maintien de la santé (ex. : les sciences infirmières, le travail social) et, parfois même les seuls dans certains domaines (ex. : la chiropraxie, la sexologie). Des actions ont donc été menées pour soutenir le développement de ces domaines essentiels pour contribuer à la santé et au mieux-être des Québécoises et des Québécois et à la qualité des services publics.

La Grande initiative réseau en santé et services sociaux

Ce contexte est à la genèse de la Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS) lancée à l'automne 2017 avec un financement du FODAR de 1,2 M\$, et animée par trois principales orientations, soit :

1. de positionner les établissements du réseau en tant qu'acteurs incontournables de la recherche et de la formation en santé et services sociaux;
2. d'appuyer le déploiement d'initiatives majeures et structurantes en recherche et en formation;
3. de consolider le soutien offert aux chercheurs et aux acteurs impliqués en recherche et en formation dans les établissements du réseau de l'Université du Québec.

Le Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ)

Né directement des efforts soutenus de réseautage et de mobilisation déployés grâce à la GIR-SSS le « Réseau intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec — le RISUQ : pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois » (voir <http://risuq.ukebec.ca/>) bénéficie depuis 2019 d'un soutien financier annuel à hauteur de 250 000 \$, qui se poursuivra jusqu'en 2022-2023.

Les modèles intersectoriels de recherche que le RISUQ met en pratique reposent sur une approche globale de la santé qui s'exprime à travers ses thèmes de recherche que sont l'organisation des soins et des services de santé, les sciences biomédicales, le mouvement et les habitudes de vie, et les neurosciences cognitives et la santé mentale.

Le RISUQ est maintenant riche de quelque 230 membres chercheurs et chercheuses universitaires ou clinicien·nes et de plus de 400 membres étudiants aux cycles supérieurs. Leurs expertises couvrent l'ensemble des trois grands secteurs des sciences (sciences de la santé; sciences naturelles et génie; sciences humaines et sociales). Ils ont la santé et le mieux-être des individus et des communautés comme objets communs de recherche. Ils contribuent activement à faire avancer les connaissances fondamentales, cliniques et pratiques sur l'ensemble du territoire québécois.

Depuis sa fondation, le RISUQ a concentré une partie importante de ses ressources à la pérennisation de son financement de fonctionnement. Les démarches initiales menées par ses instances auprès du gouvernement et des organismes de financement de la recherche au Québec ont permis de constater que l'offre d'expertise présentée par le RISUQ trouve une place pertinente et unique sur l'échiquier québécois de la recherche et de la formation universitaires en santé et services sociaux. Il se distingue notamment par sa complémentarité avec la recherche clinique/médicale ayant cours dans les universités dotées de faculté de médecine et par sa pénétration sur l'ensemble du territoire québécois méridional. Toutefois, ces démarches ont également permis de constater l'accessibilité limitée aux voies traditionnelles de financement de la recherche en santé pour un regroupement de petite taille et non rattaché à une faculté de médecine, tel que le RISUQ.

À venir – L'équipe réseau compte poursuivre son soutien au RISUQ jusqu'au printemps 2023. Outre les activités de nature plus classique reliées au fonctionnement des regroupements de recherche comparables au RISUQ (assemblée générale annuelle, concours pour l'attribution de fonds de démarrage et de bourses étudiantes, ateliers de travail thématiques et webinaires de formation, etc.), les opérations du regroupement se déclineront sur deux horizons interconnectés à savoir : (1) l'ancrage concret des actions en recherche et en formation du RISUQ au sein des priorités régionales en santé et services sociaux par le biais de la création d'un réseau de chaires de recherche partenariales affiliées au RISUQ; et (2) la participation active aux réflexions collectives, menées sur toutes les tribunes au niveau provincial, sur l'importance de soutenir financièrement les approches intersectorielles de recherche et de formation en santé et services sociaux.

Il est important de préciser ici que les thématiques ciblées pour ces chaires reflèteront la mission du RISUQ et les enjeux prioritaires en santé et en services sociaux spécifiques à chaque région pour lesquels des créneaux d'expertise ont été développés localement par les établissements, en réponse aux besoins de leurs milieux. La rédaction d'un plan d'affaires, décrivant les différents éléments constitutifs de cette structure (thématiques de recherche, partenariats, gouvernance et instances) et son cadre financier, a été complétée au début de l'été 2021. Ce document constituera l'élément central en support aux démarches de représentation qui se poursuivront tout au long de l'exercice 2021-2022 auprès de bailleurs de fonds et des institutions gouvernementales québécoises et canadiennes, en vue du financement du projet.

Finalement, le calendrier d'activités du RISUQ en 2021-2022 comprendra également :

- La tenue de l'assemblée générale et d'ateliers de maillages interrégionaux et intersectoriels pour les chercheurs;*
 - L'organisation de colloques et d'autres activités scientifiques conjointes avec d'autres réseaux de recherche (Réseau de recherche en santé des populations du Québec, Réseau québécois de recherche sur la douleur, Réseau Inondation InterSectoriel du Québec, Réseau de recherche en Santé respiratoire du Québec)*
 - L'activité régulière d'une nouvelle table des cliniques universitaires de l'Université du Québec, mise sur pied en 2020;*
 - La relance d'appels de propositions pour susciter des projets de collaboration intersectoriels en recherche en santé et services sociaux et l'attribution de bourses étudiantes;*
 - Le renforcement des liens entre les chercheurs et les milieux d'intervention et de soins dans les différentes régions du Québec.*
-

Lancement d'une grande initiative réseau en sciences de la forêt à l'Université du Québec

Lancée en avril 2021, cette quatrième grande initiative réseau du FODAR visera, dans les prochaines années, à : 1) coordonner les efforts de recherche en sciences de la forêt au sein des établissements du réseau; et 2) renforcer la représentation du réseau auprès des décideurs, organismes de financement et partenaires provinciaux, nationaux et internationaux. Le projet permettra d'abord de mettre en place des assises solides de collaboration et de représentation puis d'en évaluer les retombées avant d'établir une structure plus permanente.

Concertation de ressources pour l'internationalisation des établissements – volet recherche

Le ralentissement des activités impliquant la mobilité internationale en raison de la pandémie de COVID-19 a eu l'effet de réduire massivement les occasions d'appui à l'internationalisation de la recherche selon le modèle privilégié avant la pandémie. En effet, le soutien financier offert pour la mobilité ou les grandes rencontres a dû être repoussé à des moments ultérieurs plus propices à leur réalisation. Cela dit, le

développement en cours d'une stratégie concertée de soutien à l'internationalisation permettrait de définir les objectifs et moyens à déployer pour reprendre le soutien à la recherche.

En vue d'appuyer le développement de la collaboration entre le Québec et le monde, l'équipe réseau poursuit sa collaboration avec le gouvernement du Québec, notamment à travers les Stratégies régionales développées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en vue d'alimenter la prise de décision à partir de données concernant les collaborations scientifiques internationales des chercheurs et chercheuses du réseau de l'Université du Québec.

4. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

De nombreux enjeux traversent la mission et la vie des universités. Onze sont abordés ici, qui retiennent l'attention de l'équipe réseau de l'Université du Québec et alimentent son action pour les prochaines années.

4.1 FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

La *Politique québécoise de financement des universités* mise en place graduellement à partir de l'année 2018-2019 propose de nombreuses modifications au financement des universités québécoises. Si la plupart des changements apportés visaient la simplicité et l'équité, certains enjeux subsistent, dont ceux liés à la déréglementation des droits de scolarité des étudiants internationaux.

L'Université du Québec entend poursuivre ses travaux d'analyse des effets de cette déréglementation afin de proposer des solutions porteuses aux problématiques à ce sujet qui touchent les universités francophones. L'équipe réseau poursuivra également son appui aux enjeux spécifiques des établissements défavorisés dans certains volets de la politique de financement. Des efforts seront également consentis à la préparation du prochain exercice de révision de la formule de financement des universités, qui s'amorcera à l'automne 2021.

Depuis de nombreuses années déjà, la Direction du recensement et des déclarations (DRD) de l'Université du Québec réalise des analyses en lien avec le financement universitaire pour soutenir les registraires et directions des finances dans leurs prises de décisions stratégiques et opérationnelles. Les analyses se sont multipliées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de financement. En effet, la nouvelle déréglementation et son impact sur le financement ont fait l'objet de multiples simulations ayant mené au développement de plusieurs outils. Certains d'entre eux ont notamment été produits en soutien aux travaux du Groupe de travail sur les droits de scolarité des étudiants

déréglementés (GT-DSED). D'autres ont aussi été développés pour le compte du sous-comité des registraires du BCI (déréglementation et autorisations d'études hors établissement) et en réponse à une nouvelle reddition de compte exigée du Ministère.

Plusieurs tableaux de bord interactifs touchant la nouvelle déréglementation et son impact sur les revenus des établissements du réseau de l'Université du Québec ont également été élaborés au cours de la dernière année. À ces derniers s'ajoutent des outils interactifs et personnalisés présentant la visualisation, le suivi et l'exploitation des données relatives au dénombrement et à l'évolution des effectifs de l'établissement par cycle, famille de financement, programme, unité administrative et campus.

Au cours de la dernière décennie, de nombreux autres outils ont été développés par la DRD en soutien aux registraires de même qu'aux responsables des études, de la recherche et des finances, notamment en matière de règles de financement :

- Schémas de financement;
- Calculateur de financement;
- Planificateur de revenus d'un programme;
- Estimateur de bénéfices de l'octroi d'une bourse ;
- Effectifs retenus et financés nécessaires à la planification financière.

Les outils de la DRD, diffusés sur l'intranet des registraires ou le Portail d'accès aux tableaux de bord de l'Université du Québec, font l'objet d'une mise à jour périodique et sont bonifiés et adaptés aux règles de financement en vigueur. Des formations relatives aux règles de financement et à l'utilisation des outils sont offertes aux registraires afin de renforcer leurs compétences.

4.2 PERSÉVÉRANCE ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE : DES DEMANDES ACCRUES ET DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉES POUR LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Les services aux étudiants jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'intégration des étudiants, étant souvent un des premiers points de contact à leur arrivée, voire pour toute la durée des études. Depuis quelques années, ils sont de plus en plus sollicités en raison de l'arrivée d'étudiants confrontés à des problématiques particulières. Les personnes provenant d'autres pays, celles en situation de handicap, celles qui ont à concilier les études avec le travail et la famille, celles qui étudient à distance ou encore les personnes en situation de détresse psychologique sont parmi les principaux cas de figure qui ne sont plus rares dans les universités aujourd'hui.

Conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la population étudiante, les responsables des services aux étudiants échangent régulièrement entre eux sur des thématiques communes, partagent les bonnes pratiques et travaillent sur des enjeux qu'ils partagent.

Ensemble, ils ont cerné les enjeux suivants comme étant importants à examiner pour les aider à mieux soutenir les étudiantes et les étudiants, soit :

- Soutien, accueil et intégration des étudiants ayant des besoins particuliers (étudiants en situation de handicap, étudiants parents, étudiants autochtones, étudiants athlètes, etc.);
- Sensibilisation, prévention et intervention en matière de santé mentale;
- Éducation inclusive;
- Offre de services à distance;
- Soutien, accueil et intégration des étudiants internationaux (incluant ceux étant en situation de handicap);
- Lutte à l'intimidation, la transphobie, l'homophobie, etc.;
- Gestion en situation de crise;
- Soutien à l'apprentissage et à la réussite;
- Soutien au développement des saines habitudes de vie (gestion du stress, gestion du temps, métier d'étudiant, sensibilisation à la consommation responsable d'alcool);
- Engagement dans la vie associative et la mobilisation étudiante.

À venir – Dans le cadre du futur plan d'action en santé mentale du ministère de l'Enseignement supérieur, l'Université du Québec coordonnera la réalisation du projet de site Web visant à mieux outiller la communauté universitaire sur la santé mentale des étudiants. L'objectif du projet est de prévenir, améliorer et favoriser le maintien de la santé mentale des étudiants universitaires. Il consistera à développer un site Web d'information et de ressources sur la santé mentale des étudiants universitaires et il agira à titre de lieu commun pour l'ensemble de la communauté universitaire du réseau de l'Université du Québec concernant la santé mentale. IL s'adressera, d'une part, aux étudiants universitaires (volet 1) et d'autre part, aux acteurs universitaires (volet 2), notamment les services aux étudiants, le personnel enseignant et les associations étudiantes.

4.3 CHANTIER SUR LA RÉUSSITE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En février 2020, la ministre l'Enseignement supérieur transmettait aux chef-fes d'établissement d'enseignement universitaire une lettre annonçant le lancement du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. Ce Chantier s'inscrit dans la foulée du Plan stratégique 2019-2023 du Ministère, et vise à favoriser l'atteinte des cibles liées aux indicateurs de réussite étudiante qui y sont inscrites. Plusieurs travaux ont alors été lancés pour préparer l'élaboration d'un Plan d'action ministériel pour la réussite en enseignement supérieur. En cours d'année, l'équipe réseau s'est donc mobilisée pour :

- Appuyer les établissements dans la préparation de leur portrait institutionnel sur la réussite étudiante;

- Produire des fiches synthèses pour appuyer les équipes des établissements dans la préparation de leurs réponses aux consultations du MES sur la réussite étudiante;
- Participer aux cinq journées de consultation du MES et rédiger une réponse pour le siège social de l'Université du Québec;
- Proposer un projet visant le développement d'une cellule d'appui en réussite pour les établissements du réseau de l'Université du Québec.

À venir – Grâce à l'obtention d'un financement du MES dans le cadre de son Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (PARES), complété par un soutien du FODAR, l'équipe réseau pourra déployer une cellule d'expertise qui viendra appuyer la concertation et l'action des établissements du réseau de l'Université du Québec au regard des attentes et finalités du PARES.

4.4 LA RÉCONCILIATION AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES : L'ACTION PLURIELLE DES UNIVERSITÉS

La question de l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les membres des Premiers Peuples et, plus largement, celles de la sécularisation et de la décolonisation de l'institution universitaire sont au cœur de débats fondamentaux qui ont cours partout au Canada. Depuis la parution du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, en 2015, les revendications se font de plus en plus pressantes de la part des représentants et leaders autochtones qui exigent des engagements forts et des réponses audacieuses pour relever les nombreux défis.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec entreprennent plusieurs actions depuis quelques années. Ils peuvent compter sur l'expertise développée par certaines universités engagées depuis plusieurs décennies, comme l'UQAC, l'UQAT et des groupes de chercheurs, comme le Réseau DIALOG basé à l'INRS.

Pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et inciter à la mobilisation, l'équipe réseau poursuit son action sur plusieurs fronts : communauté de pratique, journée de formation du personnel, organisation du Forum national sur la réconciliation prévu en septembre 2021.

Ce Forum est un événement annuel lancé en 2015 par Universités Canada. Il vise à faire connaître les meilleures initiatives et pratiques adoptées dans les universités canadiennes afin d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour les personnes autochtones. Cet important rassemblement se tiendra pour la première fois

dans l'est du pays, alors que la candidature du réseau de l'Université du Québec et de l'Université Laval a été retenue par Universités Canada.

Avec une dizaine d'organismes autochtones en éducation, ces universités coconstruisent la prochaine édition du [Forum national sur la réconciliation](#), ayant pour thème « S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples ». Pendant trois jours, du 21 au 23 septembre 2021, les participant·es sont invités à assister à l'événement virtuellement. Lors de ce rendez-vous, il est attendu que les intervenants prennent des engagements structurants pour faire progresser la réconciliation avec les Premiers Peuples et agir sur les barrières systémiques pour augmenter l'accès à l'enseignement supérieur et soutenir la réussite des étudiants autochtones.

Une démarche de sensibilisation et de mobilisation menant au Forum national sur la réconciliation s'est tenue durant la dernière année incluant :

- la production de capsules à partir de témoignages de 11 étudiants et diplômés, membres des 11 Premières Nations et des Inuit du Québec, en collaboration avec la maison de production autochtone Yändata;
- la tenue d'un cercle de partage sur la notion de réconciliation;
- l'animation de cinq webinaires préparatoires portant sur des enjeux touchant l'accessibilité en enseignement supérieur et la réussite des étudiants des Premiers Peuples.

4.5 FORMATION À DISTANCE ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE

L'émergence du numérique bouleverse les fondements de l'enseignement de manière globale. De la même manière que les organisations publiques interpellées par la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, les universités doivent répondre aux attentes de la population, en tout premier lieu de la population étudiante, en matière de modernisation. Elles doivent continuer à se transformer et apprendre à diffuser leurs cours et programmes en concordance avec cette double évolution d'une offre de formation mondialisée et des nouveaux modes d'apprentissage de nos futurs étudiants qui évoluent dans cet environnement numérique. En effet, les étudiants peuvent aller chercher des connaissances et des formations partout où elles sont rendues disponibles dans le monde. De nouveaux modèles d'apprentissage sont expérimentés, tant en formation initiale qu'en formation continue.

Aussi, l'enseignement supérieur vit d'importantes transformations depuis quelques années dans le domaine de la formation à distance (FAD) où l'offre et la demande ne cessent d'augmenter. La formation en ligne fait notamment partie des moyens actuels privilégiés de développement de l'offre de formation et de croissance des universités, en plus d'être une façon supplémentaire pour les établissements de répondre aux besoins d'accessibilité de ses étudiants. La pandémie qui se maintient depuis ce printemps 2020 renforce le besoin pour tous les établissements d'enseignement d'investir énergies et

ressources dans la mise en place de modalités de FAD, dans le renforcement des services technopédagogiques et dans le soutien au développement de la compétence numérique étudiante.

Avec le lancement des chantiers du projet Campus numérique, le MES montre également son intention de soutenir et valoriser l'engagement des universités en matière de FAD, que ce soit par des cours entièrement à distance, asynchrones, synchrones ou hybrides, ou encore par des CLOM¹⁵. Offrir des conditions permettant de renforcer les collaborations en formation à distance entre les établissements universitaires constitue donc un enjeu important pour le réseau de l'Université du Québec.

La mise sur pied de la Sous-commission de l'enseignement à distance, dotée d'un Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED), est d'ailleurs un des gestes posés par le réseau de l'Université du Québec au cours des deux dernières années pour favoriser cette collaboration et concertation en FAD. Ces dispositifs découlent de la volonté commune des établissements de collaborer afin de :

- contribuer à rendre l'enseignement supérieur à distance plus accessible;
- s'adapter aux besoins en évolution de la population étudiante;
- offrir à l'apprenant une expérience éducative de qualité;
- favoriser le partage des ressources et le transfert d'expertises entre les établissements;
- investir dans des projets porteurs qui pourront devenir une référence pour des développements futurs.

Plus largement, le passage à une éducation reposant de plus en plus sur le numérique exige des efforts importants en matière de formation des professeur·es et d'accompagnement des étudiants. Tous les établissements du réseau de l'Université du Québec sont à développer des outils et des portails technopédagogiques supportant cette mise à niveau des connaissances. Le déploiement et le renforcement de ces portails de formation, le développement d'outils pédagogiques et de soutien à la compétence numérique, ainsi que la création d'environnement de partage et de collaboration en temps réel sont notamment au cœur des efforts faits par les établissements visant à favoriser un arrimage cohérent de la culture numérique des professeurs et des étudiants.

À venir – Dans le cadre de l'appel à propositions pour l'enrichissement des environnements numériques d'apprentissage (ENA), deux dossiers d'affaires (DA) seront réalisés en 2021 : un premier dossier pour le développement d'un orchestrateur qui permettra une interconnexion entre les ENA dans le réseau de l'Université du Québec et Campus numériques; un second dossier pour la conception d'outils de soutien à la réussite intégrés aux ENA. Les travaux réalisés dans le cadre du dossier d'affaires pour un environnement numérique intégré de la GIR Réussite seront réinvestis d'ailleurs dans ce projet d'ENA pour l'Université du Québec.

¹⁵ Cours libres ouverts et massifs

Enfin, au printemps 2020, pour appuyer les établissements dans le virage exigé par la situation de pandémie, l'équipe réseau a mis en place un dispositif de soutien aux équipes professorales et des services professionnels dans leur transition d'urgence vers des modalités de la FAD. En s'appuyant sur la mobilisation des expertises du réseau, plusieurs nouvelles ressources pertinentes et utiles ont été créées pour répondre à la situation d'urgence. Capsules, webinaires, veilles thématiques, communautés de pratique, formations sur mesure, infographie interactive, les réalisations du dispositif se poursuivront dans la prochaine année et serviront les transformations à venir. L'appui financier fourni par le MES au siège social dans le cadre de la nouvelle règle budgétaire sur la Réussite en enseignement supérieur et relance économique (2.1.28), a permis de dégager une professionnelle spécialisée en technopédagogie pour animer le dispositif de soutien à la FAD et poursuivre le développement d'outils sur cette thématique.

Ainsi, au regard de la situation pandémique et des enjeux liés à la compétence numérique des étudiant-es ayant émergés, diverses initiatives ont vu le jour grâce à ce soutien fourni par l'équipe réseau et à la collaboration de nombreux experts, issus du corps professoral ou du personnel professionnel œuvrant au sein des bibliothèques, des services aux étudiants ou encore du soutien à l'enseignement et à l'apprentissage.

Parmi ceux-ci, mentionnons la conception au printemps 2020 d'un outil de sensibilisation intitulé « [L'automne à distance - Quel bagage numérique pour nos étudiants et étudiantes universitaires ?](#) ». Développé pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire agissant en soutien à l'apprentissage, cette infographie interactive vise principalement à :

- Sensibiliser à l'importance de favoriser le développement de la compétence numérique des étudiants et étudiantes universitaires et aux défis qu'ils sont susceptibles de rencontrer tout au long de leur trimestre à distance.
- Informer sur les facteurs qui influencent le développement de la compétence numérique des étudiants et étudiantes, dans toutes ses dimensions.
- Partager des ressources de soutien au développement de la compétence numérique des étudiants et étudiantes (accéder, apprendre, agir).

Mise en ligne en septembre 2020, en un seul mois, cette ressource a été consultée plus de 1 700 fois. Un an plus tard, elle a été consultée à plus de 2400 reprises.

En continuité avec ces premiers développements collectifs sur la compétence numérique, l'équipe réseau a poursuivi ses efforts visant à mobiliser les connaissances et l'expertise sur ce thème. En octobre 2020, un comité composé des membres des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec a été constitué afin de concevoir une ressource éducative libre de type "jeu sérieux" pour soutenir le développement de la compétence numérique de l'étudiant universitaire dans toutes ses dimensions. Ce projet rejoint l'adoption récente du Plan d'action numérique en éducation et en

enseignement supérieur (gouvernement du Québec, 2018) et se base plus précisément sur le Cadre de référence de la compétence numérique (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2019). En avril 2021, le projet de Jeu sérieux sur la compétence numérique étudiante a reçu un financement de 50 000 \$ du Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED). En juin 2021, le projet a reçu une confirmation de financement du ministère de l'Enseignement supérieur de 228 000 \$ en 2021-2022 et de 257 027 \$ en 2022-2023.

4.6 INTERNATIONALISATION : UN REHAUSSEMENT DE LA COLLABORATION

L'internationalisation en enseignement supérieur est un phénomène croissant qui touche de manière transversale les missions et services des établissements universitaires. À l'Université du Québec, dans le respect de l'autonomie des établissements en ces matières, les dernières années sont marquées par un rehaussement de la concertation entre les établissements.

En septembre 2019, pour mieux soutenir les établissements du réseau en matière d'internationalisation, l'Université du Québec a créé la Direction du soutien à l'internationalisation (DSI). Elle met au service des établissements des fonctions de recherche, d'analyse, d'identification d'opportunités, de développement de projets porteurs, de planification et de recommandations.

Ayant à cœur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, la DSI porte une attention particulière à ces principes lors de l'élaboration des modalités de développement, de planification et de gestion de ses activités et visera à faire de chacune des initiatives qu'elle pilote un environnement accueillant et stimulant.

La DSI exerce également un important rôle de réseautage et de courroie de transmission. Elle prend part aux activités de plusieurs entités actives en internationalisation de l'éducation supérieure (Québec International, Montréal International, le Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale, Fonds de recherche du Québec, Organisation Universitaire Interaméricaine, etc.) et alimente différents ministères et organisations à l'aide de données probantes pour faire connaître les initiatives d'internationalisation du réseau de l'Université du Québec.

La DSI a le mandat du chantier général de l'internationalisation en enseignement supérieur, incluant les chantiers spécifiques de l'internationalisation des études et l'internationalisation de la recherche.

Depuis 2016, l'équipe réseau de l'Université du Québec a coordonné les activités du Groupe de travail sur les consortiums internationaux qui réunit le personnel des services de relations internationales ou du recrutement international des établissements du réseau. Ce groupe a été dissout en 2019 afin de créer le Comité d'orientation stratégique

en matière d'internationalisation – COSI. Fort d'un important pouvoir décisionnel, il s'agit d'un véhicule considérable, reposant sur un leadership participatif, qui vise à renforcer la structuration de l'internationalisation du réseau de l'Université du Québec.

Ses membres étant actifs dans différentes unités liées à l'internationalisation, le comité dispose d'une vue d'ensemble lui permettant de dégager de manière efficiente les différentes synergies potentielles entre les nombreux groupes, tables et communautés de travail du réseau. De cette façon, il contribuera à renforcer la fédération des activités individuelles et ponctuelles et à les transformer en véritables vecteurs d'innovation collective.

À la demande des établissements, une conseillère en internationalisation et un conseiller en internationalisation ont été recrutés respectivement en 2019 et en 2020 pour soutenir le déploiement d'initiatives d'internationalisation des études et de la recherche du réseau de l'Université du Québec.

En contexte de pandémie, l'année 2020-2021 a été marquée par le lancement du projet de stratégie concertée en matière d'internationalisation du COSI. Développé de manière collaborative et avec l'accompagnement d'une firme experte, le projet tracera la route des objectifs à atteindre et des moyens pour ce faire pour les quatre années à venir. Une adoption de cette stratégie est prévue avant la fin de 2021.

En matière de collaborations internationales

L'équipe réseau et les établissements exploreront de nouvelles possibilités de collaboration avec des pays francophones et francophiles des Amériques et de l'Afrique. Les modèles de collaboration développés antérieurement tels que coordonnés par l'équipe réseau servent de carte de visite afin d'intéresser de nouveaux partenaires à des modalités innovantes de collaborations internationales. Dans ces démarches, la mission et la vision particulière de l'Université du Québec eu égard à l'accessibilité aux études supérieures, au développement socioéconomique régional et à la mobilisation des connaissances dans ces desseins constituent des éléments distinctifs qui soutiennent le déploiement de collaborations internationales auprès de partenaires partageant ces missions et visions.

4.7 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION : NOUVELLES EXIGENCES

Comme dans d'autres secteurs, les institutions universitaires doivent adopter les normes et règles souscrivant aux valeurs sociétales actuelles. De nouvelles exigences sont ainsi affirmées depuis quelques années en matière d'embauche qui souscrivent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Le milieu de la recherche est particulièrement concerné, alors que les organismes subventionnaires fédéraux ont posé des exigences fermes aux universités au sujet de cibles de représentations à atteindre pour les titulaires de Chaires de recherche du Canada.

À moyen terme, il est attendu que de telles exigences touchent toutes les sphères de la vie universitaire. Aussi, les universités doivent acquérir de nouvelles expertises, s'outiller et développer des stratégies pour faire face à cette demande.

Les établissements du réseau de l'Université du Québec ont inscrit cet enjeu à leur agenda. Ils ont choisi de soutenir, conjointement, l'embauche d'une conseillère en ÉDI pour les guider dans la mise en place des meilleures pratiques organisationnelles et de reddition de compte en matière d'EDI. La personne a également le mandat de favoriser les échanges et le partage entre les établissements du réseau de l'Université du Québec. À cet effet, une communauté de pratique EDI a été créée.

Les pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion mettent en lumière le caractère fondamentalement transversal des enjeux et orientent les établissements vers une approche institutionnelle et des actions multidimensionnelles. À cet égard, des efforts soutenus de sensibilisation et de révision des processus en place demanderont de nouvelles ressources financières, ajoutant à la pression déjà ressentie sur les établissements.

4.8 LES MEMBRES DU CORPS PROFESSORAL

Les professeur·es jouent un rôle central dans la vie universitaire, et ce, autant pour la formation des étudiant·es, que pour la recherche ainsi que les services rendus à la communauté. Étant au cœur de la mission même des universités, il apparaît important de prioriser l'analyse et la documentation de plusieurs enjeux qui leur sont propres. Pensons entre autres au cheminement de carrière, à la titularisation, au rôle des chargés de cours, aux jurys de pairs et comités d'évaluation, à la productivité et à la commercialisation en recherche, à la concentration du financement de recherche, à la place des entreprises privées dans le soutien de la recherche universitaire, au soutien institutionnel accordé au corps professoral, à l'enseignement à distance, à l'équité, à la relève ainsi qu'à la diversification des cheminements d'étude.

L'équipe réseau a consolidé plusieurs éléments dans la dernière année et souhaite évidemment poursuivre ce chantier. À titre d'exemple, la mise à jour annuelle de guides de rédaction des demandes de subventions de recherche destinés aux bureaux de la recherche pour venir en appui aux professeur·es est un outil maintenant indispensable pour le soutien offert par les conseillers et conseillères à la recherche des établissements. La dernière année a également permis d'enrichir la base de données des opportunités de financements et de prix (Espace Recherche-Création), base de données à laquelle de plus en plus de professeurs-chercheurs du réseau s'abonnent. Mentionnons de nouveau la mise en place du RISUQ, réunissant plus de 200 scientifiques du réseau, qui est une démonstration parfaite qu'un véhicule de cette envergure peut mettre en commun une force vive dans un secteur précis, ici la santé, et rendre disponibles des outils et opportunités pour assurer un plein développement de potentiel sur tout le territoire.

4.9 FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS : SOUTENIR L'INNOVATION

Les établissements de l'Université du Québec qui offrent des programmes de formation initiale en enseignement ont répondu au 1^{er} appel à projets inédits en sciences de l'éducation lancé par le MES en 2019. Depuis, huit projets pour soutenir le personnel enseignant en début de carrière ou pour bonifier l'offre de formation initiale ont vu le jour ou sont en voie d'être lancés. L'Université du Québec a mis sur pied le comité de suivi des projets inédits qui rassemble les intervenants, dont les professeur·es porteurs des projets. Ce comité facilite le partage d'information, la coordination des efforts communs, le partage de résultats et offre une occasion de faire le point sur les besoins des équipes qui œuvrent au développement et au déploiement des projets. Dans le même esprit, l'Université du Québec continuera d'offrir son soutien aux établissements qui répondront au 2^e appel à projets du MES en novembre 2021.

4.10 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : POUR DES COLLABORATIONS RENOUVELÉES

L'Université du Québec, à travers les activités du Centre de services communs (CSC), offre une gamme élargie de services reposant sur une l'utilisation des technologies de l'information. Le CSC assure ainsi le soutien, l'entretien et l'évolution de près de 90 actifs informationnels de l'équipe réseau afin de lui permettre de livrer son offre de services aux établissements.

Le CSC agit également comme mandataire des établissements pour l'acquisition et l'opération de plusieurs applications et services réseau, tels que le progiciel de gestion intégré SAFIRH, le système d'inventaire du financement de la recherche (IFR), la visioconférence, la téléphonie et les infrastructures d'hébergement de données.

Afin de poursuivre le développement d'une offre de services de première qualité en matière de ressources informationnelles, le CSC continuera l'analyse des opportunités de mise en commun et de collaboration, notamment avec les cégeps, pour l'acquisition, le déploiement, le maintien et l'évolution de systèmes et d'infrastructures technologiques.

4.11 SÉCURITÉ DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES : VERS UNE EXPERTISE MUTUALISÉE

La gestion de la sécurité représente un enjeu de première importance pour l'ensemble des établissements du réseau. Dans le but de rehausser le niveau de maturité des établissements en matière de gestion des ressources informationnelles ainsi que de se conformer aux exigences légales et réglementaires, l'équipe réseau prévoit poursuivre l'analyse de sa situation et l'intégration de processus, de pratiques et d'outils favorisant la sécurité des actifs informationnels et la protection des renseignements personnels et autrement confidentiels sous sa responsabilité. Le Centre de services communs apporte

une attention toute particulière à l'atteinte des cibles fixées par les 35 mesures du *Plan d'action en sécurité de l'information* du Secrétariat du Conseil du trésor.

À venir – Une demande de financement a été déposée en mars 2020 afin de permettre la mise en place d'un Centre d'expertise en sécurité de l'information. Avec la confirmation du financement au tout début de l'année 2021-2022, le Centre d'expertise pourra mettre de l'avant une offre de services qui tient compte des besoins collectifs des établissements, mais qui agit également en complémentarité aux nombreuses initiatives provinciales et fédérales relatives à la sécurité de l'information, dont le Centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) de l'éducation, partie prenante du Centre gouvernemental de cyberdéfense (CGCD) du Conseil du trésor. En proposant à la fois des ressources partagées pour l'accès à de l'expertise de pointe et en référant à des informations de qualité et pertinentes au contexte universitaire, ce centre d'expertise permettra notamment d'offrir des services de veille, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation au bénéfice de tous les établissements.

CONCLUSION : LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Créée en 1968 par une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec est d'abord un projet collectif, le reflet des aspirations de la société québécoise. Comme université publique, elle bénéficie de la pleine liberté académique et d'une autonomie de gestion semblable à celles des autres universités présentes au Québec, avec lesquelles elle partage d'ailleurs la mission.

Le réseau de l'Université du Québec apparaît comme un modèle original, une **structure** unique au Canada. Dans cette organisation décentralisée, chaque établissement est doté d'une personnalité juridique propre, jouit d'une large autonomie, possède ses propres instances, élabore ses propres programmes, gère ses propres ressources et détermine son propre avenir. À travers les instances et instruments communs du réseau, et avec l'appui de l'équipe réseau, chaque établissement concourt à la direction du collectif.

Le réseau de l'Université du Québec est ainsi un **créateur de synergies**, porteur d'une idée, celle d'un regroupement d'établissements qui s'appuient pour accomplir leur mission, atteindre leurs objectifs, réaliser leurs ambitions dans le respect de l'autonomie de chacun et dans la valorisation de leur diversité. Ils partagent la volonté de créer un endroit où chacun peut apporter sa contribution et attendre en retour que la vie en réseau lui permette d'atteindre ses objectifs plus facilement et efficacement.

Le réseau de l'Université du Québec est un **écosystème** qui, tel un organisme vivant, évolue, change et s'adapte. Un écosystème aussi où l'on retrouve, dans une mise en commun des efforts collectifs au service des établissements, l'équipe réseau, dont le mandat d'appuyer leur mission, dans le respect de leur autonomie et de leurs spécificités.

À travers les onze établissements qui le constituent, le réseau de l'Université du Québec est finalement un **acteur sociétal** qui œuvre au bien commun et dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire québécois. Une organisation investie d'une mission de service public dans une perspective de justice sociale, dont la raison d'être est de favoriser l'émancipation collective des Québécois et des Québécoises, par le dépassement des individus, et de soutenir le développement de toutes les régions du Québec, par la présence et l'enracinement de chacun des établissements qui le composent dans sa communauté.

Depuis 52 ans, le réseau de l'Université du Québec privilégie un **modèle d'université** : accessible, ouverte, inclusive, valorisant le dépassement et l'excellence. Dans le contexte actuel de profondes mutations, ce modèle exige que des efforts constants et concrets soient maintenus à tous les niveaux et dans les trois axes de leur mission d'enseignement, de recherche et de développement de leurs milieux. Les établissements et l'équipe réseau de l'Université du Québec se consacrent à ce travail pour trouver des façons de

faire innovantes, en réponse aux défis actuels, car, avec leurs partenaires, ils partagent l'ambition d'un Québec juste, prospère et durable.

Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que mieux comprendre le rôle et l'engagement de l'équipe réseau envers le projet collectif inestimable et incontournable qu'est le réseau de l'Université du Québec.

ANNEXE – REDDITION DE COMPTE RELATIVE AUX RÈGLES BUDGÉTAIRES

Règle budgétaire 2.1.19 : *Allocation spécifiques dans le cadre du plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur*

Afin de répondre à l'exigence de reddition de compte indiquée cette règle budgétaire concernant les activités réalisées avec l'enveloppe allouée pour la mise en œuvre du Plan d'action numérique, l'Université du Québec indique avoir dépensé une allocation totale de 25 000 \$ de la façon suivante :

Volet	Montant	Activités
Volet 1	0 \$	
Volet 2	0 \$	
Volet 3	0 \$	
Volet 4	0 \$	
Volet 5	25 000 \$	• Réalisation d'une campagne d'hameçonnage et d'ateliers de sensibilisation auprès du personnel de l'équipe réseau; • Réalisation des tests de vulnérabilités et d'intrusion; • Participation des employés à des formations et des événements spécialisés en sécurité (RISIUQ, ISACA, CUCCIO, RISQ).
Volet 6	0 \$	

Règle budgétaire 2.1.25.3 : *Soutien aux initiatives avec les entreprises privées*

Stimuler et encourager la collaboration entre les universités et les entreprises fait partie des objectifs de l'initiative Savoir Affaires (SA) depuis sa création, en plus d'encourager la diversification et de soutenir le développement économique régionale, de favoriser le développement des compétences entrepreneuriales des étudiants et de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat dans les milieux d'accueil. La dernière édition Savoir Affaires sous le thème *Allons vers l'avenir - Nikan ijaten* s'est tenue à l'UQAT en octobre 2019, juste avant la pandémie, couvrait les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Les activités régionales de la phase de suivi qui visent à promouvoir les projets et à stimuler la prise de licence par des promoteurs se sont déroulées jusqu'en octobre 2020. Bien que ces activités aient été un peu ralenties par la pandémie, elles ont quand même conduit à l'octroi de quatre licences à cinq étudiants du réseau.

Pour l'année 2020-2021, en raison de la pandémie, l'événement Savoir Affaires qui était prévu au Bas-St-Laurent a malheureusement dû être reporté à l'an prochain. Cette pause obligée a toutefois permis à l'équipe réseau de mener une évaluation générale de l'initiative Savoir Affaires. Cette évaluation visait à mesurer les effets de l'initiative depuis sa création, à consolider son positionnement et à identifier comment augmenter son impact et comment orienter ses prochains développements, dans une perspective d'innovation et avec l'objectif de pérenniser le financement de l'initiative. Réalisés selon les directives et à l'aide des guides fournis aux ministères québécois par la Direction générale de l'encadrement gouvernemental des fonctions d'évaluation de programme et de vérification interne (conformément aux attentes du Secrétariat du Conseil du trésor), ces travaux se sont concentrés sur l'évaluation de l'initiative elle-même (sa pertinence, sa cohérence, son efficacité, sa mise en œuvre, sa gouvernance) et sur ses effets à court, moyen et long termes. Les données ont été collectées par différentes méthodes (sondages Web, entretiens, fiches d'appréciation, questionnaire par courriel, documentation) et auprès de 2 213 personnes (étudiants, gens d'affaires, intervenants socioéconomiques, promoteurs de projets, organisateurs, collaborateurs, etc.). Un rapport complet a été rédigé pour diffusion, incluant sept recommandations. Un plan d'action est en préparation afin de définir les priorités pour les prochaines années.

Règle budgétaire 2.1.28 : *Réussite à l'enseignement supérieur et relance économique du Québec*

L'appui financier fourni par le MES au siège social, dans le cadre de la nouvelle règle budgétaire sur la Réussite en enseignement supérieur et relance économique (2.1.28), a permis de dégager une professionnelle spécialisée en technopédagogie pour animer le dispositif de soutien à la formation à distance (FAD) et poursuivre le développement d'outils sur cette thématique.

Au printemps 2020, pour appuyer les établissements dans le virage exigé par la situation de pandémie mondiale, l'équipe réseau a mis en place un dispositif de soutien aux équipes professorales et des services professionnels dans leur transition d'urgence vers des modalités de la FAD. En s'appuyant sur la mobilisation des expertises du réseau, plusieurs nouvelles ressources pertinentes et utiles ont été créées pour répondre à la situation d'urgence. Capsules, webinaires, veilles thématiques, communautés de pratique, formations sur mesure, infographie interactive, les réalisations du dispositif se poursuivront dans la prochaine année et serviront les transformations à venir.

**Performance et perspectives
de développement
à l'Université du Québec
2020-2021**

**Grilles des indicateurs
du siège social
de l'Université du Québec**

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

Date :
Page 1 de 8
III. Remarques

I. Éléments d'information II. Observations

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)														
		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
Étudiant																
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP														
2	EEETP au 1er cycle	EEETP														
3	EEETP au 2e cycle	EEETP														
4	EEETP au 3e cycle	EEETP														
5	Effectif étudiant total	n														
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n														
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n														
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%														
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n														
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%														
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n														
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%														
13	Effectif étudiant internationaux	n														
14	Effectif étudiant internationaux	%														
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n														
16	Stagiaires postdoctoraux	n														
17	Résidents en médecine	n														
Enseignants-chercheurs			n.a.													
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n														
19	Hommes	n														
20	Femmes	n														
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire																
21		n														
22	Hommes	n														
23	Femmes	n														
Nombre de chargés de cours de l'année universitaire																
24		n														
25	Hommes	n														
26	Femmes	n														
27	Nombre moyen de cours par professeur	n														
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n														
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n														
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n														
31	Ratio EETP / professeur	EETP/n														
32	Cours donnés par les professeurs	%														
33	Cours donnés par les chargés de cours	%														
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%														

n.a.

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire														
Hommes	n													
35 Sciences de la santé	n													
36 Sciences pures	n													
37 Sciences appliquées	n													
38 Arts	n													
39 Lettres	n													
40 Sciences humaines	n													
41 Éducation	n													
42 Droit	n													
43 Administration	n													
44 Autres	n													
Femmes	n													
46 Sciences de la santé	n													
47 Sciences pures	n													
48 Sciences appliquées	n													
49 Arts	n													
50 Lettres	n													
51 Sciences humaines	n													
52 Éducation	n													
53 Droit	n													
54 Administration	n													
55 Autres	n													
Total	n													
57 Sciences de la santé	n													
58 Sciences pures	n													
59 Sciences appliquées	n													
60 Arts	n													
61 Lettres	n													
62 Sciences humaines	n													
63 Éducation	n													
64 Droit	n													
65 Administration	n													
66 Autres	n													
67														

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)

	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire														
68 Hommes	n													
69 Sciences de la santé	n													
70 Sciences pures	n													
71 Sciences appliquées	n													
72 Arts	n													
73 Lettres	n													
74 Sciences humaines	n													
75 Éducation	n													
76 Droit	n													
77 Administration	n													
78 Autres	n													
79 Femmes	n													
80 Sciences de la santé	n													
81 Sciences pures	n													
82 Sciences appliquées	n													
83 Arts	n													
84 Lettres	n													
85 Sciences humaines	n													
86 Éducation	n													
87 Droit	n													
88 Administration	n													
89 Autres	n													
90 Total	n													
91 Sciences de la santé	n													
92 Sciences pures	n													
93 Sciences appliquées	n													
94 Arts	n													
95 Lettres	n													
96 Sciences humaines	n													
97 Éducation	n													
98 Droit	n													
99 Administration	n													
100 Autres	n													

n.a.

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social														Date :	
														Page 2 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations												III. Remarques	
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
101	Hommes	n	n.a.												
102	Sciences de la santé	n													
103	Sciences pures	n													
104	Sciences appliquées	n													
105	Arts	n													
106	Lettres	n													
107	Sciences humaines	n													
108	Education	n													
109	Droit	n													
110	Administration	n													
111	Autres	n													
112	Femmes	n	n.a.												
113	Sciences de la santé	n													
114	Sciences pures	n													
115	Sciences appliquées	n													
116	Arts	n													
117	Lettres	n													
118	Sciences humaines	n													
119	Education	n													
120	Droit	n													
121	Administration	n													
122	Autres	n													
123	Total	n	n.a.												
124	Sciences de la santé	n													
125	Sciences pures	n													
126	Sciences appliquées	n													
127	Arts	n													
128	Lettres	n													
129	Sciences humaines	n													
130	Education	n													
131	Droit	n													
132	Administration	n													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

133	Autres	n															
			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
134	Hommes	n	n.a.														
135	Sciences de la santé	n															
136	Sciences pures	n															
137	Sciences appliquées	n															
138	Arts	n															
139	Lettres	n															
140	Sciences humaines	n															
141	Éducation	n															
142	Droit	n															
143	Administration	n															
144	Autres	n	n.a.														
145	Femmes	n															
146	Sciences de la santé	n															
147	Sciences pures	n															
148	Sciences appliquées	n															
149	Arts	n															
150	Lettres	n															
151	Sciences humaines	n															
152	Éducation	n															
153	Droit	n															
154	Administration	n	n.a.														
155	Autres	n															
156	Total	n															
157	Sciences de la santé	n															
158	Sciences pures	n															
159	Sciences appliquées	n															
160	Arts	n															
161	Lettres	n															
162	Sciences humaines	n															
163	Éducation	n															
164	Droit	n	n.a.														
165	Administration	n															

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

166	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)														
	2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
167	Hommes	n	n.a.														
168	Sciences de la santé	n															
169	Sciences pures	n															
170	Sciences appliquées	n															
171	Arts	n															
172	Lettres	n															
173	Sciences humaines	n															
174	Éducation	n															
175	Droit	n															
176	Administration	n															
177	Autres	n	n.a.														
178	Femmes	n															
179	Sciences de la santé	n															
180	Sciences pures	n															
181	Sciences appliquées	n															
182	Arts	n															
183	Lettres	n															
184	Sciences humaines	n															
185	Éducation	n															
186	Droit	n															
187	Administration	n	n.a.														
188	Autres	n															
189	Total	n															
190	Sciences de la santé	n															
191	Sciences pures	n															
192	Sciences appliquées	n															
193	Arts	n															
194	Lettres	n															
195	Sciences humaines	n															
196	Éducation	n															
197	Droit	n	n.a.														
198	Administration	n															

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

199	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
200	Hommes	n	n.a.													
201	Sciences de la santé	n														
202	Sciences pures	n														
203	Sciences appliquées	n														
204	Arts	n														
205	Lettres	n														
206	Sciences humaines	n														
207	Éducation	n														
208	Droit	n														
209	Administration	n														
210	Autres	n	n.a.													
211	Femmes	n														
212	Sciences de la santé	n														
213	Sciences pures	n														
214	Sciences appliquées	n														
215	Arts	n														
216	Lettres	n														
217	Sciences humaines	n														
218	Éducation	n														
219	Droit	n														
220	Administration	n	n.a.													
221	Autres	n														
222	Total	n														
223	Sciences de la santé	n														
224	Sciences pures	n														
225	Sciences appliquées	n														
226	Arts	n														
227	Lettres	n														
228	Sciences humaines	n														
229	Éducation	n														
230	Droit	n	n.a.													
231	Administration	n														

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

232	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
233	Hommes	n	n.a.												
234	Sciences de la santé	n													
235	Sciences pures	n													
236	Sciences appliquées	n													
237	Arts	n													
238	Lettres	n													
239	Sciences humaines	n													
240	Éducation	n													
241	Droit	n													
242	Administration	n													
243	Autres	n													
244	Femmes	n	n.a.												
245	Sciences de la santé	n													
246	Sciences pures	n													
247	Sciences appliquées	n													
248	Arts	n													
249	Lettres	n													
250	Sciences humaines	n													
251	Éducation	n													
252	Droit	n													
253	Administration	n													
254	Autres	n													
255	Total	n	n.a.												
256	Sciences de la santé	n													
257	Sciences pures	n													
258	Sciences appliquées	n													
259	Arts	n													
260	Lettres	n													
261	Sciences humaines	n													
262	Éducation	n													
263	Droit	n													
264	Administration	n													
265	Autres	n													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
266	Hommes	n	n.a.												
267	Sciences de la santé	n													
268	Sciences pures	n													
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n													
272	Sciences humaines	n													
273	Éducation	n													
274	Droit	n													
275	Administration	n													
276	Autres	n													
277	Femmes	n	n.a.												
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n													
283	Sciences humaines	n													
284	Éducation	n													
285	Droit	n													
286	Administration	n													
287	Autres	n													
288	Total	n	n.a.												
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n													
294	Sciences humaines	n													
295	Éducation	n													
296	Droit	n													
297	Administration	n													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

298	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
299	Hommes	n	n.a.												
300	Sciences de la santé	n													
301	Sciences pures	n													
302	Sciences appliquées	n													
303	Arts	n													
304	Lettres	n													
305	Sciences humaines	n													
306	Éducation	n													
307	Droit	n													
308	Administration	n													
309	Autres	n	n.a.												
310	Femmes	n													
311	Sciences de la santé	n													
312	Sciences pures	n													
313	Sciences appliquées	n													
314	Arts	n													
315	Lettres	n													
316	Sciences humaines	n													
317	Éducation	n													
318	Droit	n													
319	Administration	n	n.a.												
320	Autres	n													
321	Total	n													
322	Sciences de la santé	n													
323	Sciences pures	n													
324	Sciences appliquées	n													
325	Arts	n													
326	Lettres	n													
327	Sciences humaines	n													
328	Éducation	n													
329	Droit	n	n.a.												
330	Administration	n													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

331	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
332	Hommes	n	n.a.												
333	Sciences de la santé	n													
334	Sciences pures	n													
335	Sciences appliquées	n													
336	Arts	n													
337	Lettres	n													
338	Sciences humaines	n													
339	Éducation	n													
340	Droit	n													
341	Administration	n													
342	Autres	n													
343	Femmes	n	n.a.												
344	Sciences de la santé	n													
345	Sciences pures	n													
346	Sciences appliquées	n													
347	Arts	n													
348	Lettres	n													
349	Sciences humaines	n													
350	Éducation	n													
351	Droit	n													
352	Administration	n													
353	Autres	n													
354	Total	n	n.a.												
355	Sciences de la santé	n													
356	Sciences pures	n													
357	Sciences appliquées	n													
358	Arts	n													
359	Lettres	n													
360	Sciences humaines	n													
361	Éducation	n													
362	Droit	n													
363	Administration	n													

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

364	Autres	n	Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
365	Hommes	n	n.a.													
366	Sciences de la santé	n														
367	Sciences pures	n														
368	Sciences appliquées	n														
369	Arts	n														
370	Lettres	n														
371	Sciences humaines	n														
372	Éducation	n														
373	Droit	n														
374	Administration	n														
375	Autres	n														
376	Femmes	n	n.a.													
377	Sciences de la santé	n														
378	Sciences pures	n														
379	Sciences appliquées	n														
380	Arts	n														
381	Lettres	n														
382	Sciences humaines	n														
383	Éducation	n														
384	Droit	n														
385	Administration	n														
386	Autres	n														
387	Total	n	n.a.													
388	Sciences de la santé	n														
389	Sciences pures	n														
390	Sciences appliquées	n														
391	Arts	n														
392	Lettres	n														
393	Sciences humaines	n														
394	Éducation	n														
395	Droit	n														
396	Administration	n														
397	Autres	n														

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social																										Date :
																									Page 3 de 8	
I. Éléments d'information				II. Observations																	III. Remarques					
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE				Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																						
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019								
Taux de réussite des études de baccalauréat																										
398	Persévérance après 1 an	%	n.a.																							
399	Diplomation après 6 ans	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																										
400	Sciences de la santé	%	n.a.											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
401	Sciences pures	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
402	Sciences appliquées	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
403	Arts	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
404	Lettres	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
405	Sciences humaines	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
406	Éducation	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
407	Droit	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
408	Administration	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
409	Autres	%												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																										
410	Sciences de la santé	%	n.a.															n.d.	n.d.	n.d.						
411	Sciences pures	%														n.d.	n.d.	n.d.								
412	Sciences appliquées	%														n.d.	n.d.	n.d.								
413	Arts	%														n.d.	n.d.	n.d.								
414	Lettres	%														n.d.	n.d.	n.d.								
415	Sciences humaines	%														n.d.	n.d.	n.d.								
416	Éducation	%														n.d.	n.d.	n.d.								
417	Droit	%														n.d.	n.d.	n.d.								
418	Administration	%														n.d.	n.d.	n.d.								
419	Autres	%														n.d.	n.d.	n.d.								

	Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																	
420	Sciences de la santé	%	n.a.										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
421	Sciences pures	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
422	Sciences appliquées	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
423	Arts	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
424	Lettres	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
425	Sciences humaines	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
426	Éducation	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
427	Droit	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
428	Administration	%											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
429	Autres	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.											
	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant																	
430	Sciences de la santé	%	n.a.								n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.		
431	Sciences pures	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
432	Sciences appliquées	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
433	Arts	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
434	Lettres	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
435	Sciences humaines	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
436	Éducation	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
437	Droit	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
438	Administration	%									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
439	Autres	%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.											

		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade (Total de la cohorte en nombre absolu)																	
		Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
	Réussite des études de baccalauréat																		
440	Persévérance après 1 an	n																	
441	Diplomation après 6 ans	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
		n																	
442	Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
443	Sciences pures	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
444	Sciences appliquées	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
445	Arts	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
446	Lettres	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
447	Sciences humaines	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
448	Éducation	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
449	Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
450	Administration	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
451	Autres	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Réussite des études de 2e cycle après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
452	Sciences de la santé	n															n.d.	n.d.	n.d.
453	Sciences pures	n															n.d.	n.d.	n.d.
454	Sciences appliquées	n															n.d.	n.d.	n.d.
455	Arts	n															n.d.	n.d.	n.d.
456	Lettres	n															n.d.	n.d.	n.d.
457	Sciences humaines	n															n.d.	n.d.	n.d.
458	Éducation	n															n.d.	n.d.	n.d.
459	Droit	n															n.d.	n.d.	n.d.
460	Administration	n															n.d.	n.d.	n.d.
461	Autres	n															n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
462	Sciences de la santé	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
463	Sciences pures	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
464	Sciences appliquées	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
465	Arts	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
466	Lettres	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
467	Sciences humaines	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
468	Éducation	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
469	Droit	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
470	Administration	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
471	Autres	n												n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

	Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																	
472	Sciences de la santé	n	n.a.									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473	Sciences pures	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474	Sciences appliquées	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475	Arts	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476	Lettres	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477	Sciences humaines	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
478	Éducation	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
479	Droit	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
480	Administration	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
481	Autres	n										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études au baccalauréat																	
482	Sciences de la santé	an	n.a.										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
483	Sciences pures	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
484	Sciences appliquées	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
485	Arts	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
486	Lettres	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
487	Sciences humaines	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
488	Éducation	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
489	Droit	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
490	Administration	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
491	Autres	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
492	Ensemble des secteurs	an											n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Durée moyenne des études de maîtrise																	
493	Sciences de la santé	an	n.a.												n.d.	n.d.	n.d.	
494	Sciences pures	an													n.d.	n.d.	n.d.	
495	Sciences appliquées	an													n.d.	n.d.	n.d.	
496	Arts	an													n.d.	n.d.	n.d.	
497	Lettres	an													n.d.	n.d.	n.d.	
498	Sciences humaines	an													n.d.	n.d.	n.d.	
499	Éducation	an													n.d.	n.d.	n.d.	
500	Droit	an													n.d.	n.d.	n.d.	
501	Administration	an													n.d.	n.d.	n.d.	
502	Autres	an													n.d.	n.d.	n.d.	
503	Ensemble des secteurs	an													n.d.	n.d.	n.d.	
	Durée moyenne des études de doctorat																	
504	Sciences de la santé	an	n.a.									n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
505	Sciences pures	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
506	Sciences appliquées	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
507	Arts	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
508	Lettres	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
509	Sciences humaines	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
510	Éducation	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
511	Droit	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
512	Administration	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
513	Autres	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
514	Ensemble des secteurs	an										n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social

Date :

Page 4 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P	
515	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	46	52	52	50	50	53	56	57	59	
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	12	12	13	11	12	13	12	13	
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	1	1	1	1	1	
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	11	11	10	11	12	11	12	
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	23	27	28	27	31	33	36	39	39	
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	6	9	8	7	5	5	5	5	6	
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	4	4	4	3	3	3	2	1	1	
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
530	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	70	71	78	66	60	63	64	65	66	
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	8	11	12	10	8	9	9	7	9	
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3	3	3	3	3	2	3	
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9	7	5	6	6	5	6	
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	27	31	28	25	28	29	33	35	
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	15	14	13	10	11	12	12	11	9	
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	19	22	18	16	14	14	14	13	
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
545	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	116	123	130	116	110	116	120	122	125	
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	23	24	23	19	21	22	19	22	
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	4	5	4	4	4	3	4	
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20	18	15	17	18	16	18	
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	53	54	59	55	56	61	65	72	74	
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	23	21	17	16	17	17	16	15	
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	23	26	21	19	17	16	15	14	
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0	0	0	0	0	0	0	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)													
Effectif de chargés de cours	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
560 Total	n												
561 Hommes	n	n.a.											
562 Femmes	n												

n.d. Données non disponibles
n.a. Données non applicables

^P Les données sur le personnel pour l'année 2020-2021 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2020-2021, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2019-2020, septembre 2021.
Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2020-2021, septembre 2021.

2. Changement dans la sélection du personnel

Comparativement aux années antérieures, les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année sans égard au statut d'emploi, conformément aux nouvelles directives reçues par le ministère cette année. Ce changement dans la méthode ne fournit donc qu'un portrait partiel des effectifs universitaires et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier.

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)												Date :
I. Éléments d'information												Page 5 de 8
II. Observations												III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT												
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
A. Produits												
534 Subventions	k\$	27 859	29 175	26 399	27 268	22 690	22 253	20 906	22 287	24 095	26 832	20 944
535 Subvention du MEES (515)	k\$	24 489	22 315	23 809	15 565	12 099	11 040	11 303	14 622	16 372	17 215	15 867
536 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	3 229	3 231	3 232	3 477	251	329	282	2	110	80	105
537 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
538 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	140	3 629	(642)	8 226	10 340	10 884	9 321	7 663	7 613	9 537	4 972
539 Produits provenant des étudiants	k\$	-	5	5	5	6	6	7	12	12	10	10
540 Droits de scolarité (401)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
541 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
542 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
543 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
544 Cotisations des étudiants (455)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
545 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	k\$	-	5	5	5	6	6	7	12	12	10	10
546 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
547 Autres produits	k\$	9 945	11 187	12 513	14 010	12 293	11 322	12 888	12 616	12 879	9 965	11 611
548 Intérêts et dividendes (435)	k\$	388	(13)	949	1 429	872	55	1 998	909	671	(1 394)	3 277
549 Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
550 Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
551 Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	112	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
552 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	147	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
553 Gains sur vente de placement (526)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
554 Recouvrement des coûts indirects (465)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
555 Ventes externes (460)	k\$	8 249	9 510	9 811	11 004	10 426	10 111	10 123	10 890	11 192	10 876	7 603
556 Autres produits (466, 470)	k\$	1 050	1 689	1 753	1 577	995	1 156	767	817	1 016	483	731
557 Total des produits	k\$	37 804	40 367	38 918	41 282	34 990	33 582	33 801	34 915	36 986	36 807	32 565

Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)													Date :
													Page 5 de 8
I. Éléments d'information			II. Observations										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DE FONCTIONNEMENT													
Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)													
	Fonds de fonctionnement	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
	B. Charges												
558	Masse salariale	k\$	8 210	9 042	9 691	10 352	10 753	10 505	10 070	10 547	11 662	12 359	12 676
559	Direction	k\$	2 854	2 971	3 294	3 566	3 858	3 939	3 552	3 478	3 814	3 959	4 323
560	Gérance	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
561	Enseignants-chercheurs	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
562	Chargés de cours	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
563	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
564	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
565	Personnel professionnel non enseignant	k\$	3 116	3 562	4 046	4 334	4 617	4 495	4 667	5 115	5 824	6 400	6 292
566	Personnel de soutien technique	k\$	1 111	1 238	1 161	1 208	1 183	982	887	982	1 037	1 021	1 149
567	Personnel de soutien de bureau	k\$	1 129	1 272	1 191	1 243	1 095	1 090	965	973	987	979	912
568	Personnel de métier et ouvrier	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
569	Avantages sociaux (700)	k\$	1 602	1 769	1 918	2 064	2 159	2 169	2 110	2 269	2 587	2 625	2 560
570	Autres charges	k\$	18 795	20 470	18 519	22 496	18 492	16 571	16 431	17 494	18 917	18 338	15 877
571	Avantages sociaux futurs (704)	k\$	(54)	(165)	(35)	(58)	(177)	68	18	128	133	9	(288)
572	congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	133	65	37	54	(38)	39	(15)	84	81	97	400
573	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
574	Stagiaires Postdoctoraux (706)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
575	Formation et perfectionnement (710)	k\$	57	47	70	44	44	33	50	44	55	75	61
576	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	441	624	468	531	596	417	432	555	552	445	54
577	Bourses (735)	k\$	-	-	-	2	13	11	9	13	11	11	-
578	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	7 487	7 188	7 460	10 610	8 093	5 868	6 228	6 841	8 040	6 827	6 764
579	Fournitures et matériel (745)	k\$	365	189	203	194	204	169	186	190	228	161	125
580	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
581	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	6 225	7 399	4 519	5 001	4 149	4 819	5 232	5 285	5 196	6 155	4 461
582	Volumes et périodiques (750)	k\$	133	340	330	275	231	198	166	255	255	190	219
583	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	2 634	3 315	3 124	3 092	3 496	3 162	2 327	2 526	2 484	2 397	2 446
584	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	15	56	54	118	61	70	103	114	168	158	145
585	Location-exploitation (830)	k\$	253	249	299	448	312	253	253	256	288	285	315
586	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
587	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	280	392	448	180	462	533	142	58	139	188	76
588	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	-	-	-	134	188	98	370	364	397	434	381
589	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	949	766	1 528	1 649	765	825	864	771	878	897	705
590	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
591	Autres charges (860, 870)	k\$	(123)	5	15	220	93	8	66	10	12	7	12
592	Virements interfonctions (877)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
593	Ventes internes (878)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	(143)	(161)	(237)
594	Gains et pertes latents (879)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
595	Total avant éléments extraordinaires	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022	33 161	30 876
596	Éléments extraordinaires (880)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
597	Total des charges	k\$	28 608	31 282	30 128	34 911	31 404	29 246	28 611	30 311	33 022	33 161	30 876
598	Résultat de l'exercice	k\$	9 196	9 085	8 789	6 371	3 586	4 336	5 190	4 604	3 964	3 646	1 689

	Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)														Date :
														Page 6 de 8	
	I. Éléments d'information		II. Observations										III. Remarques		
	DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS AVEC RESTRICTIONS														
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)												
	Fonds avec restrictions	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021		
	A. Produits														
599	Subventions	k\$	354	249	357	723	429	373	321	137	246	358	619		
600	Subvention du Ministère (515)	k\$	220	265	95	420	100	23	8	-	-	450	619		
601	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	k\$	122	(16)	262	288	328	350	314	137	246	(92)	-		
602	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	k\$	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
603	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	k\$	-	-	-	16	1	-	-	-	-	-	0		
604	Autres produits	k\$	1	132	2	19	164	48	228	29	-	15	-		
605	Intérêts et de dividendes (435)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
606	Intérêts sur les avances interfonds (440)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
607	Produits provenant du fonds de dotation (445)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
608	Produits provenant d'une fondation (446)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
609	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
610	Gains sur vente de placements (526)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
611	Ventes externes (460)	k\$	-	-	2	19	164	48	171	14	-	15	-		
612	Autres produits (466, 470)	k\$	1	132	-	-	-	-	56	15	-	-	-		
613	Total des produits	k\$	355	381	358	743	594	421	549	166	246	373	619		

Assemblée nationale - Commission de la culture et de l'éducation

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

	B. Charges												
614	Masses salariales	k\$	107	23	-	-	2	-	64	17	-	105	272
615	Direction	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	39	79
616	Gérance	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
617	Enseignants-chercheurs	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
618	Chargés de cours	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
619	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
620	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
621	Personnel professionnel non enseignant	k\$	107	23	-	-	2	-	64	17	-	66	193
622	Personnel de soutien technique	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
623	Personnel de soutien de bureau	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
624	Personnel de métier et ouvrier	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
625	Avantages sociaux	k\$	23	5	-	-	0	-	17	4	-	26	65
626	Autres charges	k\$	228	352	358	743	591	432	468	145	103	81	45
627	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
628	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
629	Stagiaires postdoctoraux (706)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
630	Formation et perfectionnement (710)	k\$	0	(0)	1	2	1	1	1	1	4	1	0
631	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	k\$	28	17	16	26	18	77	137	2	24	22	2
632	Bourses (735)	k\$	-	-	-	-	-	12	12	-	14	14	-
633	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	k\$	58	144	262	213	215	3	13	4	15	36	15
634	Fournitures et matériel (745)	k\$	3	3	-	0	0	1	1	0	1	1	-
635	Coûts des marchandises vendues (755)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
636	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	k\$	139	184	49	407	356	314	294	137	44	7	24
637	Volumes et périodiques (750)	k\$	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
638	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
639	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	k\$	-	4	-	1	-	10	0	-	0	-	-
640	Location exploitation (830)	k\$	-	-	-	-	-	13	7	-	-	-	-
641	Transfert de coûts indirects (865)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
642	Pertes sur vente de placements (886)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
643	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	k\$	(1)	0	31	0	1	1	1	-	-	-	4
644	Biens de nature non capitalisable (893)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
645	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	k\$	-	-	-	0	-	-	1	-	-	-	-
646	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
647	Autres charges (860, 870)	k\$	0	-	-	92	-	-	-	1	-	-	-
648	Virements interfonctions (877)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
649	Ventes internes (878)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	143	161	237
650	Gains et pertes latents (879)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
651	Total avant éléments extraordinaires	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246	373	619
652	Éléments extraordinaires (880)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
653	Total des charges	k\$	358	381	358	743	594	432	549	166	246	373	619
654	Résultat de l'exercice	k\$	(3)	0	(0)	-	-	(12)	-	-	0	-	-

	Nom de l'établissement : Université du Québec (siège social)													Date :		
														Page 7 de 8		
	I. Éléments d'information											II. Observations				III. Remarques
	DONNÉES FINANCIÈRES - FONDS DES IMMOBILISATIONS															
												Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)				
	Sources de financement des acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
655	Gouvernement du Québec (Fonds des immobilisations)	k\$	239	117	205	480	340	381	455	160	480	2 565	2 783			
656	Fonds de fonctionnement	k\$	148	313	274	406	625	572	66	136	164	422	627			
657	Fonds avec restrictions	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
658	Fonds de dotation	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
659	Autres fonds, fondations et dons	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
660	Autres sources	k\$	2 703	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
661	Total	k\$	3 089	429	479	886	965	953	520	295	643	2 986	3 410			
	Acquisitions d'immobilisations (Annexe 16)	Unité	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
662	Projets en cours	k\$	-	-	-	-	13	(13)	51	(32)	37	412	1 255			
663	Terrains	k\$	-	-	-	-	315	236	-	-	-	-	-			
664	Aménagement de terrains	k\$	12	9	-	28	-	-	-	4	-	-	-			
665	Bâtiments	k\$	1 949	112	-	156	-	8	46	-	-	-	-			
666	Bâtiments - construction prestigieuse	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
667	Améliorations majeures aux bâtiments	k\$	249	106	205	341	159	205	55	103	434	876	444			
668	Améliorations locatives	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
669	Équipements informatiques	k\$	43	50	79	119	186	222	35	56	102	377	247			
670	Équipements de communication multimédia	k\$	142	-	-	20	8	-	25	54	34	-	81			
671	Mobilier et équipement de bureau	k\$	570	57	46	58	81	94	174	57	36	31	85			
672	Autres équipements	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
673	Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
674	Documents de bibliothèques	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
675	Manuels pédagogiques	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
676	Matériels roulants	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
677	Réseaux de télécommunications	k\$	5	-	147	162	26	21	-	-	-	-	-			
678	Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
679	Autres actifs corporels (note A)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
680	Actifs non amortissables	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
681	Logiciels (note B)	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
682	Développements informatiques (note B)	k\$	120	95	2	2	177	179	134	53	-	1 290	1 298			
683	Autres actifs incorporels	k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
684	TOTAL	k\$	3 089	429	479	886	965	953	520	295	643	2 986	3 410			

Nom de l'établissement : Université du Québec - siège social													Date :												
													Page 8 de 8												
I. Éléments d'information			II. Observations										III. Remarques												
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)																						
Fonds de recherche par source de financement			Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021										
714	Fonds de recherche (total)	k\$	Ne s'applique pas																						
715	Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$																							
716	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$																							
717	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$																							
718	Chaires de recherche du Canada	k\$																							
719	Organismes subventionnaires canadiens	k\$																							
720	Gouvernement du Canada	k\$																							
721	Subventions de recherche du Québec	k\$																							
722	Fonds de recherche du Québec	k\$																							
723	Gouvernement du Québec	k\$																							
724	Financement institutionnel	k\$																							
725	Autres sources	k\$																							
726	Contrats	k\$																							
			Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)																						
Fonds de recherche par secteur disciplinaire			Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021										
727	Fonds de recherche (total)	k\$	Ne s'applique pas																						
728	Sciences de la santé	k\$																							
729	Sciences pures	k\$																							
730	Sciences appliquées	k\$																							
731	Arts	k\$																							
732	Lettres	k\$																							
733	Sciences humaines	k\$																							
734	Éducation	k\$																							
735	Droit	k\$																							
736	Administration	k\$																							
737	Autres	k\$																							
																Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche			Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021										
738	Professeurs-chercheurs financés	%	Ne s'applique pas																						
739	Sciences de la santé	%																							
740	Sciences pures	%																							
741	Sciences appliquées	%																							
742	Arts	%																							
743	Lettres	%																							
744	Sciences humaines	%																							
745	Éducation	%																							
746	Droit	%																							
747	Administration	%																							
748	Autres	%																							
																Année financière universitaire (1er mai au 30 avril)									
Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur			Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021										
749	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	Ne s'applique pas																						
750	Sciences de la santé	\$																							
751	Sciences pures	\$																							
752	Sciences appliquées	\$																							
753	Arts	\$																							
754	Lettres	\$																							
755	Sciences humaines	\$																							
756	Éducation	\$																							
757	Droit	\$																							
758	Administration	\$																							
759	Autres	\$																							

**Performance et perspectives
de développement
à l'Université du Québec
2020-2021**

**Grilles des indicateurs
du réseau
de l'Université du Québec**

Établissements du réseau :

UQAM
UQTR
UQAC
UQAR
UQO
UQAT
INRS
ENAP
ÉTS
TÉLUQ

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)													
Étudiant		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*	
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	EEETP	55 176,24	57 908,07	60 226,49	61 393,32	65 405,49	68 259,58	68 182,89	68 145,61	68 604,66	65 720,14	62 485,61	63 115,80	EEETP 2020-2021: Données définitives provenant du système PRISME (UQ)
2	EEETP au 1er cycle	EEETP	47 009,55	49 406,52	51 327,98	52 342,37	55 720,40	58 125,60	57 927,28	57 730,83	57 805,15	54 631,10	51 458,59	51 897,18	
3	EEETP au 2e cycle	EEETP	6 339,03	6 586,40	6 908,32	6 956,81	7 488,74	7 876,74	7 943,51	8 017,97	8 282,26	8 526,80	8 345,37	8 464,08	
4	EEETP au 3e cycle	EEETP	1 827,65	1 915,15	1 990,18	2 094,15	2 196,35	2 257,24	2 312,10	2 396,81	2 517,25	2 562,24	2 681,64	2 754,55	
5	Effectif étudiant total	n	85 482	88 616	90 812	92 574	96 393	99 207	98 664	98 655	99 159	96 288	94 732	97 555	* Données provisoires.
6	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	36 344	38 005	39 804	41 089	42 915	45 097	45 174	44 715	45 243	42 449	40 828	40 460	
7	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	32 522	33 646	33 367	33 446	34 802	34 836	33 938	33 990	33 290	32 691	31 892	33 748	
8	Effectif étudiant au 1er cycle	%	80,56%	80,86%	80,57%	80,51%	80,63%	80,57%	80,18%	79,78%	79,20%	78,04%	76,76%	76,07%	
9	Effectif étudiant au 2e cycle	n	13 531	13 739	14 304	14 564	15 034	15 602	15 716	16 006	16 521	16 973	17 624	18 788	
10	Effectif étudiant au 2e cycle	%	15,83%	15,50%	15,75%	15,73%	15,60%	15,73%	15,93%	16,22%	16,66%	17,63%	18,60%	19,26%	
11	Effectif étudiant au 3e cycle	n	3 085	3 226	3 337	3 475	3 642	3 672	3 836	3 944	4 105	4 175	4 388	4 559	
12	Effectif étudiant au 3e cycle	%	3,61%	3,64%	3,67%	3,75%	3,78%	3,70%	3,89%	4,00%	4,14%	4,34%	4,63%	4,67%	
13	Effectif étudiant internationaux	n	4 788	5 096	5 611	6 211	6 625	7 578	8 179	8 291	9 084	9 685	10 925	10 661	
14	Effectif étudiant internationaux	%	5,60%	5,75%	6,18%	6,71%	6,87%	7,64%	8,29%	8,40%	9,16%	10,06%	11,53%	10,93%	
15	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	283	273	335	298	382	308	277	329	366	271	235	32	
16	Stagiaires postdoctoraux	n	348	360	395	426	442	436	469	474	402	435	409	463	
17	Résidents en médecine	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Enseignants-chercheurs															
18	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	n.d.	n.d.	n.d.	202	165	191	114	141	164	167	173	135	
19	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	79	105	58	74	85	77	95	75	
20	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	100	86	86	56	67	79	90	78	60	
Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire															
21		n	n.d.	n.d.	n.d.	2 543	2 548	2 665	2 650	2 650	2 676	2 741	2 781	2 822	
22	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 579	1 565	1 620	1 602	1 578	1 594	1 598	1 607	1 619	
23	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	967	987	1 047	1 052	1 076	1 085	1 145	1 174	1 203	
24	Nombre de chargés de cours de l'année	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 835	4 747	4 796	4 743	4 737	4 750	4 824	4 825	4 527	
25	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 749	2 702	2 719	2 663	2 619	2 632	2 633	2 612	2 434	
26	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 086	2 045	2 077	2 080	2 118	2 118	2 191	2 213	2 090	
27	Nombre moyen de cours par professeur	n													
28	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n													
29	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	29,3	30,5	30,0	29,9	29,7	29,3	27,4	26,1	26,3	
30	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	n.d.	n.d.	n.d.	7,1	7,3	7,2	7,4	7,5	7,7	7,7	7,9	8,3	
31	Ratio EETP / professeur	EEETP/n	n.d.	n.d.	n.d.	24,1	25,7	25,6	25,7	25,7	25,6	24,0	22,5	22,4	
32	Cours donnés par les professeurs	%													
33	Cours donnés par les chargés de cours	%													
34	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%													

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

		Unité	Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)												
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire			2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
35	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 577	1 561	1 618	1 599	1 575	1 591	1 596	1 607	1 619	
36	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	74	77	98	97	102	106	98	101	98	
37	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	250	254	222	221	212	206	215	217	214	
38	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	359	352	382	379	385	385	398	407	421	
39	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	62	70	72	72	68	66	64	62	61	
40	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	40	42	45	44	43	41	45	42	40	
41	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	366	353	363	351	353	361	359	348	355	
42	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	93	87	95	93	85	95	93	96	100	
43	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	17	14	15	16	15	14	15	15	14	
44	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	290	283	287	284	272	280	272	285	277	
45	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	26	29	39	42	40	37	37	34	39	
46	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	966	987	1 047	1 051	1 075	1 085	1 145	1 174	1 203	
47	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	102	109	125	123	132	131	142	149	150	
48	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	57	57	51	51	51	46	53	57	61	
49	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	70	73	68	72	71	74	77	80	83	
50	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	65	66	72	67	72	68	69	67	63	
51	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	54	55	53	53	55	53	57	52	47	
52	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	279	294	306	302	310	311	321	319	343	
53	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	157	152	166	176	173	181	177	195	196	
54	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	13	13	16	15	9	12	11	11	11	
55	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	158	154	176	177	191	196	222	225	231	
56	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	11	14	14	15	11	13	16	19	18	
57	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 543	2 548	2 665	2 650	2 650	2 676	2 741	2 781	2 822	
58	Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	176	186	223	220	234	237	240	250	248	
59	Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	307	311	273	272	263	252	268	274	275	
60	Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	429	425	450	451	456	459	475	487	504	
61	Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	127	136	144	139	140	134	133	129	124	
62	Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	94	97	98	97	98	94	102	94	87	
63	Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	645	647	669	653	663	672	680	667	698	
64	Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	250	239	261	269	258	276	270	291	296	
65	Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	30	27	31	31	24	26	26	26	25	
66	Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	448	437	463	461	463	476	494	510	508	
67	Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	37	43	53	57	51	50	53	53	57	

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)													
	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire prépondérant													
68 Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2749	2702	2719	2663	2620	2632	2633	2612	2434
69 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	145	144	127	139	150	132	153	158	143
70 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	226	223	245	236	229	216	206	204	143
71 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	543	539	578	575	545	590	599	589	485
72 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	200	198	187	182	182	192	182	193	164
73 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	86	83	93	92	89	75	70	72	143
74 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	575	548	503	476	483	475	470	469	360
75 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	241	251	252	251	239	241	242	243	300
76 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	63	54	73	64	66	74	75	73	68
77 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	635	636	629	616	596	600	598	586	615
78 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	35	26	32	32	41	37	38	25	13
79 Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2086	2045	2077	2080	2118	2118	2191	2213	2090
80 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	250	256	231	254	247	287	286	313	272
81 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	83	84	89	83	68	83	85	87	76
82 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	109	113	110	110	109	119	130	140	142
83 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	164	145	152	147	142	140	163	154	120
84 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	198	183	189	200	190	161	158	153	174
85 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	522	497	484	502	538	508	538	558	451
86 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	455	492	509	489	490	477	484	478	524
87 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	44	38	41	39	48	53	48	46	35
88 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	251	229	263	238	266	276	278	271	282
89 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	10	8	9	18	20	14	21	13	14
90 Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 835	4 747	4 796	4 743	4 738	4 750	4 824	4 825	4 527
91 Sciences de la santé	n	n.d.	n.d.	n.d.	395	400	358	393	397	419	439	471	415
92 Sciences pures	n	n.d.	n.d.	n.d.	309	307	334	319	297	299	291	291	219
93 Sciences appliquées	n	n.d.	n.d.	n.d.	652	652	688	685	654	709	729	729	627
94 Arts	n	n.d.	n.d.	n.d.	364	343	339	329	324	332	345	347	286
95 Lettres	n	n.d.	n.d.	n.d.	284	266	282	292	279	236	228	225	318
96 Sciences humaines	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 097	1 045	987	978	1 021	983	1 008	1 027	811
97 Éducation	n	n.d.	n.d.	n.d.	696	743	761	740	729	718	726	721	824
98 Droit	n	n.d.	n.d.	n.d.	107	92	114	103	114	127	123	119	103
99 Administration	n	n.d.	n.d.	n.d.	886	865	892	854	862	876	876	857	897
100 Autres	n	n.d.	n.d.	n.d.	45	34	41	50	61	51	59	38	27

* Les maîtres d'enseignement de l'ÉTS sont inclus dans les dénombrements de professeurs-chercheurs. Les tuteurs et chargés d'encadrement de la TÉLUQ sont inclus dans les dénombrements de chargés de cours.

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

^P Les données sur le personnel pour l'année 2020-2021 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2020-2021, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2019-2020, septembre 2021.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2020-2021, septembre 2021.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du Québec

Date :

Page 1 de 8

I. Éléments d'information

II. Observations

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

2. Changement dans la sélection du personnel

Comparativement aux années antérieures, les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année et ce, sans égard au statut d'emploi, conformément aux nouvelles directives de la grille. Ce changement dans la méthode de calcul ne fournit donc qu'un portrait partiel des effectifs universitaires et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier.

À noter également qu'à la page 1, la direction académique est maintenant comptabilisée dans la catégorie des professeurs-chercheurs, alors qu'à la page 4, elle est considérée comme du personnel de direction. Ces nouvelles façons de faire ont été explicitées par le MES et le BCI à l'onglet "Définitions".

3. Attribution des secteurs disciplinaires

La répartition des professeurs-chercheurs (et de la direction académique) par famille disciplinaire produite initialement par le BCI a dû être complètement revue en raison d'écarts importants dans la classification des disciplines. La "Table de conversion" présentée au dernier onglet du présent fichier n'était pas respectée, fournissant un état des lieux erroné par rapport à la classification attendue et notamment face à la répartition des données étudiantes.

Afin de corriger la situation, le siège social UQ a appliqué la même méthodologie de base que le BCI, en utilisant d'abord la discipline rattachée au département lorsque celle-ci était unique. Si le département était conjoint (ex. "Mathématiques et informatique" ou "Arts et lettres"), c'est le code CLARDER de la principale discipline d'enseignement attribué par les établissements à chacun de leurs professeurs dans le SYSPER qui a été retenu. Les CLARDER ont été convertis vers un CLASS correspondant, puis vers le secteur disciplinaire établi à l'onglet "Table de conversion". Les individus apparaissant dans la discipline « Autres » sont des professeurs dont le CLARDER et le département sont plurisectoriels, ou font partie de la direction académique (décanats).

La répartition des chargés de cours par famille disciplinaire produite par le BCI a connu la même révision que celle des professeurs et ce, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut. Le siège social UQ l'a produite sur la base des montants de rémunération de base versés sur toute l'année en lien avec des activités GDEU. Un CLARDER étant associé à chaque cours enseigné, il a été converti vers un CLASS et ensuite vers le secteur disciplinaire établi par la Commission dans l'onglet "Table de conversion". Le secteur disciplinaire retenu est celui cumulant le plus grand montant de rémunération de base. Si un même montant était cumulé dans plus d'un secteur disciplinaire, la priorité a été accordée selon la hiérarchie des disciplines.

4. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

Nom de l'établissement : Réseau UQ														Date :	
														Page 2 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations													III. Remarques
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS															
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)													
1er cycle - Baccalauréat		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021*	
101	Hommes	n	16 362	16 981	17 700	19 082	20 116	20 125	19 968	19 857	20181	19897	19350	19999	* Données provisoires
102	Sciences de la santé	n	359	405	433	490	526	561	568	574	599	612	616	626	
103	Sciences pures	n	785	804	872	897	918	933	889	825	843	807	789	741	
104	Sciences appliquées	n	5 086	5 271	5 594	6 083	6 631	6 320	6 433	6 549	6820	6834	6930	7409	
105	Arts	n	519	612	735	763	812	805	795	822	833	853	802	877	
106	Lettres	n	209	217	245	272	298	313	291	244	235	232	198	176	
107	Sciences humaines	n	2 937	3 035	2 922	2 928	3 064	3 118	3 000	2 942	2882	2679	2526	2497	
108	Education	n	2 029	2 159	2 182	2 222	2 283	2 299	2 234	2 153	2130	2102	2142	2283	
109	Droit	n	171	170	177	167	158	157	151	170	179	164	170	127	
110	Administration	n	4 097	4 122	4 307	4 926	5 035	5 200	5 172	5 150	5173	5127	4926	4884	
111	Autres	n	170	186	233	334	391	419	435	428	487	487	251	379	
112	Femmes	n	25 177	26 005	26 917	28 539	29 790	30 560	30 344	30 254	29641	29208	28695	29871	
113	Sciences de la santé	n	2 554	2 694	2 811	3 145	3 448	3 698	3 841	3 933	3907	3921	3989	4242	
114	Sciences pures	n	721	773	810	890	923	960	943	936	961	905	869	787	
115	Sciences appliquées	n	1 055	1 121	1 197	1 279	1 322	1 330	1 346	1 381	1489	1549	1613	1851	
116	Arts	n	1 316	1 397	1 432	1 464	1 530	1 498	1 454	1 467	1347	1430	1392	1558	
117	Lettres	n	627	646	728	780	856	902	849	825	807	826	759	689	
118	Sciences humaines	n	6 755	6 944	7 125	7 156	7 379	7 602	7 386	7 377	7035	6743	6570	6684	
119	Education	n	6 600	6 748	6 741	6 914	7 220	7 254	7 221	6 844	6671	6499	6403	6639	
120	Droit	n	358	321	352	362	354	330	341	363	357	355	377	285	
121	Administration	n	5 040	5 197	5 530	6 274	6 453	6 674	6 656	6 781	6668	6572	6391	6326	
122	Autres	n	151	164	191	275	305	312	307	347	399	408	332	810	
123	Total	n	41 539	42 986	44 617	47 621	49 906	50 685	50 312	50 111	49822	49105	48045	49870	
124	Sciences de la santé	n	2 913	3 099	3 244	3 635	3 974	4 259	4 409	4 507	4506	4533	4605	4868	
125	Sciences pures	n	1 506	1 577	1 682	1 787	1 841	1 893	1 832	1 761	1804	1712	1658	1528	
126	Sciences appliquées	n	6 141	6 392	6 791	7 362	7 953	7 650	7 779	7 930	8309	8383	8543	9260	
127	Arts	n	1 835	2 009	2 167	2 227	2 342	2 303	2 249	2 289	2180	2283	2194	2435	
128	Lettres	n	836	863	973	1 052	1 154	1 215	1 140	1 069	1042	1058	957	865	
129	Sciences humaines	n	9 692	9 979	10 047	10 084	10 443	10 720	10 386	10 319	9917	9422	9096	9181	
130	Education	n	8 629	8 907	8 923	9 136	9 503	9 553	9 455	8 997	8801	8601	8545	8922	
131	Droit	n	529	491	529	529	512	487	492	533	536	519	547	412	
132	Administration	n	9 137	9 319	9 837	11 200	11 488	11 874	11 828	11 931	11841	11699	11317	11210	
133	Autres	n	321	350	424	609	696	731	742	775	886	895	583	1189	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	1er cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
134	Hommes	n	9 295	9 799	9 808	9 113	9 453	10 494	10 631	10 532	10522	9289	8748	8110	
135	Sciences de la santé	n	231	253	231	317	342	373	368	384	348	318	344	359	
136	Sciences pures	n	80	100	127	100	125	127	74	83	78	74	67	70	
137	Sciences appliquées	n	682	854	887	773	830	1 555	1 686	1 772	1665	1518	1405	1291	
138	Arts	n	168	139	105	95	105	109	119	129	125	106	102	126	
139	Lettres	n	612	703	649	579	621	718	684	694	1126	515	411	335	
140	Sciences humaines	n	591	665	690	662	656	677	644	650	658	652	598	619	
141	Éducation	n	136	113	132	81	95	99	106	96	96	104	103	122	
142	Droit	n	34	35	46	40	55	45	41	32	34	36	33	22	
143	Administration	n	4 527	4 577	4 756	4 404	4 448	4 648	4 765	4 502	4196	3816	3576	3650	
144	Autres	n	2 234	2 360	2 185	2 062	2 176	2 143	2 144	2 190	2196	2150	2109	1516	
145	Femmes	n	18 032	18 866	18 746	17 801	18 358	18 754	18 169	18 062	18189	16746	15927	16228	
146	Sciences de la santé	n	1 040	1 033	1 001	1 324	1 507	1 600	1 530	1 673	1627	1666	1631	1574	
147	Sciences pures	n	94	102	110	99	115	120	92	107	88	101	73	81	
148	Sciences appliquées	n	195	216	225	220	256	344	357	409	363	371	347	276	
149	Arts	n	461	467	467	398	437	408	341	393	352	362	324	336	
150	Lettres	n	1 750	1 878	1 897	1 666	1 634	1 712	1 718	1 727	2517	1448	1008	1019	
151	Sciences humaines	n	2 170	2 370	2 295	2 213	2 143	2 174	2 036	1 991	1934	1902	1821	2040	
152	Éducation	n	1 030	1 112	1 179	1 048	1 246	1 250	1 052	941	825	863	1037	1801	
153	Droit	n	119	90	90	88	90	85	90	96	80	82	75	50	
154	Administration	n	8 126	8 377	8 511	8 063	8 006	8 163	8 005	7 582	7314	6765	6426	6517	
155	Autres	n	3 047	3 221	2 971	2 682	2 924	2 898	2 948	3 143	3089	3186	3185	2534	
156	Total	n	27 327	28 665	28 554	26 914	27 811	29 248	28 800	28 594	28711	26035	24675	24338	
157	Sciences de la santé	n	1 271	1 286	1 232	1 641	1 849	1 973	1 898	2 057	1975	1984	1975	1933	
158	Sciences pures	n	174	202	237	199	240	247	166	190	166	175	140	151	
159	Sciences appliquées	n	877	1 070	1 112	993	1 086	1 899	2 043	2 181	2028	1889	1752	1567	
160	Arts	n	629	606	572	493	542	517	460	522	477	468	426	462	
161	Lettres	n	2 362	2 581	2 546	2 245	2 255	2 430	2 402	2 421	3643	1963	1419	1354	
162	Sciences humaines	n	2 761	3 035	2 985	2 875	2 799	2 851	2 680	2 641	2592	2554	2419	2659	
163	Éducation	n	1 166	1 225	1 311	1 129	1 341	1 349	1 158	1 037	921	967	1140	1923	
164	Droit	n	153	125	136	128	145	130	131	128	114	118	108	72	
165	Administration	n	12 653	12 954	13 267	12 467	12 454	12 811	12 770	12 084	11510	10581	10002	10167	
166	Autres	n	5 281	5 581	5 156	4 744	5 100	5 041	5 092	5 333	5285	5336	5294	4050	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	2e cycle - Maîtrise	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
167	Hommes	n	4 333	4 344	4 549	4 557	4 546	4 770	4 967	5 070	5312	5325	5494	6064	
168	Sciences de la santé	n	25	28	33	30	31	48	58	71	65	73	76	74	
169	Sciences pures	n	285	258	254	238	247	217	230	249	270	254	254	267	
170	Sciences appliquées	n	849	988	1 059	1 023	1 093	1 303	1 340	1 318	1499	1536	1694	1737	
171	Arts	n	78	94	100	90	103	111	123	128	132	126	117	109	
172	Lettres	n	124	109	95	103	102	115	115	123	129	116	109	92	
173	Sciences humaines	n	753	755	776	760	762	728	746	741	716	686	648	675	
174	Éducation	n	117	129	170	191	229	272	269	270	256	252	298	338	
175	Droit	n	32	30	32	24	29	22	20	22	29	26	32	36	
176	Administration	n	1 975	1 853	1 923	2 005	1 848	1 856	1 955	2 045	2081	2123	2128	2467	
177	Autres	n	95	100	107	93	102	98	111	103	135	133	138	269	
178	Femmes	n	4 479	4 723	5 034	5 087	5 345	5 601	5 794	5 871	5887	6202	6326	6899	
179	Sciences de la santé	n	125	137	199	243	264	284	322	369	363	422	411	452	
180	Sciences pures	n	245	215	230	246	261	247	245	261	267	281	285	285	
181	Sciences appliquées	n	227	255	299	304	374	405	434	469	501	579	633	646	
182	Arts	n	181	207	206	232	264	290	276	265	285	259	288	249	
183	Lettres	n	291	260	250	237	236	243	240	257	261	246	241	228	
184	Sciences humaines	n	1 226	1 275	1 357	1 312	1 421	1 430	1 398	1 406	1366	1371	1362	1326	
185	Éducation	n	381	565	681	687	781	821	841	811	782	829	869	937	
186	Droit	n	64	54	51	44	46	53	58	56	63	71	69	83	
187	Administration	n	1 603	1 623	1 623	1 653	1 552	1 697	1 862	1 859	1874	1999	2028	2246	
188	Autres	n	136	132	138	129	146	131	118	118	125	145	140	447	
189	Total	n	8 812	9 067	9 583	9 644	9 891	10 371	10 761	10 941	11199	11527	11820	12963	
190	Sciences de la santé	n	150	165	232	273	295	332	380	440	428	495	487	526	
191	Sciences pures	n	530	473	484	484	508	464	475	510	537	535	539	552	
192	Sciences appliquées	n	1 076	1 243	1 358	1 327	1 467	1 708	1 774	1 787	2000	2115	2327	2383	
193	Arts	n	259	301	306	322	367	401	399	393	417	385	405	358	
194	Lettres	n	415	369	345	340	338	358	355	380	390	362	350	320	
195	Sciences humaines	n	1 979	2 030	2 133	2 072	2 183	2 158	2 144	2 147	2082	2057	2010	2001	
196	Éducation	n	498	694	851	878	1 010	1 093	1 110	1 081	1038	1081	1167	1275	
197	Droit	n	96	84	83	68	75	75	78	78	92	97	101	119	
198	Administration	n	3 578	3 476	3 546	3 658	3 400	3 553	3 817	3 904	3955	4122	4156	4713	
199	Autres	n	231	232	245	222	248	229	229	221	260	278	278	716	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)											
	2e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
200	Hommes	n	1 828	1 902	1 830	2 038	2 127	2 089	1 913	1 861	1895	1890	2030	1945
201	Sciences de la santé	n	28	25	65	92	70	64	62	70	81	82	90	95
202	Sciences pures	n	13	25	25	30	14	22	18	15	14	13	14	13
203	Sciences appliquées	n	155	162	160	222	220	238	236	200	231	237	241	217
204	Arts	n	9	29	30	30	19	25	18	22	20	28	33	23
205	Lettres	n						1	1			3	5	7
206	Sciences humaines	n	76	82	58	68	76	92	82	79	47	74	53	66
207	Éducation	n	110	102	104	106	119	129	95	119	133	130	139	129
208	Droit	n						3	2	1	6	4	7	11
209	Administration	n	1 201	1 198	1 134	1 168	1 289	1 228	1 140	1 106	1062	1018	1063	1137
210	Autres	n	236	279	254	322	320	287	259	249	301	301	385	247
211	Femmes	n	2 891	2 770	2 891	2 882	3 016	3 142	3 042	3 204	3427	3556	3774	3880
212	Sciences de la santé	n	175	171	236	259	282	350	363	386	456	480	484	548
213	Sciences pures	n	7	4	15	8	10	10	11	14	9	10	15	7
214	Sciences appliquées	n	82	71	78	151	138	114	101	98	93	114	95	102
215	Arts	n	134	147	117	139	142	103	123	145	175	152	206	197
216	Lettres	n	13	7	6	2	5	7	10	12	17	38	38	47
217	Sciences humaines	n	231	222	169	168	209	255	271	257	203	247	243	221
218	Éducation	n	392	307	322	302	285	301	326	474	530	457	508	423
219	Droit	n							1	4	13	10	17	19
220	Administration	n	1 555	1 437	1 452	1 382	1 413	1 495	1 451	1 441	1539	1640	1693	1834
221	Autres	n	302	404	496	471	532	507	385	373	392	408	475	482
222	Total	n	4 719	4 672	4 721	4 920	5 143	5 231	4 955	5 065	5322	5446	5804	5825
223	Sciences de la santé	n	203	196	301	351	352	414	425	456	537	562	574	643
224	Sciences pures	n	20	29	40	38	24	32	29	29	23	23	29	20
225	Sciences appliquées	n	237	233	238	373	358	352	337	298	324	351	336	319
226	Arts	n	143	176	147	169	161	128	141	167	195	180	239	220
227	Lettres	n	13	7	6	2	5	8	11	12	17	41	43	54
228	Sciences humaines	n	307	304	227	236	285	347	353	336	250	321	296	287
229	Éducation	n	502	409	426	408	404	430	421	593	663	587	647	552
230	Droit	n						3	3	5	19	14	24	30
231	Administration	n	2 756	2 635	2 586	2 550	2 702	2 723	2 591	2 547	2601	2658	2756	2971
232	Autres	n	538	683	750	793	852	794	644	622	693	709	860	729

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Doctorat	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
233	Hommes	n	1 409	1 484	1 530	1 593	1 661	1 736	1 794	1 851	1889	1925	2008	2098	
234	Sciences de la santé	n	14	10	13	13	17	20	22	20	26	29	29	33	
235	Sciences pures	n	235	262	272	288	301	317	312	330	333	323	356	345	
236	Sciences appliquées	n	378	418	448	488	532	594	638	676	697	711	728	769	
237	Arts	n	36	41	42	35	38	37	40	43	37	41	42	39	
238	Lettres	n	63	66	76	79	72	67	64	62	60	54	57	60	
239	Sciences humaines	n	454	456	450	469	474	462	489	486	491	509	509	545	
240	Éducation	n	44	42	39	41	41	45	49	50	55	51	48	47	
241	Droit	n	6	7	13	16	17	15	13	13	11	13	16	17	
242	Administration	n	99	107	105	93	100	103	95	99	111	109	133	140	
243	Autres	n	80	75	72	71	69	76	72	72	68	85	90	103	
244	Femmes	n	1 605	1 658	1 716	1 745	1 840	1 884	1 970	2 000	2051	2125	2167	2267	
245	Sciences de la santé	n	20	18	23	23	28	27	37	35	42	46	45	54	
246	Sciences pures	n	187	186	211	225	217	231	239	248	255	275	299	305	
247	Sciences appliquées	n	83	105	128	117	161	187	200	186	209	205	232	263	
248	Arts	n	58	70	78	86	89	94	92	105	103	104	109	108	
249	Lettres	n	91	108	97	101	106	112	110	106	95	94	81	79	
250	Sciences humaines	n	944	941	948	950	989	991	1 046	1 061	1084	1130	1120	1134	
251	Éducation	n	85	86	94	95	97	90	93	105	107	113	113	136	
252	Droit	n	6	10	12	12	11	9	11	11	17	20	16	20	
253	Administration	n	88	84	78	85	85	89	85	90	89	86	101	104	
254	Autres	n	43	50	47	51	57	54	57	53	50	52	51	64	
255	Total	n	3 014	3 142	3 246	3 338	3 501	3 620	3 764	3 851	3940	4050	4175	4365	
256	Sciences de la santé	n	34	28	36	36	45	47	59	55	68	75	74	87	
257	Sciences pures	n	422	448	483	513	518	548	551	578	588	598	655	650	
258	Sciences appliquées	n	461	523	576	605	693	781	838	862	906	916	960	1032	
259	Arts	n	94	111	120	121	127	131	132	148	140	145	151	147	
260	Lettres	n	154	174	173	180	178	179	174	168	155	148	138	139	
261	Sciences humaines	n	1 398	1 397	1 398	1 419	1 463	1 453	1 535	1 547	1575	1639	1629	1679	
262	Éducation	n	129	128	133	136	138	135	142	155	162	164	161	183	
263	Droit	n	12	17	25	28	28	24	24	24	28	33	32	37	
264	Administration	n	187	191	183	178	185	192	180	189	200	195	234	244	
265	Autres	n	123	125	119	122	126	130	129	125	118	137	141	167	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	3e cycle - Autres sanctions	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
266	Hommes	n	33	42	52	69	61	22	30	39	62	49	121	81	
267	Sciences de la santé	n													
268	Sciences pures	n													
269	Sciences appliquées	n													
270	Arts	n													
271	Lettres	n											1		
272	Sciences humaines	n										1		3	
273	Éducation	n								3	3	4		6	
274	Droit	n													
275	Administration	n	18	23	17	18	12	9	10	9	4	6	5	8	
276	Autres	n	15	19	35	51	49	13	20	27	55	38	115	64	
277	Femmes	n	38	42	39	68	80	30	42	54	103	76	92	113	
278	Sciences de la santé	n													
279	Sciences pures	n													
280	Sciences appliquées	n													
281	Arts	n													
282	Lettres	n												1	
283	Sciences humaines	n							6	1	1	1	1		
284	Éducation	n								4	3	5	5	13	
285	Droit	n													
286	Administration	n	7	13	6	9	5	2	5	3	3	4	4	2	
287	Autres	n	31	29	33	59	75	28	31	46	96	66	82	97	
288	Total	n	71	84	91	137	141	52	72	93	165	125	213	194	
289	Sciences de la santé	n													
290	Sciences pures	n													
291	Sciences appliquées	n													
292	Arts	n													
293	Lettres	n											1	1	
294	Sciences humaines	n							6	1	1	2	1	3	
295	Éducation	n								7	6	9	5	19	
296	Droit	n													
297	Administration	n	25	36	23	27	17	11	15	12	7	10	9	10	
298	Autres	n	46	48	68	110	124	41	51	73	151	104	197	161	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (grades)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
299	Hommes	n	22 104	22 809	23 779	25 232	26 323	26 631	26 729	26 778	27382	27147	26852	28161	
300	Sciences de la santé	n	398	443	479	533	574	629	648	665	690	714	721	733	
301	Sciences pures	n	1 305	1 324	1 398	1 423	1 466	1 467	1 431	1 404	1446	1384	1399	1353	
302	Sciences appliquées	n	6 313	6 677	7 101	7 594	8 256	8 217	8 411	8 543	9016	9081	9352	9915	
303	Arts	n	633	747	877	888	953	953	958	993	1002	1020	961	1025	
304	Lettres	n	396	392	416	454	472	495	470	429	424	402	364	328	
305	Sciences humaines	n	4 144	4 246	4 148	4 157	4 300	4 308	4 235	4 169	4089	3874	3683	3717	
306	Éducation	n	2 190	2 330	2 391	2 454	2 553	2 616	2 552	2 473	2441	2405	2488	2668	
307	Droit	n	209	207	222	207	204	194	184	205	219	203	218	180	
308	Administration	n	6 171	6 082	6 335	7 024	6 983	7 159	7 222	7 294	7365	7359	7187	7491	
309	Autres	n	345	361	412	498	562	593	618	603	690	705	479	751	
310	Femmes	n	31 261	32 386	33 667	35 371	36 975	38 045	38 108	38 125	37579	37535	37188	39037	
311	Sciences de la santé	n	2 699	2 849	3 033	3 411	3 740	4 009	4 200	4 337	4312	4389	4445	4748	
312	Sciences pures	n	1 153	1 174	1 251	1 361	1 401	1 438	1 427	1 445	1483	1461	1453	1377	
313	Sciences appliquées	n	1 365	1 481	1 624	1 700	1 857	1 922	1 980	2 036	2199	2333	2478	2760	
314	Arts	n	1 555	1 674	1 716	1 782	1 883	1 882	1 822	1 837	1735	1793	1789	1915	
315	Lettres	n	1 009	1 014	1 075	1 118	1 198	1 257	1 199	1 188	1163	1166	1081	996	
316	Sciences humaines	n	8 925	9 160	9 430	9 418	9 789	10 023	9 830	9 844	9485	9244	9052	9144	
317	Éducation	n	7 066	7 399	7 516	7 696	8 098	8 165	8 155	7 760	7560	7441	7385	7712	
318	Droit	n	428	385	415	418	411	392	410	430	437	446	462	388	
319	Administration	n	6 731	6 904	7 231	8 012	8 090	8 460	8 603	8 730	8631	8657	8520	8676	
320	Autres	n	330	346	376	455	508	497	482	518	574	605	523	1321	
321	Total	n	53 365	55 195	57 446	60 603	63 298	64 676	64 837	64 903	64961	64682	64040	67198	
322	Sciences de la santé	n	3 097	3 292	3 512	3 944	4 314	4 638	4 848	5 002	5002	5103	5166	5481	
323	Sciences pures	n	2 458	2 498	2 649	2 784	2 867	2 905	2 858	2 849	2929	2845	2852	2730	
324	Sciences appliquées	n	7 678	8 158	8 725	9 294	10 113	10 139	10 391	10 579	11215	11414	11830	12675	
325	Arts	n	2 188	2 421	2 593	2 670	2 836	2 835	2 780	2 830	2737	2813	2750	2940	
326	Lettres	n	1 405	1 406	1 491	1 572	1 670	1 752	1 669	1 617	1587	1568	1445	1324	
327	Sciences humaines	n	13 069	13 406	13 578	13 575	14 089	14 331	14 065	14 013	13574	13118	12735	12861	
328	Éducation	n	9 256	9 729	9 907	10 150	10 651	10 781	10 707	10 233	10001	9846	9873	10380	
329	Droit	n	637	592	637	625	615	586	594	635	656	649	680	568	
330	Administration	n	12 902	12 986	13 566	15 036	15 073	15 619	15 825	16 024	15996	16016	15707	16167	
331	Autres	n	675	707	788	953	1 070	1 090	1 100	1 121	1264	1310	1002	2072	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (autres sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
332	Hommes	n	11 156	11 743	11 690	11 220	11 641	12 605	12 574	12 432	12479	11228	10899	10136	
333	Sciences de la santé	n	259	278	296	409	412	437	430	454	429	400	434	454	
334	Sciences pures	n	93	125	152	130	139	149	92	98	92	87	81	83	
335	Sciences appliquées	n	837	1 016	1 047	995	1 050	1 793	1 922	1 972	1896	1755	1646	1508	
336	Arts	n	177	168	135	125	124	134	137	151	145	134	135	149	
337	Lettres	n	612	703	649	579	621	719	685	694	1126	518	417	342	
338	Sciences humaines	n	667	747	748	730	732	769	726	729	705	727	651	688	
339	Éducation	n	246	215	236	187	214	228	201	218	232	238	242	257	
340	Droit	n	34	35	46	40	55	48	43	33	40	40	40	33	
341	Administration	n	5 746	5 798	5 907	5 590	5 749	5 885	5 915	5 617	5262	4840	4644	4795	
342	Autres	n	2 485	2 658	2 474	2 435	2 545	2 443	2 423	2 466	2552	2489	2609	1827	
343	Femmes	n	20 961	21 678	21 676	20 751	21 454	21 926	21 253	21 320	21719	20378	19793	20221	
344	Sciences de la santé	n	1 215	1 204	1 237	1 583	1 789	1 950	1 893	2 059	2083	2146	2115	2122	
345	Sciences pures	n	101	106	125	107	125	130	103	121	97	111	88	88	
346	Sciences appliquées	n	277	287	303	371	394	458	458	507	456	485	442	378	
347	Arts	n	595	614	584	537	579	511	464	538	527	514	530	533	
348	Lettres	n	1 763	1 885	1 903	1 668	1 639	1 719	1 728	1 739	2534	1486	1046	1067	
349	Sciences humaines	n	2 401	2 592	2 464	2 381	2 352	2 429	2 313	2 249	2138	2150	2065	2261	
350	Éducation	n	1 422	1 419	1 501	1 350	1 531	1 551	1 378	1 419	1358	1325	1550	2237	
351	Droit	n	119	90	90	88	90	85	91	100	93	92	92	69	
352	Administration	n	9 688	9 827	9 969	9 454	9 424	9 660	9 461	9 026	8856	8409	8123	8353	
353	Autres	n	3 380	3 654	3 500	3 212	3 531	3 433	3 364	3 562	3577	3660	3742	3113	
354	Total	n	32 117	33 421	33 366	31 971	33 095	34 531	33 827	33 752	34198	31606	30692	30357	
355	Sciences de la santé	n	1 474	1 482	1 533	1 992	2 201	2 387	2 323	2 513	2512	2546	2549	2576	
356	Sciences pures	n	194	231	277	237	264	279	195	219	189	198	169	171	
357	Sciences appliquées	n	1 114	1 303	1 350	1 366	1 444	2 251	2 380	2 479	2352	2240	2088	1886	
358	Arts	n	772	782	719	662	703	645	601	689	672	648	665	682	
359	Lettres	n	2 375	2 588	2 552	2 247	2 260	2 438	2 413	2 433	3660	2004	1463	1409	
360	Sciences humaines	n	3 068	3 339	3 212	3 111	3 084	3 198	3 039	2 978	2843	2877	2716	2949	
361	Éducation	n	1 668	1 634	1 737	1 537	1 745	1 779	1 579	1 637	1590	1563	1792	2494	
362	Droit	n	153	125	136	128	145	133	134	133	133	132	132	102	
363	Administration	n	15 434	15 625	15 876	15 044	15 173	15 545	15 376	14 643	14118	13249	12767	13148	
364	Autres	n	5 865	6 312	5 974	5 647	6 076	5 876	5 787	6 028	6129	6149	6351	4940	

			Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
	Total (toutes les sanctions)	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
365	Hommes	n	33 260	34 552	35 469	36 452	37 964	39 236	39 303	39 210	39861	38375	37751	38297	
366	Sciences de la santé	n	657	721	775	942	986	1 066	1 078	1 119	1 119	1 114	1 155	1 187	
367	Sciences pures	n	1 398	1 449	1 550	1 553	1 605	1 616	1 523	1 502	1 538	1 471	1 480	1 436	
368	Sciences appliquées	n	7 150	7 693	8 148	8 589	9 306	10 010	10 333	10 515	10 912	10 836	10 998	11 423	
369	Arts	n	810	915	1 012	1 013	1 077	1 087	1 095	1 144	1 147	1 154	1 096	1 174	
370	Lettres	n	1 008	1 095	1 065	1 033	1 093	1 214	1 155	1 123	1 550	920	781	670	
371	Sciences humaines	n	4 811	4 993	4 896	4 887	5 032	5 077	4 961	4 898	4 794	4 601	4 334	4 405	
372	Éducation	n	2 436	2 545	2 627	2 641	2 767	2 844	2 753	2 691	2 673	2 643	2 730	2 925	
373	Droit	n	243	242	268	247	259	242	227	238	259	243	258	213	
374	Administration	n	11 917	11 880	12 242	12 614	12 732	13 044	13 137	12 911	12 627	12 199	11 831	12 286	
375	Autres	n	2 830	3 019	2 886	2 933	3 107	3 036	3 041	3 069	3 242	3 194	3 088	2 578	
376	Femmes	n	52 222	54 064	55 343	56 122	58 429	59 971	59 361	59 445	59 298	57 913	56 981	59 258	
377	Sciences de la santé	n	3 914	4 053	4 270	4 994	5 529	5 959	6 093	6 396	6 395	6 535	6 560	6 870	
378	Sciences pures	n	1 254	1 280	1 376	1 468	1 526	1 568	1 530	1 566	1 580	1 572	1 541	1 465	
379	Sciences appliquées	n	1 642	1 768	1 927	2 071	2 251	2 380	2 438	2 543	2 655	2 818	2 920	3 138	
380	Arts	n	2 150	2 288	2 300	2 319	2 462	2 393	2 286	2 375	2 262	2 307	2 319	2 448	
381	Lettres	n	2 772	2 899	2 978	2 786	2 837	2 976	2 927	2 927	3 697	2 652	2 127	2 063	
382	Sciences humaines	n	11 326	11 752	11 894	11 799	12 141	12 452	12 143	12 093	11 623	11 394	11 117	11 405	
383	Éducation	n	8 488	8 818	9 017	9 046	9 629	9 716	9 533	9 179	8 918	8 766	8 935	9 949	
384	Droit	n	547	475	505	506	501	477	501	530	530	538	554	457	
385	Administration	n	16 419	16 731	17 200	17 466	17 514	18 120	18 064	17 756	17 487	17 066	16 643	17 029	
386	Autres	n	3 710	4 000	3 876	3 667	4 039	3 930	3 846	4 080	4 151	4 265	4 265	4 434	
387	Total	n	85 482	88 616	90 812	92 574	96 393	99 207	98 664	98 655	99 159	96 288	94 732	97 555	
388	Sciences de la santé	n	4 571	4 774	5 045	5 936	6 515	7 025	7 171	7 515	7 514	7 649	7 715	8 057	
389	Sciences pures	n	2 652	2 729	2 926	3 021	3 131	3 184	3 053	3 068	3 118	3 043	3 021	2 901	
390	Sciences appliquées	n	8 792	9 461	10 075	10 660	11 557	12 390	12 771	13 058	13 567	13 654	13 918	14 561	
391	Arts	n	2 960	3 203	3 312	3 332	3 539	3 480	3 381	3 519	3 409	3 461	3 415	3 622	
392	Lettres	n	3 780	3 994	4 043	3 819	3 930	4 190	4 082	4 050	5 247	3 572	2 908	2 733	
393	Sciences humaines	n	16 137	16 745	16 790	16 686	17 173	17 529	17 104	16 991	16 417	15 995	15 451	15 810	
394	Éducation	n	10 924	11 363	11 644	11 687	12 396	12 560	12 286	11 870	11 591	11 409	11 665	12 874	
395	Droit	n	790	717	773	753	760	719	728	768	789	781	812	670	
396	Administration	n	28 336	28 611	29 442	30 080	30 246	31 164	31 201	30 667	30 114	29 265	28 474	29 315	
397	Autres	n	6 540	7 019	6 762	6 600	7 146	6 966	6 887	7 149	7 393	7 459	7 353	7 012	

Nom de l'établissement : Réseau UQ																		Date :
																		Page 3 de 8
I. Éléments d'information		II. Observations																III. Remarques
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade																
	Unité	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Taux de réussite des études de baccalauréat																		
398	Persévérance après 1 an	%	85,32	84,92	84,78	84,98	85,96	84,79	85,97	85,56	86,72	84,67	83,22	83,26	84,16	84,94	83,79	
399	Diplomation après 6 ans	%	74,49	74,13	74,26	75,09	75,03	75,15	75,23	76,61	77,44	76,18	75,34	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant																		
400	Sciences de la santé	%	85,77	80,99	85,06	83,87	85,12	86,91	82,58	85,20	86,82	89,18	88,24	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
401	Sciences pures	%	70,81	71,96	72,40	70,53	67,94	63,72	68,93	68,59	72,27	69,82	67,03	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
402	Sciences appliquées	%	71,40	73,39	73,32	74,18	74,52	76,06	76,54	77,71	76,10	75,21	72,53	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
403	Arts	%	63,94	67,97	69,22	68,61	70,45	62,92	67,69	69,90	69,71	70,58	72,86	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
404	Lettres	%	62,77	65,02	61,34	65,47	61,88	65,14	62,15	57,71	58,87	59,93	63,14	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
405	Sciences humaines	%	74,81	74,24	74,26	75,39	76,23	76,06	75,11	76,04	78,09	75,65	74,29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
406	Éducation	%	78,72	78,45	77,62	78,21	74,41	76,45	76,17	76,20	79,17	77,22	75,96	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
407	Droit	%	84,15	84,85	85,56	85,71	95,12	92,22	87,36	87,50	85,42	85,71	91,21	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
408	Administration	%	75,64	72,45	72,25	72,62	75,26	74,07	76,63	80,52	79,30	77,98	78,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
409	Autres	%	40,28	29,59	52,52	67,68	70,71	74,07	65,52	71,43	69,29	66,98	70,70	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant																		
410	Sciences de la santé	%	78,57	61,11	52,94	55,00	61,54	52,94	58,82	79,59	78,85	85,87	87,84	81,25	76,04	n.d.	n.d.	
411	Sciences pures	%	72,11	71,65	79,43	79,07	82,08	70,18	74,39	69,83	81,90	66,67	66,34	79,44	73,95	n.d.	n.d.	
412	Sciences appliquées	%	63,64	59,59	56,90	64,39	68,94	64,25	76,86	74,79	75,75	82,54	77,90	78,32	80,27	n.d.	n.d.	
413	Arts	%	69,23	68,18	67,35	80,00	66,07	63,24	59,30	74,24	69,51	63,16	48,42	60,61	48,19	n.d.	n.d.	
414	Lettres	%	42,86	54,02	58,89	41,49	60,23	59,72	57,53	41,79	48,15	48,05	40,79	55,26	41,25	n.d.	n.d.	
415	Sciences humaines	%	57,67	50,59	57,55	49,49	52,79	59,94	58,16	54,63	61,11	59,87	59,67	58,96	50,34	n.d.	n.d.	
416	Éducation	%	38,10	59,26	50,98	49,21	31,37	25,86	30,99	30,56	39,76	27,63	44,93	44,79	41,11	n.d.	n.d.	
417	Droit	%	56,25	71,43	40,00	40,00	38,46	28,57	69,23	83,33	60,00	61,54	70,00	21,43	36,84	n.d.	n.d.	
418	Administration	%	63,06	68,92	73,56	72,14	75,29	71,47	75,00	75,95	77,64	77,96	75,75	78,85	81,25	n.d.	n.d.	
419	Autres	%	88,89	79,75	86,00	83,58	72,00	76,00	73,02	64,91	74,42	72,58	67,27	68,75	67,57	n.d.	n.d.	
Ensemble des domaines		%	61,69	61,45	65,42	62,03	64,53	63,94	65,98	64,63	68,65	68,70	67,69	69,77	66,83	n.d.	n.d.	
Taux de réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																		
420	Sciences de la santé	%	85,71	66,67	58,82	60,00	76,92	70,59	58,82	81,63	78,85	86,96	89,19	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
421	Sciences pures	%	78,91	74,80	87,23	84,50	85,85	76,32	78,05	74,14	89,66	73,53	73,27	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
422	Sciences appliquées	%	64,94	67,12	62,93	71,97	71,97	71,01	80,17	79,75	77,24	83,66	80,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
423	Arts	%	76,92	80,30	71,43	85,00	71,43	69,12	65,12	78,79	78,05	72,37	61,05	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
424	Lettres	%	59,52	63,22	67,78	58,51	65,91	68,06	68,49	55,22	54,32	59,74	52,63	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
425	Sciences humaines	%	68,07	59,25	66,19	59,95	61,45	68,47	69,47	67,49	70,53	68,49	66,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
426	Éducation	%	53,57	70,37	56,86	58,73	43,14	44,83	42,25	44,44	55,42	35,53	52,17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
427	Droit	%	75,00	71,43	60,00	40,00	46,15	57,14	76,92	83,33	80,00	84,62	80,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
428	Administration	%	67,12	72,62	76,15	77,13	81,03	76,45	79,27	78,01	80,66	80,19	77,93	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
429	Autres	%	92,59	86,08	90,00	91,04	82,00	82,67	80,95	77,19	81,40	80,65	72,73	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
Ensemble des domaines		%	69,12	68,34	71,65	70,15	71,19	71,45	72,99	72,24	74,86	74,18	72,68	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Page 2 de 4

	Réussite des études de 2e cycle après 6 ans, par domaine CLASS dominant																	
462	Sciences de la santé	n	12	12	10	12	10	12	10	40	41	80	66	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
463	Sciences pures	n	116	95	123	109	91	87	64	86	104	75	74	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
464	Sciences appliquées	n	100	98	73	95	95	147	194	193	207	297	359	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
465	Arts	n	40	53	35	34	40	47	56	52	64	55	58	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
466	Lettres	n	50	55	61	55	58	49	50	37	44	46	40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
467	Sciences humaines	n	275	253	276	235	220	241	264	299	292	326	286	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
468	Éducation	n	45	38	29	37	22	26	30	32	46	27	36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
469	Droit	n	12	5	3	6	6	4	10	5	8	11	8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
470	Administration	n	298	236	265	263	282	276	260	266	267	251	286	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
471	Autres	n	75	68	45	61	41	62	51	44	35	50	40	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble des secteurs	n	1 023	913	920	907	865	951	989	1 054	1 108	1 218	1 253	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Réussite des études de 3e cycle après 8 ans, par domaine CLASS dominant																	
472	Sciences de la santé	n	1	3	1		3	2	2	5	3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
473	Sciences pures	n	26	32	35	28	40	33	43	41	46	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
474	Sciences appliquées	n	17	22	30	14	28	33	35	52	38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
475	Arts	n	7	3	0	4	6	4	8	6	5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
476	Lettres	n	6	7	6	3	8	6	14	8	3	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
477	Sciences humaines	n	63	61	73	114	129	111	109	102	107	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
478	Éducation	n	5	5	6	7	14	15	5	9	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
479	Droit	n				2	0	3	0	1	0	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
480	Administration	n	14	5	11	5	8	4	8	6	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
481	Autres	n	9	9	9	3	10	4	9	8	10	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Ensemble des secteurs	n	148	147	171	180	246	215	233	238	238	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Durée moyenne des études au baccalauréat																	
482	Sciences de la santé	an	2,89	2,88	2,90	2,92	2,91	2,99	2,95	2,92	2,92	2,88	2,89	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
483	Sciences pures	an	3,47	3,39	3,37	3,49	3,50	3,53	3,46	3,53	3,39	3,32	3,45	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
484	Sciences appliquées	an	3,88	3,86	3,91	3,79	3,86	3,80	3,82	3,88	3,83	3,89	3,88	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
485	Arts	an	3,39	3,28	3,26	3,43	3,27	3,17	3,24	3,17	3,20	3,18	3,06	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
486	Lettres	an	3,40	3,43	3,31	3,48	3,45	3,63	3,47	3,48	3,32	3,44	3,31	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
487	Sciences humaines	an	3,16	3,15	3,20	3,20	3,14	3,16	3,17	3,21	3,16	3,17	3,17	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
488	Éducation	an	3,85	3,81	3,83	3,84	3,92	3,90	3,87	3,93	3,87	3,87	3,84	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
489	Droit	an	3,50	3,42	3,38	3,29	3,36	3,26	3,14	3,10	3,08	3,17	3,18	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
490	Administration	an	3,17	3,19	3,21	3,15	3,10	3,07	3,05	2,99	2,91	2,92	2,79	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
491	Autres	an	3,99	3,99	4,42	4,65	4,52	4,62	4,54	4,59	4,21	4,42	4,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
492	Ensemble des secteurs	an	3,45	3,43	3,46	3,44	3,43	3,42	3,41	3,42	3,37	3,39	3,35	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

	Durée moyenne des études de maîtrise																		
493	Sciences de la santé	an	3,22	3,00	3,33	2,78	2,97	3,61	1,90	2,03	2,15	1,65	1,84	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
494	Sciences pures	an	2,93	2,73	2,70	2,69	2,68	2,70	2,70	2,71	2,80	2,73	2,78	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
495	Sciences appliquées	an	2,48	2,54	2,65	2,60	2,36	2,32	2,20	2,07	1,83	1,82	1,90	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
496	Arts	an	3,03	3,09	2,79	3,04	2,86	2,85	3,04	2,89	2,96	3,08	3,30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
497	Lettres	an	3,46	3,11	3,08	3,33	2,86	3,05	3,06	3,39	3,04	3,12	3,32	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
498	Sciences humaines	an	3,09	2,95	3,02	3,24	3,02	3,06	3,02	3,13	2,93	2,86	2,80	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
499	Éducation	an	3,39	2,96	2,83	2,81	3,20	3,69	3,51	3,28	3,59	3,37	3,23	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
500	Droit	an	3,25	2,40	3,44	2,61	3,22	4,17	2,33	2,07	3,42	3,30	2,67	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
501	Administration	an	2,22	2,15	2,10	2,18	2,10	2,29	2,19	2,08	2,17	1,98	2,07	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
502	Autres	an	2,72	2,58	2,51	2,69	2,77	2,66	2,83	2,92	2,72	2,61	2,94	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
503	Ensemble des secteurs	an	2,76	2,66	2,65	2,73	2,59	2,68	2,61	2,59	2,53	2,36	2,38	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Durée moyenne des études de doctorat																		
504	Sciences de la santé	an	5,33	5,22	5,33		5,33	5,67	4,50	5,13	5,89	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
505	Sciences pures	an	4,72	5,08	5,16	4,65	4,74	4,53	4,59	4,77	4,50	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
506	Sciences appliquées	an	5,61	5,44	4,98	4,98	5,17	4,99	5,15	5,21	4,81	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
507	Arts	an	6,14	5,22		7,00	7,00	5,75	5,54	5,94	5,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
508	Lettres	an	6,28	5,86	6,11	5,44	4,13	6,06	5,69	6,21	6,56	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
509	Sciences humaines	an	5,90	5,98	5,69	5,23	5,41	5,71	5,76	5,84	5,44	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
510	Éducation	an	4,27	5,80	4,50	4,33	4,07	3,22	6,20	4,81	3,08	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
511	Droit	an				5,17		6,33		5,67		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
512	Administration	an	6,45	5,60	5,79	7,07	5,13	6,33	5,71	5,17	5,13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
513	Autres	an	5,33	5,52	5,48	4,89	5,23	5,17	4,89	5,42	4,87	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
514	Ensemble des secteurs	an	5,65	5,62	5,42	5,18	5,18	5,26	5,41	5,45	5,00	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

Nom de l'établissement : Réseau UQ

Date :

I. Éléments d'information

II. Observations

Page 4 de 8

III. Remarques

INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL

Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)

Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P	
515	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	3 649	3 663	3 692	3 588	3 506	3 604	3 655	3 758	3 735	
516	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	227	225	222	215	211	201	210	202	196	
517	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	37	37	30	30	35	33	28	
518	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	185	178	181	171	175	169	168	
519	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 616	1 610	1 636	1 626	1 595	1 615	1 626	1 647	1 637	
520	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	187	161	146	162	157	196	199	227	220	
521	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	144	162	157	196	199	227	209	
522	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	6	0	2	11	12	15	11	
523	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	22	24	24	19	16	21	18	18	20	
524	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	606	627	646	605	589	600	612	667	688	
525	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	579	610	590	560	544	570	576	580	576	
526	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	124	135	145	141	128	138	139	137	139	
527	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	288	271	278	260	263	251	261	264	259	
528	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	278	260	262	248	260	264	259	
529	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	0	2	4	3	1	0	
530	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 085	4 123	4 245	4 128	4 032	4 116	4 247	4 388	4 468	
531	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	154	159	164	156	156	170	171	175	183	
532	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	18	15	16	19	16	16	23	
533	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	146	141	140	151	155	159	160	
534	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 021	1 057	1 103	1 124	1 149	1 155	1 210	1 235	1 256	
535	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	223	218	223	227	203	213	247	260	274	
536	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	223	227	203	213	247	260	267	
537	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	3	2	0	6	5	10	7	
538	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	21	22	22	13	12	11	14	15	16	
539	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	788	776	816	799	783	828	864	947	1 000	
540	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	574	576	582	548	527	536	557	570	575	
541	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 263	1 270	1 290	1 216	1 162	1 157	1 137	1 136	1 129	
542	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	41	45	41	42	59	40	41	40	35	
543	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	41	42	36	36	41	39	35	
544	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	1	1	4	4	1	1	0	
545	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	7 734	7 786	7 937	7 716	7 538	7 720	7 902	8 146	8 203	
546	Direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	381	384	386	371	367	371	381	377	379	
547	Haute direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	55	52	46	49	51	49	51	
548	Autre personnel de direction	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	331	319	321	322	330	328	328	
549	Professeurs	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 637	2 667	2 739	2 750	2 744	2 770	2 836	2 882	2 893	
550	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	n.d.	n.d.	n.d.	410	379	376	391	362	426	463	512	494	
551	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	367	389	360	409	446	487	476	
552	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	9	2	2	17	17	25	18	
553	Personnel de gérance	n	n.d.	n.d.	n.d.	43	46	46	32	28	32	32	33	36	
554	Personnel professionnel	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 394	1 403	1 462	1 404	1 372	1 428	1 476	1 614	1 688	
555	Personnel technique	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 153	1 186	1 172	1 108	1 071	1 106	1 133	1 150	1 151	
556	Personnel de bureau	n	n.d.	n.d.	n.d.	1 387	1 405	1 435	1 357	1 290	1 295	1 276	1 273	1 268	
557	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	n.d.	n.d.	n.d.	329	316	321	303	304	292	305	305	294	
558	Personnel métiers et services	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	319	302	298	284	301	303	294	
559	Personnel périphérique de soutien	n	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	6	8	4	2	0	

Année universitaire (Effectif de l'année universitaire)														
Effectif de chargés de cours		Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021P
560	Total	n	n.d.	n.d.	n.d.	4 835	4 747	4 796	4 743	4 738	4 750	4 824	4 825	4 527
561	Hommes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 749	2 702	2 719	2 663	2 619	2 632	2 633	2 612	2 434
562	Femmes	n	n.d.	n.d.	n.d.	2 086	2 045	2 077	2 080	2 118	2 118	2 191	2 213	2 090

* Les maîtres d'enseignement de l'ÉTS sont inclus dans les dénombrements de professeurs-chercheurs. Les tuteurs et chargés d'encadrement de la TÉLUQ sont inclus dans les dénombrements de chargés de cours.

n.d. Données non disponibles

n.a. Données non applicables

^P Les données sur le personnel pour l'année 2020-2021 sont provisoires, n'ayant fait l'objet d'aucune validation détaillée dans le cadre de l'enquête SYSPER, celle-ci étant encore en production à ce jour. Les mêmes paramètres ont toutefois été appliqués aux données préliminaires de 2020-2021, de façon à pouvoir transmettre une donnée comparable pour l'année la plus récente.

Notes méthodologiques

1. Sources de données

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration finaux, 2012-2013 à 2019-2020, septembre 2021.

Enquête SYSPER, fichiers de déclaration provisoires, 2020-2021, septembre 2021.

2. Changement dans la sélection du personnel

Comparativement aux années antérieures, les données sur le personnel (à l'exception des chargés de cours) ne comptabilisent que les individus qui occupaient un emploi à temps plein au 1er octobre de chaque année sans égard au statut d'emploi, conformément aux nouvelles directives reçues par le ministère cette année. Ce changement dans la méthode ne fournit donc qu'un portrait partiel des effectifs universitaires et ne permet plus la distinction entre le personnel régulier et non régulier.

3. Déclinaison selon le genre et total

Les individus non genrés ou pour lesquels le genre n'est pas documenté au système sont exclus des répartitions homme/femme, mais font partie des totaux.

Nom de l'établissement : Réseau de l'Université du québec													Date :	
Source: IFR (UQ) et SYSPER (BCI); compilation DRI-UQ, octobre 2021													Page 8 de 8	
I. Éléments d'information		II. Observations											III. Remarques	
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE		Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
Fonds de recherche par source de financement	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
685 Fonds de recherche (total)	k\$	..	..	..	171 931	170 180	167 139	150 815	161 324	184 877	212 268	212 650	228 329	
686 Subventions d'infrastructure de la FCI	k\$	..	..	..	10 457	20 485	10 714	5 840	12 581	21 163	15 602	8 142	6 316	Symbole:
687 Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	k\$	..	..	..	2 967	2 145	1 324	2 743	1 417	2 570	8 438	1 010	2 633	(..) Les données concernant le personnel ne sont pas disponibles pour cette période.
688 Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)	k\$	..	..	..	67 263	59 471	65 198	60 135	62 726	68 332	75 205	80 323	93 115	
689 Chaires de recherche du Canada	k\$	..	..	..	12 658	12 317	12 106	11 300	11 250	10 900	11 938	11 617	11 915	
690 Organismes subventionnaires canadiens	k\$	..	..	..	45 193	43 841	45 406	46 640	49 503	52 788	58 150	63 195	75 775	
691 Gouvernement du Canada	k\$	..	..	..	9 412	3 313	7 686	2 195	1 973	4 644	5 117	5 511	5 425	
692 Subventions de recherche du Québec	k\$	..	..	..	33 649	30 272	29 885	25 146	23 963	28 396	32 412	36 930	39 980	
693 Fonds de recherche du Québec	k\$	..	..	..	18 813	19 177	20 536	18 963	19 278	21 319	24 074	26 837	27 997	
694 Gouvernement du Québec	k\$	..	..	..	14 836	11 095	9 349	6 183	4 685	7 077	8 338	10 093	11 983	
695 Financement institutionnel	k\$	..	..	..	16 338	15 549	18 008	15 972	15 932	15 134	16 978	18 459	18 347	
696 Autres sources	k\$	..	..	..	41 257	42 258	42 010	40 979	44 705	49 282	63 633	67 786	67 938	
697 Contrats	k\$	..	..	..	21 490	22 215	20 909	21 130	23 659	26 996	36 426	39 067	35 795	
...														
... Exclusion		..	..	..	57 557	55 217	51 679	40 389	36 245	44 861	42 705	41 068	53 498	Les exclusions correspondent aux octrois retirés des calculs afin de respecter la méthodologie proposée.
... non associé à un professeur-chercheur	k\$	..	..	..	20 465	17 302	15 122	11 860	18 364	26 641	23 785	21 510	32 913	
... FIR du gouvernement fédéral	k\$	..	..	..	16 670	16 591	16 917	17 242	17 881	18 220	18 920	19 558	20 585	
... FIR du gouvernement provincial	k\$	..	..	..	20 422	21 324	19 640	11 287	0	0	0	0	0	
		Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
Fonds de recherche par secteur disciplinaire	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
698 Fonds de recherche (total)	k\$	..	..	..	171 941	170 191	167 139	150 816	161 323	184 878	212 270	212 649	228 328	
699 Sciences de la santé	k\$	..	..	..	7 999	7 492	12 728	12 139	12 031	13 914	16 290	19 622	20 729	
700 Sciences pures	k\$	..	..	..	49 632	55 983	36 625	34 924	37 519	52 286	55 290	55 409	55 819	
701 Sciences appliquées	k\$	..	..	..	55 032	48 229	58 040	48 031	56 319	54 010	67 956	60 773	71 477	
702 Arts	k\$	..	..	..	1 848	3 338	1 927	1 486	1 572	1 976	1 992	2 547	2 248	
703 Lettres	k\$	..	..	..	2 877	2 601	2 818	2 533	2 154	2 507	2 533	2 672	2 728	
704 Sciences humaines	k\$	..	..	..	33 664	32 013	28 496	28 996	30 671	35 903	37 928	39 585	39 140	
705 Éducation	k\$	..	..	..	7 248	6 373	6 307	4 835	4 688	5 528	7 257	7 211	7 568	
706 Droit	k\$	..	..	..	467	462	635	667	563	811	774	547	434	
707 Administration	k\$	..	..	..	7 618	7 620	8 765	7 121	7 220	7 421	9 367	11 292	12 673	
708 Autres	k\$	..	..	..	5 556	6 080	10 798	10 084	8 586	10 522	12 883	12 991	15 512	

			Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Taux de professeurs disposant de fonds de recherche	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
709	Professeurs-chercheurs financés	%	..	..	..	68,0	67,0	67,4	66,1	67,8	67,8	68,4	70,3	70,3	
710	Sciences de la santé	%	..	..	..	66,1	69,9	78,6	78,1	67,6	74,0	76,9	76,1	77,5	
711	Sciences pures	%	..	..	..	81,6	82,5	80,1	80,4	79,6	82,8	84,3	84,5	84,6	
712	Sciences appliquées	%	..	..	..	83,7	83,3	84,0	81,4	82,7	80,1	78,8	78,5	80,6	
713	Arts	%	..	..	..	59,9	54,1	57,6	54,3	57,7	55,9	55,9	58,0	54,7	
714	Lettres	%	..	..	..	69,8	67,0	73,8	68,0	67,3	75,2	73,3	76,2	74,2	
715	Sciences humaines	%	..	..	..	73,2	72,9	69,2	68,2	72,8	72,7	72,1	73,9	73,2	
716	Éducation	%	..	..	..	61,2	61,1	65,4	62,4	65,5	64,0	67,6	68,6	69,4	
717	Droit	%	..	..	..	56,7	67,7	57,6	63,6	66,7	72,4	53,6	55,6	65,4	
718	Administration	%	..	..	..	44,2	38,6	38,6	39,7	42,3	40,2	43,5	49,6	46,8	
719	Autres	%	..	..	..	75,8	79,5	83,7	72,7	81,6	83,7	82,4	86,5	89,7	
			Exercice recensement des octrois (1er avril au 30 mars)												
	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	Unité	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
720	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	..	..	..	28 063	30 000	27 959	26 592	28 749	29 710	34 198	35 323	37 204	Seulement les chercheurs disposant de fonds de recherche entrent dans le calcul de la médiane.
721	Sciences de la santé	\$	..	..	..	11 313	10 396	12 475	12 352	18 000	17 659	20 678	25 065	27 382	
722	Sciences pures	\$	..	..	..	107 260	107 318	101 609	92 799	101 692	105 051	120 902	146 675	138 634	
723	Sciences appliquées	\$	..	..	..	49 197	53 751	52 272	54 295	57 000	60 278	60 696	63 925	72 655	
724	Arts	\$	..	..	..	10 042	10 743	10 000	10 640	11 340	10 000	16 764	13 731	13 762	
725	Lettres	\$	..	..	..	19 004	15 110	16 245	13 180	14 094	11 023	16 474	18 271	23 006	
726	Sciences humaines	\$	..	..	..	25 850	25 805	25 049	25 611	26 842	29 100	30 865	34 652	32 480	
727	Éducation	\$	..	..	..	21 689	20 315	19 836	12 000	16 647	16 629	18 514	19 989	21 951	
728	Droit	\$	..	..	..	12 936	8 288	28 000	17 983	20 096	38 050	27 084	20 000	20 000	
729	Administration	\$	..	..	..	12 000	12 993	13 200	11 291	15 000	12 368	15 000	13 568	20 536	
730	Autres	\$	..	..	..	68 730	53 493	55 465	107 818	92 035	108 471	161 499	155 031	116 560	